

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

INTRODUCTION.

(Suite.)

XXVII.

François Ier renvoie Cartier en Canada. 1536.

Le calme étant donc rendu au royaume, François Ier donna son attention aux nouvelles découvertes de Jacques Cartier, dont celui-ci lui présenta une relation détaillée écrite par lui-même (*). Non content de l'avoir lue, ce prince s'entretint de vive voix avec Cartier sur les pays du Canada, d'Hochelaga et du Saguenay, que ce navigateur lui représentait comme Etats différents. Il vit aussi les sauvages qu'il lui avait amenés ; et ce fut sans doute par le moyen de Taiguragny et de Domagaya qu'il conversa avec eux, surtout avec Donnacona, qui dut lui parler lui-même des voyages qu'il avait faits dans ces pays. D'autres navigateurs envoyés précédemment par François Ier lui avaient amené aussi des sauvages que ce prince fit instruire dans la foi chrétienne, ainsi qu'il a été dit. Il en usa de la même sorte à l'égard de ceux que Cartier lui présenta, Donnacona, Taiguragny, Domagaya et sept autres ; et chargea apparemment Cartier lui-même de procurer leur instruction religieuse, qu'ils reçurent en Bretagne. On a écrit de Cartier qu'on ne peut lui reprocher aucun acte de cruauté à l'égard des sauvages. Il est vrai qu'il en enleva cinq de force pour les conduire à François Ier, et nous verrons bientôt que, contre ses prévisions, cette tentative eut de très-fâcheux résultats, et fut même l'un des plus grands obstacles au succès de son troisième voyage. Mais, dans la fin qu'il se proposait pour le bien général de ces peuples, il crut trouver un motif qui l'autorisait à les amener ainsi contre leur gré. Au reste, il s'efforça toujours de les combler de bons traitements, et procura même à ces infidèles le seul vrai bonheur qu'ils pussent trouver sur la terre ; puisque, après avoir été instruits des vérités de la foi, ils demandèrent eux-mêmes et reçurent le sacrement de baptême, grâce dont ils auraient été privés, s'ils ne fussent pas sortis de leur pays, comme la suite le montrera. Cartier fut le parrain de l'un d'eux, et l'on donna à Donnacona le nom de

(*) Voyez la note XVII à la fin du Ier volume de l'histoire de la colonie française en Canada.

François, sans doute pour montrer que le roi de France le prenait sous sa protection, et qu'après qu'il l'aurait renvoyé dans son pays avec des colons français, il lui tiendrait toujours lieu de père. Ce prince, en effet, malgré la rigueur excessive du climat, dont Cartier et les siens avaient fait une si rude expérience, malgré la contagion qui les avait presque tous atteints et en avait emporté un si grand nombre, ne fut point ébranlé dans la résolution qu'il avait prise de former une colonie en Canada, pour procurer à ces peuples la connaissance du vrai Dieu. Bien plus, les sauvages amenés par Jacques Cartier étant tous morts en France, sans doute à cause de la différence du climat, à l'exception pourtant d'une petite fille d'environ dix ans, François Ier ne fut pas détourné de son entreprise par la crainte que les Français ne fussent réciproquement exposés à mourir bientôt eux-mêmes dans ces contrées lointaines (*). Cartier, qui lui apprit leur mort, appréhendait sans doute qu'à cette nouvelle il n'abandonnât un dessein si hasardeux. Du moins, il dit dans sa relation : " Et quoique Sa Majesté eût été informée de la mort de tous ces sauvages, cependant elle résolut d'envoyer de nouveau son pilote (Cartier) avec Jean-François de la Roque, seigneur de Roberval."

XXVIII.

Roberval autorisé à conduire des criminels dans la Nouvelle-France. Pourquoi ? 1540.

Par ses lettres patentes, données à Fontainebleau au commencement de l'année 1540 (**), il mit, en effet, à la tête de l'entreprise, ce gentilhomme picard qui s'était offert à lui, le nomma son lieutenant général dans les terres neuves du Canada, d'Hochelaga, de Saguenay, et le fit chef et conducteur d'armée dans ce pays. Il le chargeait d'y construire des forts et d'y conduire des familles françaises ; et, pour commencer cette expédition, il lui fit donner quarante-cinq mille livres par le trésorier de son épargne. Ce prince, que les guerres précédentes avaient obligé à retarder cette nouvelle expédition, désirait qu'elle ne fût plus différée d'avantage, et avait ordonné verbalement à Roberval de partir sans délai, au plus tard le 15 avril suivant, s'il était possible. Mais, craignant avec raison qu'après la maladie qui avait enlevé à Cartier près d'un quart de son monde, le recrutement de nouveaux volontaires pour une expédition si lointaine et si périlleuse ne

(*) Voyez la note XIII à la fin du 1er volume de l'histoire de la colonie française en Canada.

(**) Un écrivain moderne fixe la date de ces lettres au 15 juin 1540 au lieu du 15 janvier, ce qui est évidemment une aberration de copiste ou d'imprimeur. Lescarbot la place, en effet, au 15 janvier, comme l'avait déjà fait Henri IV dans ses lettres de commission au sieur de la Roche ; et François Ier, par ses lettres du 7 février 1540, enregistrées au parlement de Paris le 26 du même mois, suppose l'avoir donné déjà sa commission à Roberval, à qui il avait d'ailleurs commandé verbalement de partir le 15 avril prochain, au plus tard.

traînant trop en longueur, il imagina de procurer sans délai à Roberval, et même sans frais, un certain nombre d'hommes exercés à la guerre et aux arts mécaniques. Par de nouvelles lettres patentes du 7 février 1540, il l'autorisa à prendre, dans les prisons du ressort des parlements de Paris, Toulouse, Bordeaux, Rouen et Dijon, les criminels condamnés à mort qu'il jugerait être propres à cette entreprise, pourvu qu'ils ne fussent point prévenus du crime de lèse-majesté divine ou humaine, ou de fausse monnaie, et qu'ils eussent satisfait déjà aux parties civiles intéressées. Il mettait aussi pour condition que ces hommes se nourriraient et s'entretiendraient eux-mêmes les deux premières années, et feraient les frais de leur voyage jusqu'au port où aurait lieu l'embarquement, ainsi que ceux de leur passage dans la Nouvelle-France. Cette étonnante résolution de composer en partie d'hommes condamnés à mort la recrue destinée pour commencement à une colonie française en Canada, fut inspirée à François Ier, d'abord par l'épuisement de ses finances, qui lui fit augmenter les taxes et même engager, ou plutôt vendre à vil prix, des biens de la couronne, pour subvenir aux nécessités de l'État (*), comme aussi par l'excessive bonté de son cœur : car elle lui fit envisager la délivrance de ces criminels comme un acte méritoire de douceur et de miséricorde, qui donnerait à chacun d'eux un moyen efficace pour témoigner leur reconnaissance à Dieu, par un entier changement de vie. Enfin il prit ce parti à cause du désir ardent qu'il avait de procurer sans délai l'établissement de la foi parmi les idolâtres de la Nouvelle-France. Lui-même allègue ces deux derniers motifs dans ses lettres patentes, qu'il ne sera pas hors de propos de citer ici : “ Pour l'augmentation de notre sainte foi chrétienne et pour l'accroissement de notre sainte mère l'église catholique, et autres bonnes et justes causes, nous avons constitué François de la Roque, sieur de Roberval, notre lieutenant général et conducteur d'armée en Canada et autres pays non possédés par aucun prince chrétien. Comme, en attendant d'avoir le nombre de gens de service et de volontaires nécessaires pour peupler ce pays, ce voyage ne pourrait être entrepris sitôt que nous le désirons et que le demande le salut des créatures humaines vivant sans loi dans ces contrées, sans connaissance de Dieu et de la sainte foi catholique, que nous avons grandement à cœur d'accroître et d'augmenter ; et comme d'ailleurs, si ce dessein n'était pas accompli, nous en aurions un très-grand regret : attendu le grand bien et le salut de ces barbares que la dite entreprise peut produire : Considérant donc que nous avons formé ce dessein en l'honneur de Dieu, notre Créateur, et désirant grandement, et de tout cœur, faire en cela une chose qui lui soit agréable, si son plaisir est que ce voyage vienne à bonne fin ; à ces

(*) Ces biens, que François Ier avait vendus de la sorte, en se réservant le droit de les racheter, sont restés, du moins en grande partie, en la possession des acquéreurs, et sont compris dans ce qu'on appelle encore aujourd'hui *les biens engagés de la couronne*.

“ causes, voulant user de miséricorde, et faire une œuvre pie et méritoire, en faveur de certains criminels et malfaiteurs afin qu’ils puissent par là reconnaître leur Créateur, lui en rendre grâces et amender leur vie, nous mandons à nos officiers de justice de délivrer, sans aucun délai, le nombre de malfaiteurs que notre dit lieutenant ou ses commis voudront choisir pour les mener aux dits pays.”

XXIX.

Dessain de François Ier en voulant fonder une colonie, 1540.

Malgré l’empressement et les ordres de François Ier, Roberval ne put être prêt au temps marqué pour l’embarquement ; et ce fut sans doute pour accélérer le départ et assurer le succès de la navigation, que, par d’autres lettres patentes du 17 octobre de cette même année 1540, ce prince établit Jacques Cartier capitaine général et maître pilote de tous les vaisseaux qu’il destinait pour cette entreprise. Les lettres dont nous parlons, aussi bien que les précédentes, sont l’un des monuments les plus précieux de l’histoire du Canada, parce qu’elles découvrent de plus en plus le premier et le vrai motif de l’établissement de la colonie française dans ce pays ; et comme aucun de nos historiens, si l’on en excepte Lescarbot, ne s’est attaché à nous en faire connaître les dispositions principales, nous les rapportons encore ici (*).

“ Le désir de connaître plusieurs pays qu’on dit être possédés par des hommes vivant sans connaissance de Dieu et contrairement à la raison, nous y fit envoyer à grands frais, il y a longtemps, plusieurs bons pilotes et autres de nos sujets de savoir et d’expérience, pour découvrir ces pays. Ils nous en amenèrent plusieurs hommes, que nous avons longtemps gardés dans notre royaume, et fait instruire dans l’amour et la crainte de Dieu, dans sa sainte loi et la doctrine chrétienne : notre intention étant de les faire ramener dans ces pays en la compagnie de bon nombre de nos sujets de bonne volonté, afin d’attirer plus facilement les autres peuples de ces contrées à croire en notre sainte foi.

“ Et, entre autres, y avons envoyé notre cher et bien-aimé Jacques Cartier, qui a découvert le grand pays des terres du Canada et de Hochelaga, qui offre (ainsi qu’il nous l’a rapporté) plusieurs bonnes commodités, et dont les peuples avantageusement pourvus de corps, sont bien d’esprit et d’entendement. Et, à l’exemple de ceux qui l’avaient précédé dans ces découvertes, le dit Cartier nous a amené un certain nombre de ces sauvages, que nous avons fait ouïre (**)

(*) Ces lettres patentes furent enregistrées au parlement de Rouen ; registre secret, archives de la cour d’appel, fonds du parlement.

(**) Lescarbot et, d’après lui, l’éditeur des *Edits et Ordonnances* ont lu *voir*. Dans les lettres du roi il y avait sans doute *ouïre*, qui signifiait *étudier sous un maître*.

“ notre sainte foi. C’est pourquoi, considérant leur bonne inclination, nous
 “ avons résolu de renvoyer le dit Cartier dans les pays de Canada et
 “ Hochelaga, et jusqu’à la terre du Saguenay, s’il peut y aborder, avec
 “ bon nombre de navires et d’hommes de toutes sortes d’arts et de métiers,
 “ afin d’entrer plus avant dans ces pays, de converser avec leurs peuples
 “ et d’habiter avec eux (s’il en est besoin), pour mieux parvenir à notre
 “ dite intention, et faire ainsi une chose agréable à Dieu, notre Créateur et
 “ Rédempteur, en procurant la glorification de son saint nom et l’augmenta-
 “ tion de notre mère la sainte Eglise catholique, dont nous sommes dit et
 “ qualifié le premier fils (*).

XXX.

François Ier nomme Cartier capitaine général de la flotte.

“ Etant donc besoin, pour mieux régler et diriger cette entreprise,
 “ d’établir un capitaine général et maître pilote qui ait l’œil à la conduite
 “ des navires, et sur les gens, les officiers et les soldats destinés pour cette
 “ expédition, nous faisons savoir que, nous confiant pleinement en la per-
 “ sonne du dit Jacques Cartier, en sa capacité, son dévouement, son courage,
 “ sa grande diligence et son expérience, nous l’établissons capitaine généra
 “ et maître pilote de tous les navires et autres vaisseaux de mer qui seront
 “ conduits pour cette entreprise, et lui donnons puissance et autorité de
 “ mettre à ces navires tels lieutenants, patrons et autres, nécessaires
 “ pour les conduire, en tel nombre qu’il verra être besoin.” Le roi
 ordonne ensuite à son vice-amiral qu’après avoir pris le serment de
 Jacques Cartier, il le fasse jouir des prérogatives de sa charge de capitaine
 général, et mette à sa disposition le petit galion appelé l’*Emerillon*, déjà
 vieux, pour qu’il serve à radouber ceux des autres navires qui en auraient
 besoin. En même temps il ordonne au prévôt de Paris, aux baillis de
 Rouen, de Caen, d’Orléans, de Blois et de Tours ; aux sénéchaux du
 Maine, d’Anjou et de Guyenne, et à tous les autres officiers de justice,
 tant de France que de la province de Bretagne, unie récemment au
 royaume, de remettre à Jacques Cartier ou à ses commis, ceux des pri-
 sonniers qu’ils auraient par-devers eux, que Cartier jugerait propres à son
 entreprise, et cela jusqu’au nombre de cinquante. Enfin, comme le roi
 désirait que le voyage ne fût pas différé, il ordonne qu’on remette aussitôt
 à Cartier ceux qu’il trouverait être de service, sans retarder leur déli-
 vrance pour cause de satisfaction, laquelle, dit-il, se prendra sur leurs biens
 seulement.

(*) Voyez la note XV à la fin du 1er volume de l’histoire de la colonie française en
 Canada.

XXXI.

Cartier met à la voile et laisse Roberval, non encore prêt à partir. 1541.

Roberval et Cartier convinrent donc d'apprêter à Saint-Malo les cinq navires que le roi leur donnait pour cette expédition, et Cartier s'y rendit d'abord, afin d'ordonner toutes choses. Roberval, y étant venu ensuite, trouva les navires en rade, les vergues hautes, tout prêts à faire voile et à partir. Mais il n'avait pas encore reçu son artillerie, ses poudres et les munitions indispensables pour ce voyage ; et comme il ne pouvait se résoudre à les laisser derrière lui, il fit apprêter un ou deux navires à Honfleur, où il pensait que toutes ces munitions étaient déjà rendues. Sur ces entrefaites, Cartier reçut des lettres du roi, qui ordonnait de partir et de mettre à la voile dès leur réception, sous peine d'encourir son déplaisir et son blâme. Dans cette nécessité, Roberval fit la revue de tous les gentilshommes, soldats et matelots choisis pour ce voyage, et dit à Cartier de prendre le devant, et de se conduire en toutes choses comme il le ferait lui-même s'il s'y trouvait en personne. Le vent étant favorable et les cinq navires se trouvant fournis de vivres pour deux ans, Cartier mit donc à la voile le 23 mai 1541 (*). Les vents devinrent néanmoins si contraires, que les navires mirent plus de trois mois à faire la traversée, et encore furent-ils séparés les uns des autres pendant un mois, à l'exception de deux qui demeurèrent ensemble, celui où était le capitaine général, et un autre où se trouvait le vicomte de Beaupré. La longueur de cette traversée causa une disette d'eau douce, et Cartier qui conduisait en Canada des animaux domestiques pour qu'ils s'y multipliasent, se vit contraint de leur faire donner du cidre et d'autres breuvages pour les conserver.

XXXII.

Cartier arrive près de Stadaconé ; il construit plus haut le fort de Charlebourg.

Il arriva enfin, le 23 août, à Sainte-Croix, où les sauvages des environs s'empressèrent de le visiter, spécialement celui qui avait succédé à Donnacona en qualité de chef. Comme il demandait des nouvelles de ce dernier, Cartier lui répondit qu'il était mort en France ; mais il n'osa pas lui apprendre aussi la mort de Taiguragny, de Domagaya et des autres, par la crainte, sans doute, que ces sauvages ne crussent que les Français les eussent fait mourir. Il se contenta donc de dire qu'ils étaient restés en France, où ils vivaient comme de grands seigneurs, et ne voulaient pas revenir en Canada. Ce chef ne montra aucun signe de déplaisir de tout ce discours ; et peut-être le prit-il en bonne part, voyant que, par la mort

(*) Voyez la note XVI à la fin du 1er volume de l'histoire de la colonie française en Canada.

de Donnacona, il demeuraît chef et seigneur de tout le pays. Il fit ensuite à Cartier de grandes démonstrations d'amitié, et témoigna par ses gestes qu'il se réjouissait beaucoup de son retour : ce qui n'était au fond que dissimulation, comme la suite le montra. Cependant Cartier, qui dans son précédent voyage avait passé huit mois à la rivière de Sainte-Croix, et voulait abriter ses vaisseaux dans un lieu plus commode, remonta le fleuve avec deux barques ; et, à quatre lieues de là environ, il trouva une rivière, vraisemblablement celle du cap Rouge, qui lui parut répondre à ses désirs. Il fit donc monter tous ses navires devant cette rivière, et construire un fort qu'il appela *Charlebourg royal*, sans doute du nom de Charles, duc d'Orléans, fils de François Ier, et y établit son artillerie, afin de mettre en sûreté les trois navires qu'il voulait retenir avec lui dans le pays. Les deux autres restèrent au milieu du fleuve, et après qu'on en eût débarqué tout ce qui était destiné à la colonie, ils firent voile pour Saint-Malo, le 2 septembre. Marc Jalobert, beau-frère de Cartier, et Etienne Noël, son neveu, tous deux habiles pilotes, partirent avec ces vaisseaux, portant des lettres que Cartier écrivait au roi pour lui apprendre son heureuse arrivée, la construction commencée d'un fort, où l'on mettrait en sûreté les vivres ; et enfin pour lui faire savoir que le sieur de Roberval n'était point encore arrivé. Mais le fort se trouvant dominé par une montagne, Cartier, pour se mettre à l'abri des insultes des sauvages, fit construire, sur une hauteur et auprès d'une belle fontaine, un second fort qui couvrit ainsi le premier, non moins que ses trois navires, et tout ce qui pouvait passer par cette petite rivière et par le fleuve Saint-Laurent. Enfin, comme il avait dessein d'établir une colonie, conformément aux ordres du roi, et que, outre des animaux domestiques, il s'était pourvu de diverses espèces de graines pour subsister par ce moyen en Canada, il voulut y faire un premier essai de culture, et employa à préparer la terre vingt de ses travailleurs. Dans une seule journée ils labourèrent environ un arpent et demi, et semèrent des choux, des navets, des laitues, qui, en huit jours, sortirent de terre.

XXXIII.

De Charlebourg, Cartier va reconnaître les Sauts du fleuve.

Après le départ des deux navires, Cartier fit apprêter deux barques, prit avec lui Martin de Paimpont, d'autres gentilshommes avec des mariniers, et partit le 7 septembre, jour de la nativité de Notre-Dame, pour aller jusqu'à Hochelaga, laissant, en son absence, la garde du fort et le commandement au vicomte de Beaupré. Son dessein, en remontant ainsi le fleuve, était de prendre connaissance des sauts qu'il y avait à passer au-dessus de Hochelaga, et d'être mieux en état d'aller plus avant, quand le printemps serait venu. Chemin faisant, il s'arrêta à un village nommé

Hochelai situé, d'après Champlain, dans un lieu appelé ensuite de Sainte-Croix, éloigné de quinze lieues de Québec. Il visita le chef de ce village qui lui avait témoigné beaucoup de confiance dans son précédent voyage, et même de sincère dévouement, en l'informant à plusieurs reprises des trahisons qu'on tramait contre lui. Voulant lui faire comprendre qu'il comptait toujours sur son amitié, Cartier lui laissa deux jeunes garçons français, pour qu'ils apprissent la langue du pays, et lui donna en présent un manteau de drap écarlate de Paris, tout garni de boutons jaunes et blancs et de petites clochettes, ainsi que deux bassins de laiton, des couteaux et des haches, ce dont ce sauvage parut fort satisfait. Il continua ensuite sa route, avec un vent si favorable que, le 11, il arriva au lieu appelé par lui le *Premier Saut*, c'est-à-dire aux cascades nommées ensuite de la Chine, deux lieues au-dessus d'un village alors connu sous le nom de *Tutonaguy*.

XXXIV.

Cartier questionne les sauvages sur le nombre des Sauts.

Là, il résolut de remonter le courant aussi loin qu'il pourrait, et pour cela prit une seule de ses barques avec un nombre de rameurs double du nombre ordinaire. Mais, après avoir commencé de ramer et s'être éloignés de l'autre barque, ils trouvèrent un fond rempli de gros rochers, et un courant si impétueux, qu'il leur fut impossible de passer outre ; sur quoi il fut d'avis d'aller par terre, pour reconnaître l'étendue de ce saut. Étant donc descendus sur le rivage, ils trouvèrent un chemin battu qu'ils suivirent, et arrivèrent bientôt à la bourgade d'une autre peuplade, qui les reçut avec beaucoup d'amitié. Là, après qu'ils eurent indiqué par signes qu'ils désiraient d'aller vers les sauts, quatre jeunes sauvages se joignirent à eux pour leur en montrer le chemin. Ils les menèrent fort loin, jusqu'à un autre village situé vis-à-vis du deuxième saut, où les habitants offrirent à Cartier de la chair, du poisson et d'autres vivres. Il leur demanda, tant par ses signes que par ses paroles, combien de sauts ils avaient à passer, pour aller au pays qu'ils appelaient Saguenay, et à quelle distance ils en étaient encore. Ces sauvages lui donnèrent à entendre qu'ils étaient au deuxième saut, et qu'il y en avait encore un troisième à passer ; et pour se faire comprendre, ils placèrent de petits bâtons par terre, qui figuraient le fleuve, et d'autres en travers pour représenter les sauts. Cependant, comme la journée était déjà bien avancée, et que Cartier et les siens n'avaient pris aucune nourriture, ils résolurent de retourner à leurs barques. Y étant arrivés, ils trouvèrent une grande quantité de sauvages, accourus au nombre d'environ quatre cents, qui semblaient être très-joyeux de les voir dans le pays. Cartier leur donna à chacun de petits présents, tels que peignes, épingles d'étain et de laiton et autres.

et à aucun des chefs une petite hache et un hameçon : ce dont ils témoignèrent tous leur joie par des cris répétés. “ Néanmoins, ajoute Cartier, “ il faut bien se garder de toutes ces belles cérémonies et joyeusctés : car “ ils auraient fait de leur mieux pour nous tuer, ainsi que nous l'avons “ appris par la suite.”

XXXV.

Les sauvages se liguent contre Cartier, qui part pour la France. 1542.

Il se rembarqua donc, et, en descendant le fleuve, s'arrêta à Hochelaga pour en visiter le chef. Celui-ci était parti depuis deux jours, feignant d'aller à Maisouna, ainsi qu'il l'avait dit aux deux jeunes garçons français que Cartier lui avait laissés ; mais il s'était rendu secrètement à Stadaconé pour délibérer avec le chef de cette bourgade sur ce qu'ils pourraient entreprendre contre ces étrangers. Aussi, lorsque Cartier et les siens furent arrivés à Charlebourg royal, apprirent-ils de leurs gens. que les sauvages du pays ne venaient plus autour du fort, comme auparavant, pour leur vendre du poisson ; qu'ils semblaient les redouter beaucoup, et qu'enfin il y avait à Stadaconé une réunion considérable de sauvages venus de divers points ; et ces nouvelles les déterminèrent à mettre le fort en bon ordre et à se tenir sur leurs gardes.

La relation de Jacques Cartier se trouve ici interrompue, la suite ne nous ayant pas été conservée. Nous ignorons donc les détails qu'il y donnait sur le reste de son séjour en Canada, depuis la fin de septembre 1541 jusqu'au commencement du mois de mai de l'année suivante, où Roberval, dans sa propre relation, nous apprend que Cartier partit alors pour repasser en France. Celui-là, qui avait mis à la voile, le 16 avril 1542, arriva à l'île de Terre-Neuve le 7 juin suivant, et, le lendemain, entra dans le havre Saint-Jean, où il trouva dix-sept navires de pêcheurs ; et la présence de tant de navires dans ce lieu montre de plus en plus que les Français fréquentaient depuis longtemps ces terres lointaines pour la pêche de la morue. Il y rencontra aussi Jacques Cartier qui, après qu'il lui eut rendu ses devoirs, lui dit qu'il n'avait pu, avec sa petite troupe, résister aux sauvages qui rôdaient journellement autour de son fort et l'incommodaient beaucoup ; et que c'était le motif qui le portait à repasser en France. Cependant lui et sa troupe louèrent fort le pays, comme étant très-riche et très-fertile, ajoutant qu'ils en avaient apporté plusieurs diamants et une certaine quantité de mine d'or, dont Roberval fit faire l'essai et qui fut trouvée bonne.

XXXVI.

Roberval veut ramener Cartier, qui part de nuit. 1542.

Cependant Roberval, arrivé avec trois grands navires aux dépens du roi, conduisait sur sa flotte deux cents personnes, tant hommes que femmes,

et quelques gentilshommes, entre autres le sieur de Senneterre, son lieutenant, Lespinay, son enseigne, le capitaine Guinecourt, Jean-Alphonse, Xaintongeois, excellent pilote ; et croyant avoir assez de forces pour résister aux sauvages, il commanda à Cartier de revenir sur ses pas et de l'accompagner à Charlebourg. Mais, sans prendre congé de lui, Cartier et ses gens partirent secrètement, la nuit suivante, pour se rendre en Bretagne. Si nous avons la suite perdue de la relation de Jacques Cartier, nous y trouverions sans doute des explications motivées sur son retour en France. Roberval, que ce départ devait mettre dans l'embarras, et qui peut-être est ici un peu suspect dans sa propre relation, écrit que Cartier et les siens s'enfuirent par vaine gloire, voulant avoir eux seuls tout l'honneur des découvertes qu'ils venaient de faire (*). Mais la crainte des sauvages, alléguée par Cartier comme motif de son retour en France, n'était pas une excuse chimérique imaginée à plaisir. On conçoit aisément que l'enlèvement de Donacona, qui les avait mis hors d'eux-mêmes, et surtout la nouvelle de sa mort, non moins que l'absence de ses compagnons, devaient remplir les sauvages de défiance à l'égard de Cartier, et faire craindre à tous les chefs d'être enlevés à leur tour pour être conduits en France. Ces dispositions défavorables, que Cartier ne pouvait guérir en leur rendant ceux qu'il avait enlevés, puisqu'ils étaient morts inopinément, lui ôtaient tout moyen d'inspirer désormais de la confiance aux sauvages, et par conséquent de préparer les voies à leur conversion à l'Évangile : motif principal qu'il s'était proposé dans son expédition. Quand il n'aurait rien eu à craindre de leur part, s'étant vu contraint d'attendre Roberval plus d'une année sans recevoir aucune nouvelle de France, il avait peut-être d'autres motifs très-légitimes et bien fondés pour ne pas le suivre à Charlebourg. Roberval ne devait y arriver qu'au mois de juillet, sans pouvoir, cette année, ensemencer des terres ; et, pour faire subsister les deux cents personnes qu'il amenait avec lui, il devait consommer toutes les provisions de bouche, en attendant l'année suivante. D'ailleurs, la nouvelle de la guerre rallumée en Europe entre François Ier et Charles-Quint que Roberval et les siens ne manquèrent pas sans doute de lui apprendre, dut confirmer Cartier dans la résolution de quitter le Canada, en lui faisant comprendre que, dans ces circonstances, le roi ne pourrait leur envoyer

(*) Champlain, qui paraît n'avoir pas été bien instruit de ce voyage, assure que Cartier, ne pouvant vivre en Canada avec les sauvages, qui lui étaient devenus impossibles, se mit en mer au printemps de 1542 pour revenir en France ; mais qu'au travers de l'île de Terre-Neuve il rencontra Roberval, qui l'obligea de retourner à l'île d'Orléans, où ils firent une habitation ; et le P. Le Clercq ajoute qu'ils passèrent alors l'un et l'autre quelques années en Canada. Lescarbot, qui n'est guère mieux informé de cette expédition, prétend que Roberval et Cartier se fortifièrent au cap Breton, où, ajoute-t-il, il reste encore des vestiges de leur édifice. Mais la relation de Roberval, que ces deux écrivains ne connaissaient pas, doit servir de correctif à leurs narrations, et nous faire regarder le départ précipité de Cartier comme un fait incontestable.

aucun secours. Aussi ne voit-on pas que ce prince ait jamais désapprouvé son retour en France. Enfin le choix des personnes, pour former une colonie en Canada, pouvait seul fournir à Cartier un juste motif d'abandonner pour lors l'entreprise, comme nous le dirons bientôt.

XXXVII.

La recrue de Roberval désolée par la famine et par la maladie.

Parti du havre Saint-Jean avec ses trois navires, Roberval remonta le fleuve Saint-Laurent, et arriva au mois de juillet devant Charlebourg, où il fit porter à terre toutes ses provisions et ses munitions de guerre. Sur la hauteur il fit construire un fort, ou acheva peut-être celui que Cartier avait commencé. Là, il logea une partie de son monde, plaça le reste dans un bâtiment construit au pied de la hauteur, près de la petite rivière ; et, le 14 septembre, fit partir pour la France deux de ses navires, afin qu'ils informassent le roi de l'issue de son voyage, et revinssent chargés de vivres l'année suivante, si ce prince l'agréait. Cette prévoyance n'était que trop bien fondée ; car, après le départ des vaisseaux, Roberval ayant fait faire l'examen des provisions de bouche, elles furent jugées si insuffisantes, qu'il se vit contraint de fixer à chacun la quantité qu'on lui en donnerait par jour, malgré les ressources qu'il trouvait dans le pays. Les vendredis et samedis, ainsi que les mercredis, on se procurait sur les lieux des aliments maigres, dont on usait ces jours-là : du marsouin, des aloses, et de plus de la morue sèche. Mais, soit par défaut d'autres aliments, soit par la sévérité du climat, la maladie qui s'était déclarée six ans auparavant parmi les hommes de Cartier, éclata parmi ceux de Roberval, et fit même de si grands ravages, que cinquante environ en moururent.

XXXVIII.

La recrue de Roberval peu propre à donner commencement à une colonie.

La colonie portait d'ailleurs dans son propre sein les germes d'un mal plus funeste encore, qui devait l'exposer à une prochaine dissolution, ou du moins la rendre impropre au dessein que le roi s'était proposé, de préparer par elle le pays à recevoir la foi chrétienne. Nous avons vu qu'au défaut de volontaires, François Ier avait donné pouvoir à Roberval de retirer des prisons autant de condamnés à mort qu'il jugerait à propos, et à Jacques Cartier le nombre de cinquante, pour les conduire en Canada. On a tout lieu de présumer que, dans la recrue de ce dernier, et surtout parmi les deux cents personnes amenées par Roberval, un certain nombre d'hommes n'avaient été retirés des prisons publiques et choisis de préférence aux autres, qu'à cause de leur forte constitution et de leur aptitude

au travail. Mais de pareils colons étaient peu propres à former entre eux une société modèle, digne du nom français, et à attirer par leurs exemples les sauvages au christianisme. Aussi voyons-nous que Roberval fut dans la nécessité d'en faire mettre plusieurs aux fers, de condamner des hommes et des femmes à être fouettés, et même un homme à être pendu. Les chefs de l'entreprise, dépositaires de l'autorité du roi, n'étaient pas tous également propres à la faire respecter, ni à porter par l'ascendant de leurs exemples les colons à l'accomplissement de leurs devoirs. Du moins, Jean Alphonse, Xaintongois, qui était présent, nous apprend-il que *des lettres de grâce, accordant rémission et pardon*, furent données en Canada au sieur de Senneterre, le propre lieutenant de Roberval ; ce qui dut arriver avant le 14 septembre 1542, où Roberval, qui apparemment était bien aise de se défaire de son lieutenant, le renvoya en France, avec la qualité d'amiral des deux vaisseaux dont on a parlé.

XXXIX.

Extrémité où la disette met la recrue de Roberval. 1540.

Au reste, Roberval sentait assez lui-même l'insuffisance de ses moyens, et faisait peu de fond sur l'avenir de la nouvelle colonie. Le mercredi 6 juin 1543, étant parti avec une flottille, composée de huit barques, tant grandes que petites, et soixante-dix personnes, pour tenter de pénétrer au pays que les sauvages appelaient alors Saguenay (*), il retint à son fort trente hommes, sous la conduite du sieur de Royès, son nouveau lieutenant, en leur déclarant que s'il n'était pas revenu au bout de vingt-cinq jours, c'est-à-dire le 1er juillet suivant, il leur serait libre de retourner en France, au moyen de deux barques qu'il leur laissa. C'est que, dans la disette de vivres où il était, il n'en avait mis en réserve, pour nourrir ces trente personnes, que jusqu'au 1er juillet. Aussi, durant son voyage, ayant trouvé plus expédient de les retenir quelques semaines de plus, il détacha de sa flotte et leur envoya les sieurs de Villeneuve, Talbot et trois autres, qui leur apportèrent, le 19 juin, cent vingt livres de blé, avec des lettres par lesquelles il demandait qu'ils restassent au fort jusqu'à la veille de Sainte-Madeleine, dont la fête tombe le 22 juillet. Ainsi, pour leur subsistance jusqu'alors, il ne put leur donner à chacun que quatre onces de blé par jour : extrémité qui montre son imprévoyance, et qui, d'autre part, justifie la retraite de Jacques Cartier. Car si celui-ci, avec tout son monde, eût suivi Roberval en Canada, infailliblement ils y seraient tous morts de faim en attendant le mois de septembre 1543, où ils auraient pu avoir une récolte dans le pays.

(*) Voyez la note VII à la fin du 1er volume de l'histoire de la colonie française en Canada.

XL.

Cartier ramène Roberval en France. Le dessein du Canada abandonné.

Aussi François 1er, à qui Jacques Cartier dut faire connaître cet état de choses, rappela-t-il le sieur de Roberval comme plus utile à son service en France, et chargea Cartier lui-même de faire un quatrième voyage en Canada pour aller le chercher. “ Je trouve par le compte rendu de Cartier, “ dit Lescarbot, qu’il employa huit mois à l’aller quérir, après y avoir “ demeuré dix-sept mois. ” On n’a aucun détail sur ce quatrième voyage de Cartier, ni sur la suite du séjour que Roberval fit dans ce pays. Nous savons seulement qu’après leur retour en France ils eurent entre eux des différends au sujet de l’emploi des sommes que le roi leur avait données pour cette expédition. Cartier, ayant voulu que l’affaire fût traitée juridiquement, obtint du roi la nomination de commissaires devant lesquels Roberval paraîtrait en personne, et prouva que, loin de n’avoir pas dépensé la totalité de la somme qui provenait de la munificence royale, il y était pour mille six cent trente-huit livres de son propre argent. En conséquence, le 21 juin 1544, les commissaires de l’amirauté rendirent une sentence qui lui donna gain de cause sur tous les points débattus.

Cependant, au retour de son troisième voyage, Cartier avait trouvé la France agitée de nouveau par la guerre, qui dura jusqu’en 1546 ; et la mort du roi, arrivée le 31 mars de l’année suivante, fit enfin évanouir les espérances qu’on avait conçues de l’établissement prochain d’une colonie française en Canada. Il était difficile qu’on pût songer sérieusement alors à de nouvelles tentatives, après des essais si dispendieux et demeurés sans résultats. François 1er, outre diverses autres expéditions semblables, avait fourni trois fois des navires à Jean Verazzani ; il avait envoyé Jacques Cartier, d’abord avec deux, puis avec trois, et enfin dans une troisième tentative, avec cinq vaisseaux ; sans parler encore de la dernière, où il en avait fourni trois à Roberval, avec tout l’approvisionnement et le personnel nécessaire à l’établissement d’une colonie. D’ailleurs on comprend assez que la rigueur du climat, qui avait si fort éprouvé les Français, et l’épidémie qui avait ravagé la recrue de Cartier, ensuite celle de Roberval, devaient faire juger qu’une nouvelle expédition dans le même pays n’aurait pas plus de succès que n’en avaient obtenu les précédentes.

XLI.

Eloge de J. Cartier. Ses qualités personnelles.

Il paraît toutefois que, pour donner à Jacques Cartier un témoignage public de sa satisfaction, et tout à la fois pour récompenser son dévouement, François 1er lui avait accordé des lettres de noblesse. Du moins,

après ses voyages en Canada, nous trouvons qu'il est qualifié sieur de *Limoilou*, dans un acte du chapitre de Saint-Malo, du 29 septembre 1549 ; et que, dans un autre du 5 février suivant, il a la qualification de noble homme : titre d'honneur que l'on ne donnait, en effet, qu'à ceux qui avaient été anoblis. Mais, n'ayant laissé aucun enfant de son mariage avec Catherine Desgranges, il ne transmit sa noblesse à personne ; et c'est ce qui a fait disparaître après lui, de l'histoire, le nom de Jacques Cartier. Nous ajouterons que les découvertes qu'on lui doit et les qualités personnelles qui l'ont distingué, doivent le placer à juste titre parmi les plus grands hommes de son siècle. “ On ne peut se défendre de faire remarquer, dit M. Léon Guérin, avec quelle prudence, quel tact, quel jugement admirable, et en même temps avec quel courage Jacques Cartier pénétra sans accident dans des pays ignorés, quoique avec de très-faibles moyens. En examinant sa conduite, on ne le trouve pas seulement un grand navigateur, on voit en lui un habile politique, un observateur puissant, un maître accompli dans l'art de se préparer les voies au milieu de populations inconnues. Que l'on compare de près cette conduite avec celle des Cortez et des Pizarre, et l'on verra que, la question d'humanité même laissée de côté, quoiqu'elle vaille assurément la peine d'être prise en considération, ce n'est pas à ceux-ci qu'est l'avantage.”

XLII.

Zèle apostolique de Jacques Cartier.

Mais, aux yeux de la religion catholique, de laquelle il a si bien mérité, Jacques Cartier est l'un des hommes qui l'ont servi plus utilement, en frayant le premier aux hommes apostoliques le chemin de ces terres auparavant inconnues. Le zèle de François 1^{er} pour la conversion de ces pays barbares était digne d'être secondé par un homme aussi intrépide, aussi constant, aussi prudent et surtout aussi religieux que le fut Jacques Cartier. Si ce navigateur pénétra le premier dans ces régions lointaines, s'il affronta avec tant de résolution la furie des flots, s'il brava la cruauté et la perfidie de tant de peuplades au milieu desquelles il passa deux hivers, s'il souffrit tant de privations, et endura avec tant de constance les rigueurs d'un froid si persévérant et si cruel, c'est qu'il trouva, dans sa foi vive et ardente, cette magnanimité de courage, cette force d'âme, cette sainte audace qui font les héros chrétiens ; comme le démontrent les traits de religion qu'on a rapportés de lui dans cette introduction, et qui ont fait paraître au dehors le véritable esprit qui l'animait. Si nous nous y sommes étendus sur les sentiments religieux de ce grand homme et sur ceux de François 1^{er}, c'est qu'ayant à écrire l'histoire de la colonie française en Canada, nous avons pensé qu'il était de notre devoir de rechercher, avant

tout, quel fut le motif et comme le principe créateur de cette colonie, et de l'exposer, non par des conjectures hasardées, mais par les propres paroles de Jacques Cartier et celles de ce monarque, qui ont prétendu nous faire connaître leurs vrais sentiments et en instruire eux-même la postérité. Inviolable dans tous les temps, comme la vérité dont elle est l'écho, l'histoire ne mérite créance qu'autant qu'elle est un exposé sincère et fidèle du passé ; et nous aurions encouru avec raison le blâme des hommes judicieux et instruits, si nous avions eu la témérité de donner à celle du Canada une physionomie différente de celle qu'elle eut à sa naissance. Non-seulement le dessein d'une colonie française en Canada, sous François 1er, eut pour motif principal, la propagation de l'Eglise dans ce pays, alors que l'hérésie de Luther envahissait plusieurs vastes contrées en Europe ; mais de plus, ce qu'on ignore, ou ce qu'on oublie aujourd'hui, la tentative faite sous Henri II, fils et successeur de François 1er, pour fonder une colonie française dans le Brésil, et ensuite les mouvements qu'on se donna sous Charles IX, pour en établir une dans la Floride, eurent pareillement la religion pour motif principal ; car le zèle de François 1er et celui de Jacques Cartier à porter la foi catholique dans le nouveau monde devinrent, après la mort de ce prince, le sujet de l'émulation de Calvin et de ses sectateurs, et les excitèrent à répandre dans ces régions leur nouvelle hérésie. Nous faisons ici ces réflexions pour confirmer, par cette double tentative, ce que nous avons dit dans notre introduction ; et comme le motif de l'une et de l'autre est peu connu, et que plusieurs pourraient désirer d'en être instruits plus à fond, nous l'exposerons à la fin de ce volume (*).

(*) Voyez les notes XIX et XX du 1er volume de l'histoire de la colonie française en Canada.

FIN DE L'INTRODUCTION.

(1re partie au prochain numéro.)

DE L'AUTORITÉ EN PHILOSOPHIE.

LIVRE II^e

CHAPITRE VII.

La Révélation existe.—Suite du chapitre précédent.—Origine du Christianisme.—Raison suffisante de sa propagation par tout l'univers et de sa vie immortelle.

Expliquons maintenant comment le Christianisme dont nous avons décrit plus haut l'ensemble, a pu apparaître, se propager et se maintenir dans son intégrité jusqu'à nos jours, avec les conditions et dans les circonstances que nous avons dites. Voilà sans contredit un des plus magnifiques et un des plus intéressants problèmes que l'esprit humain puisse se proposer. Les chrétiens et leurs adversaires lui donnent des solutions bien différentes. Nous les examinerons successivement. Commençons par exposer celle des disciples de Jésus.

Ils ont prétendu de tout temps, et de nos jours encore ils prétendent, que l'apparition, la propagation et le règne permanent du christianisme sur la terre, sont une œuvre surhumaine, surnaturelle, divine.

Ce n'est point dans la tête d'un ou de plusieurs mortels qu'a été conçu et engendré le christianisme. Il est d'origine céleste. De toute éternité Dieu en a formé le plan et construit le somptueux édifice. Au temps marqué par sa divine providence, il a manifesté son ouvrage à un petit nombre d'hommes qu'il a revêtus de la mission de le montrer au monde entier. Au point de vue humain, ces messagers ne possédaient pas un seul élément de succès. Mais dans la réalité, ils avaient tout ce qu'il fallait pour réussir infailliblement, car Dieu qui les envoyait, leur avait communiqué sa lumière et sa puissance. On conçoit dès lors les progrès étonnants du christianisme, doctrine si à charge à la raison et si hostile aux passions humaines ; on les conçoit aisément, au milieu des mille obstacles dont nous avons présenté le tableau sommaire. Qu'y a-t-il en effet de difficile au Tout-Puissant !

On comprend avec la même facilité comment, parmi tant de causes d'altération et de ruine, le Christianisme est demeuré le même ; comment il a conservé jusqu'à ce jour l'empire universel, et comment enfin il n'a rien perdu de sa force vitale à travers les dix huit siècles de son existence. C'est la main de Dieu qui le soutient, c'est la vie de Dieu qui s'épanche sans cesse en lui.

Voilà l'hypothèse que proposent les chrétiens pour expliquer le grand phénomène qui nous occupe. Il s'agit de voir si elle donne de ce phénomène et de ses différentes circonstances, une raison suffisante.

Premièrement, il n'en serait pas ainsi, si le système chrétien ou quelque une de ses parties étaient en opposition manifeste avec l'idée claire de quelque attribut de Dieu ou avec la nature de l'homme. Donc pour que l'hypothèse dont nous parlons subsiste, il faut, mais en même temps il suffit, qu'on ne puisse *démontrer* d'aucune partie du Christianisme. Qu'elle contredit les notions certaines de la raison touchant la divinité, ni qu'elle répugne essentiellement à la nature humaine. Or une démonstration de cette sorte, poursuivie avec ardeur depuis l'apparition du christianisme jusqu'à nos jours, n'a pas encore été donnée au public. Ce n'est pas qu'on n'ait affirmé cent fois que le dogme chrétien est absurde, sa morale impossible et son culte inutile, et même souvent, ridicule. Mais ces affirmations sont toujours demeurées à l'état d'assertions gratuites. En premier lieu, on a confondu l'incompréhensible et l'absurde. Et comme une partie considérable du Christianisme est sans contredit inaccessible à la raison humaine, on en a conclu que le dogme chrétien était absurde, du moins en partie. Mais la confusion qui sert de base à ces raisonnements est facile à dévoiler, et on l'a signalée bien souvent. L'incompréhensible est au-dessus de la sphère de la raison, l'absurde lui est diamétralement contraire.

Ce n'est point à ce qu'il y a de clair et de maniable, pour ainsi dire, dans le dogme chrétien qu'on s'attache, lorsqu'on prétend qu'il est absurde. Non, mais l'on aborde et l'on considère le côté ténébreux de cette religion. Ce procédé est-il logique ? Pourquoi s'obstiner autour de l'invisible ? Que pourrait-on y découvrir ? L'absurde, l'impossible ? Pas plus que le possible, évidemment. Autrement l'incompréhensible cesserait d'être ce qu'il est.

Argumenter pour ou contre l'incompréhensible avec des raisons directes et intrinsèques, c'est chose tout-à-fait déraisonnable. Les deux termes d'une proposition exprimant l'incompréhensible vous sont trop imparfaitement connus, pour que de l'examen et de la comparaison que vous en ferez, vous puissiez inférer leur convenance ou leur disconvenance. Tout ce que vous pouvez dire en présence de l'incompréhensible, comme il appert évidemment, c'est que vous ne comprenez pas. Mais si vous ne comprenez pas votre objet, comment osez-vous, en vertu de l'examen que vous en aurez fait, en affirmer quoi que ce soit ?

Battus sur ce terrain, très défavorable en effet, les antichrétiens ont tâché de trouver dans l'incompréhensibilité reconnue et avouée d'une partie très-notable du dogme chrétien, une opposition nécessaire avec l'infinie sagesse de Dieu que l'on suppose auteur de ce dogme. Ils ont demandé si un Être souverainement sage pouvait exiger de la créature raisonnable, la foi à d'incompréhensibles mystères.

Chose étonnante ! quoique fort commune en cet âge. On trouve étrange, dur et intolérable de faire, sur l'autorité de la parole de Dieu, ce qu'on fait tous les jours sur l'autorité de la parole de l'homme. Combien,

en vertu d'une affirmation purement humaine, croient très-sagement, de l'aveu de tout le monde, ce qu'ils n'ont jamais compris et ne comprendront jamais ? Quelle idée un aveugle-né a-t-il des couleurs et de leurs effets ? N'est-ce point à lui néanmoins sagesse véritable, de croire ce qu'on lui en dit.

Il y a lieu de déplorer, en matière de religion surtout, l'extrême légèreté de beaucoup d'esprits qui se piquent de raisonner. Le mystère nous presse de toutes parts : tout a pour nous un côté obscur, et nous n'avons de chose quelconque une idée complète. On peut, touchant l'être le plus vulgaire de la création, un grain de sable, par exemple, poser plusieurs questions à jamais insolubles. C'est un fait incontestable et même incontesté. Et l'on ne craint pas de demander si l'Infini, daignant se manifester à nous, nous faire connaître quelque chose de sa nature, a pu, sans manquer à sa sagesse souveraine, nous révéler des mystères dont il exige la croyance ! Demandez bien plutôt si l'Infini, si l'Être des êtres s'apparaissant à notre raison si bornée, aurait pu ne pas nous révéler des mystères. A moins qu'un jour l'intelligence finie ne devienne infinie, ce dont au reste certains progressistes ne désespèrent pas, il faut nous résigner à trouver en Dieu toujours de mystérieuses, d'insondables profondeurs.

Pour l'être créé, repousser le mystère, c'est repousser l'existence.

Or une semblable condition ne doit pas nous paraître triste ; car nous en retirons d'incalculables avantages. Obligés de reconnaître si souvent les étroites limites de notre raison, nous sommes moins exposés à l'orgueil qu'enfante la science. Nous mettons un frein à notre inquiète curiosité. Les sublimes mystères de l'Être divin nous le rendent plus vénérable. Enfin nous ne saurions offrir à Dieu de plus beau sacrifice que celui de notre raison propre, si faible et si superbe tout à la fois, et que nous immolons en quelque sorte à la plus grande gloire de l'Être Suprême, quand nous croyons avec une entière certitude, sur son témoignage, ce que nous ne comprenons pas, et qui parfois, faute de lumière, nous paraît impossible.

A juger du dogme chrétien d'après l'exposition qu'en font certains auteurs, par ignorance ou mauvaise foi, l'on doit convenir qu'il renferme en effet beaucoup d'absurdités. Mais ce n'est pas à ces maîtres qu'il faut recourir pour savoir ce que c'est que le christianisme dogmatique. Demandez-le à cette partie de la société chrétienne qui se dit constituée dépositaire de la lettre et du sens de la révélation ; et vous verrez alors que les absurdités prétendues ne sont bien réellement que des incompréhensibilités.

De deux choses l'une : ou la raison humaine n'est qu'une misérable parodie de la raison véritable, ou ce que la partie la plus saine du genre humain a cru fermement, constamment et universellement depuis dix-huit siècles, n'est pas absurde.

C'est un spectacle intéressant pour le chrétien dévoué, et instructif pour tous les penseurs, que celui d'un philosophe fameux, d'abord chré-

tien, ensuite déiste très-avancé, professant néanmoins hautement que le premier mystère du Christianisme, auquel les incrédules ont tant insulté, non seulement n'est point absurde ; mais encore qu'il est l'expression la plus élevée de la raison humaine, et le plus magnifique résultat du travail intellectuel des siècles antérieurs. (*)

Au point de vue de la plupart des antichrétiens, la morale du Christ est certainement impossible. J'en conviens, et même je le proclame bien haut. Considérant le Christianisme comme le produit de l'activité humaine, ils supposent que l'homme réduit à ses propres forces, devra porter le lourd fardeau de sa loi morale. Or s'il en était ainsi, assurément il n'est pas un être humain qui pût même le soulever. Mais la question est posée, on ne peut plus mal, par les adversaires. Pourquoi ne veulent-ils pas voir ce que les chrétiens ne cessent de leur montrer ! Pourquoi s'obstinent-ils à laisser dans l'ombre un élément que les chrétiens mettent toujours en lumière ? Le concours surnaturel de Dieu avec l'homme, sa grâce ?

Mais la grâce est un mystère ! Et qu'importe le mystère ? Le concours naturel du Créateur, avec tous les êtres de la création est-il moins mystérieux ? Toutefois il vous faut bien l'admettre, sous peine de renoncer aux plus claires notions de la raison dont vous êtes si fier. Enfin mystère ou non, la grâce est une force nouvelle que le chrétien suppose accordée à l'homme pour le mettre en état d'accomplir les prescriptions que lui impose sa foi. Donc à moins que vous ne prouviez la nullité ou l'insuffisance de ce secours, vous ne sauriez affirmer que la morale chrétienne est impossible.

En vain vous y signaleriez des préceptes contraires aux penchants universels de notre nature ; en vain vous prétendriez que pour s'y soumettre, il faudrait que l'homme s'élevât au-dessus de lui-même, et changeât pour ainsi dire sa constitution, ce qui répugne évidemment. Je vous répondrai : oui, il y a dans la morale chrétienne des impossibilités pour l'homme isolé de Dieu, auteur de la grâce ; mais il n'y en a point pour l'homme uni à Dieu, auteur de la grâce. Affirmer l'insuffisance de la grâce, ce serait affirmer l'impuissance du Tout-Puissant lui-même.

Affirmer la non-existence de la grâce, ce serait s'engager à affirmer son impossibilité : car en cette matière on ne saurait invoquer le raisonnement à posteriori ou l'expérience. Mais l'affirmation de l'impossibilité de la grâce devrait poser nécessairement sur la base ruineuse de son incompréhensibilité.

Il est malaisé de comprendre comment plusieurs s'opiniâtrent à soutenir l'impossibilité de la morale chrétienne, tandis qu'à tous les âges, l'histoire nous montre non pas seulement quelques individus, mais de grandes multitudes la réduisant en pratique avec une entière perfection ; tandis que nous voyons encore de nos jours, dans nos cités et dans nos villages, des savants et des ignorants, des riches et des pauvres,

(*) F. Lamennais. Esquisse d'une philosophie.

des vieillards et des jeunes gens, des enfants même, des hommes et des femmes en très-grand nombre, aller beaucoup au delà du précepte évangélique. Qu'on me signale tel commandement et même tel conseil de la doctrine chrétienne que l'on voudra, et je m'engage à prouver leur possibilité par une expérience authentique mille fois répétée. Qu'y a-t-il de plus opposé à la nature de l'homme, tel qu'il nous est donné de l'observer, que l'abnégation individuelle, la pauvreté, la chasteté, l'humilité et l'obéissance prises dans leur intégrité ou leur perfection ? Ou en d'autres termes, qu'y a-t-il de plus révoltant pour l'homme que l'invitation suivante : aimez à être privé de tout, même quelquefois du nécessaire ; abstenez-vous des jouissances même purement mentales que l'amour charnel procure à tous les êtres sensibles ; aimez le mépris et l'opprobre et détestez la louange la mieux méritée ; quand vous aurez observé la loi toute entière, avec les plus rudes travaux, regardez-vous comme un serviteur inutile, et même vous n'excéderez pas en vous estimant le plus méchant des hommes. Enchaînez votre volonté à la volonté d'un de vos semblables, soumettez aveuglément à son intelligence votre intelligence propre, en sorte que vous soyez pour lui comme le bâton dans la main du vieillard.

Traitez votre corps comme un esclave toujours prêt à la révolte, et donnez-lui à regret le nécessaire. En toutes vos œuvres renoncez-vous vous-même, et n'ayez en vue que Dieu seul. Vide de vous même, tout plein de Dieu et vivant de sa propre vie, soupirez encore après le bonheur incomparable de répandre votre sang pour sa gloire.

Eh bien ! à toutes les époques de l'histoire du Christianisme, et de nos jours aussi bien qu'autrefois, l'on voit des légions d'individus humains, de toute sorte, pratiquer exactement tout ce que nous venons de dire, et beaucoup d'autres choses que nous n'avons pas dites. Ce n'est point là une assertion vaine, ni même problématique. Il suffit pour en demeurer convaincu, d'avoir une légère teinture de l'histoire ecclésiastique, et de ne pas ignorer les événements religieux.

Donc puisque le réel est incontestablement possible, concluons de sa réalisation tant de fois opérée, la possibilité de la morale chrétienne.

Je suppose d'abord que les incriminations n'enveloppent pas le culte en général, ni même le culte extérieur en particulier, autrement toute religion quelconque serait mise en cause. En second lieu, je ferai remarquer que l'on doit regarder comme non avenue toute difficulté tirée des rites particuliers et locaux. Pour argumenter efficacement contre le rite chrétien, il faut attaquer ce qu'il y a de général et d'universel dans ce rite. Or si on l'envisage ainsi, et qu'on en comprenne le sens, non seulement on n'y trouvera rien d'inutile et de ridicule, mais encore tout y paraîtra vénérable et salutaire.

Plusieurs se figurent la liturgie chrétienne comme un ensemble de cérémonies plus ou moins bizarres, sans signification connue, et n'ayant point

d'autre valeur que d'amuser et de distraire un peuple grossier, que l'on retient et que l'on enfonce par là davantage dans le sensualisme. Cette imagination n'est rien de moins qu'une contre-vérité. La partie cérémonielle du Christianisme a précisément pour but d'élever l'homme au-dessus des sens ; elle est de plus très-propre à atteindre cette noble fin. Elle frappe les sens sans doute, et il le fallait bien en vérité ; car comment saisir fortement l'homme, être sensible surtout, si l'on n'impressionne d'abord ses sens ! Mais ce n'est point là l'objet final du culte chrétien. Après avoir ainsi fixé l'attention de l'homme, il le transporte dans une plus haute sphère. Les rites qui en forment l'ensemble, sont comme un vaste symbolisme d'où ressort le plus haut et le plus salutaire enseignement. Les rites sacramentaux en particulier nous donnent sur la bonté, la justice et la miséricorde de Dieu, sur la faiblesse et la corruption de l'homme, sur la nature, la puissance et le nombre de nos ennemis, des leçons de sagesse que nous demanderions en vain à la philosophie humaine.

Il y a, par rapport à la question qui nous occupe, un fait culminant qui doit sinon résoudre, du moins trancher les principales difficultés qu'elle a fait naître. A aucune époque de l'histoire, et sur aucun point du globe, on n'a trouvé un peuple aussi affranchi des sens, aussi pratiquement spiritualiste que le peuple chrétien : preuve manifeste que la religion de ce peuple n'est pas favorable au sensualisme.

Quelques esprits prévenus ou malveillants ont prétendu trouver dans le Christianisme des pratiques superstitieuses et idolâtriques. S'ils avaient voulu prendre la peine de s'enquérir d'une part de la vraie nature de la superstition et de l'idolâtrie, et de l'autre des idées chrétiennes, ils n'auraient pas, comme certains héros de la fable, consumé leur temps à combattre des chimères. Le Christianisme rend à Dieu seul l'honneur qui lui est exclusivement dû ; donc son culte ne saurait être idolâtrique. Le Christianisme ne rend les honneurs religieux d'un ordre inférieur qu'à des êtres qui les méritent, par leur éminente participation aux perfections divines, et nul ne prouva jamais qu'il ait excédé dans le mode : donc son culte est pur de toute superstition.

Par tout ce qui précède, l'on voit avec combien de raison nous avons dit que les attaques des antichrétiens contre la Religion du Christ n'étaient pas solidement fondées. L'on devra donc convenir que le Christianisme, un si vaste système, qui embrasse à la fois Dieu, l'homme et le monde, le passé, le présent et l'avenir, le temps et l'éternité, ne répugne pas à l'idée de l'infinie perfection de l'auteur qu'on lui suppose, ou que du moins l'on ne voit pas une répugnance de cette sorte.

La comparaison du Christianisme sous le triple rapport du dogme, de la morale et de la liturgie avec la souveraine perfection de Dieu en qui l'on veut trouver sa raison suffisante, était l'épreuve la plus délicate de l'hypothèse que nous discutons. Elle l'a subie avec bonheur. Nous la verrons

triumpher sans peine dans les questions soulevées touchant la propagation et la conservation de cette même doctrine.

Qu'on ne s'étonne pas de la marche rapide des pêcheurs de Galilée ; que le courage, la constance et le dévouement extraordinaires de ces pauvres ignorants ne surprennent personne. L'esprit de Dieu les éclaire, les soutient et les anime. C'est sa vertu qui opère par ces faibles instruments les prodiges de conversion qui remplissent l'histoire. Cet esprit de force invisible se communique aux disciples des apôtres aussi bien qu'aux apôtres eux-mêmes.

C'est pourquoi ils témoignent le même héroïsme que leurs maîtres. Leur ardeur à triompher de la superstition et des vices qu'elle enfante, leur fermeté dans leurs souffrances, leur empressement à mourir, paraissent nécessairement des faits bien simples, quand on songe qu'ils étaient pleins de Dieu, pour ainsi parler. Leur triomphe final par tout l'univers ne pouvait manquer d'avoir lieu ; car il n'y a pas de résistance insurmontable à l'Être suprême. Enfin, avec le concours divin, la conservation du Christianisme dans son intégrité, durant tant de siècles, à travers tant d'obstacles, est aussi la chose du monde la plus facile à comprendre.

Toutefois l'on pourrait élever ici une objection spécieuse. Si le Christianisme, si sa propagation, si sa conservation sont l'œuvre de Dieu ou du Tout-Puissant, pourquoi ce mélange perpétuel de la faiblesse et de la force, de l'humain et de l'extra-humain ? Ce phénomène très-réel paraît en effet de prime abord une véritable anomalie. Mais si l'on veut se donner le temps de la réflexion, et qu'on l'examine de près, on y verra briller le cachet d'une très-haute sagesse ; et tout s'expliquera sans peine.

L'établissement et la conservation du Christianisme sont une œuvre divine, opérée par des instruments humains. Voilà pourquoi à côté de la force paraît la faiblesse ; voilà pourquoi l'histoire du Christianisme offre aux yeux du lecteur tant d'alternatives de succès et de revers suivis du triomphe définitif de cette impérissable religion.

Quand Dieu veut produire un effet conjointement avec l'homme, il agit de façon que l'homme paraît conserver et conserve réellement toute sa liberté, quoique pourtant en dernier résultat l'effet voulu de Dieu soit infailliblement produit. Les œuvres du Seigneur sont toujours marquées au coin de la sagesse aussi bien que de la puissance. Or si le Christianisme, parti de la Judée, avait triomphé de l'univers instantanément, sans résistance, sans combats et sans revers ; si ce beau soleil s'était avancé sur l'horizon sans que pas un nuage n'eût obscurci son front radieux, je verrais, je l'avoue, dans ce spectacle une superbe manifestation de la toute puissance ; mais l'infinie sagesse serait beaucoup éclipsée. En effet le Christianisme n'aurait pu s'établir et se conserver de la manière que nous venons de le dire, sans le renversement de toutes les lois morales. Il aurait fallu anéantir la liberté de l'homme. Or la liberté entraîne avec elle, dans sa chute, la morale et la religion.

Sous l'empire de la nécessité, il y aurait eu beaucoup plus grand nombre de chrétiens que dans l'hypothèse de la liberté ; mais des multitudes de volontés impuissantes à ne pas faire le bien, rendraient moins de gloire à Dieu, en le faisant constamment, qu'une seule nature libre de choisir entre le bien et le mal, et qui se détermine au bien.

Pour qui veut voir, il y a assez de lumière dans le double fait de la propagation et de la conservation du christianisme. Il y a assez de ténèbres, pour qui veut s'aveugler.

Puisque l'hypothèse des chrétiens, relativement à l'apparition, à l'établissement et à la durée du Christianisme, rend une raison suffisante de ce triple phénomène et de ses différentes circonstances, il faut conclure, conséquemment aux règles de l'hypothèse en général, qu'elle est très-probable. Il est donc très-probable que le Christianisme est divin.

Mais les chrétiens ne se bornent pas à une probabilité de cette sorte. Leur explication, disent-ils, n'est pas une simple hypothèse, tant vraisemblable que l'on voudra. C'est un fait réel, et le Christianisme a véritablement Dieu pour auteur et pour appui. Il est certainement divin. C'est ce qu'établissent de concert et les faits de l'histoire et la saine métaphysique.

A moins de réduire à néant l'autorité de l'histoire, on ne peut révoquer en doute l'authenticité des livres historiques et prophétiques du peuple Juif. Car tout ce que la plus sévère critique exigea jamais de conditions, pour opérer la conviction pleine et entière de l'autorité d'un monument, s'y trouve réuni. Or dans toute la suite de ces livres, c'est-à-dire grand nombre de siècles avant l'évènement, l'on voit racontée en détail l'histoire de Jésus-Christ, fondateur du Christianisme. Les premiers traits de sa physionomie apparaissent dans le récit des faits primitifs, et toujours dans la suite ils vont se dessinant d'une manière plus saillante. Chaque grand personnage de l'histoire biblique y donne comme un coup de pinceau. Enfin, vers l'époque de la captivité du peuple Juif à Babylone, c'est-à-dire deux cents ans avant sa venue, la biographie du Christ était complète. On y voyait sa généalogie, son origine divine et humaine tout à la fois, le lieu et l'époque précise de sa naissance, l'état politique des Juifs et l'attente du monde entier à sa venue ; sa bonté, sa douceur, sa modération, sa prédilection marquée pour les malheureux, pour les pécheurs, les pauvres et les malades. Son zèle pour la loi du Seigneur, ses miracles, la promulgation de sa loi, l'abolition de l'ancien culte et l'établissement d'un culte nouveau. Mais ce que les merveilleux historiens du Christ avaient décrit avec le plus de détail, c'étaient les circonstances et le résultat de sa passion et de sa mort : la trahison de l'ami perfide, son infâme marché, le prix du sang divin qu'il avait vendu, la fuite des autres disciples, le supplice de la flagellation, l'horreur des crachats ; le partage des vêtements du Sauveur, le bois sur lequel il devait expirer, le fiel dont on devait l'abreu-

ver, la gloire de son tombeau, et les changements prodigieux opérés après sa mort et par sa vertu dans le monde entier, aussi bien que les détails du châtimeut épouvantable infligé à Jérusalem et à la nation juive toute entière, souillée de son sang : tous ces faits, si nombreux et si divers, avaient apparu aux prophètes. La grande figure du Rédempteur brillait alors de tout son éclat, et ne pouvait être méconnue.

Il vient enfin, après avoir excité constamment l'attente du genre humain, depuis son origine. Les âmes simples et droites, les hommes de bonne volonté, et que le préjugé ou la passion n'aveugle point, le reconnaissent aussitôt. D'autres, en très-grand nombre, surtout parmi les principaux de la nation, n'ayant voulu considérer dans le signalement du Christ tracé par les prophètes, que les caractères de sa grandeur, refusent de reconnaître le Messie dans un homme d'une apparence vulgaire. Afin de convaincre ces esprits récalcitrants, Jésus, sans dépouiller son extérieur humble et pauvre, produit au dehors le pouvoir surhumain qu'il a reçu du ciel. Il fait des œuvres que nul n'avait jamais faites avant lui. Les prodiges sans nombre qu'il opère partout, sont toujours des traits de bienfaisance. Il les sème sur ses pas avec une incroyable profusion. Un peuple immense s'attache à lui, et c'est au milieu de cette multitude, non pas dans l'ombre et en la compagnie de quelques affidés, qu'il déploie sa puissance. Ses miracles sont des faits sensibles, obviés et durables que chacun, ami ou ennemi, peut vérifier à loisir, et dont quelquefois tous les spectateurs sont l'objet. On le voit tantôt guérir, avec la seule parole, des maladies incurables et saillantes à tous les yeux ; tantôt rassasier tout un peuple avec quelques pains ; d'autres fois, d'une barque agitée par les flots, commander aux vents et à la mer en courroux, à la vue des passagers et de l'équipage saisis de frayeur et d'admiration. Mais ce qui est tout autrement merveilleux, le Christ mort sur la croix, se ressuscite lui-même, après trois jours de sépulture.

La vie de Jésus et sa doctrine ne sont pas moins étonnantes que les œuvres de sa puissance. Une foule d'ennemis, c'étaient les premiers de la nation, les Pharisiens, les Scribes et les prêtres, secte de dévots fanatiques et superstitieux ; les Sadducéens, école de philosophes mécréants ; toute une multitude d'hommes haineux, jaloux, pleins d'astuce, dont il censure librement les vices énormes, s'attache à ses pas, comme une meute de limiers furieux ; et toutefois sa vie est si pure, qu'il ne craint pas de leur porter ce défi solennel : Qui de vous me convaincra de péché ? Ou plutôt comment ne pas admirer sa manière de vie, quand on considère sa religion profonde envers Dieu, son amour ardent pour les hommes, sa compassion pour les pécheurs et les indigents, et généralement pour quiconque avait à souffrir ? Comment ne pas être ému jusqu'aux larmes, en lui voyant donner pour preuve de sa mission divine, le soin qu'il avait d'évangéliser les pauvres ? Sans faste ni ostentation, Jésus méprise la richesse et la

gloire humaine. Lui qui commande à la nature entière, n'a pas où reposer la tête. Pour soulager les autres, il fait des miracles ; et il se condamne lui-même à vivre d'aumônes. Dans un siècle excessivement corrompu, et parmi des hommes avides de richesses, il lève le triple étendard de la pauvreté, de la pénitence et de la chasteté, et le porte glorieusement jusqu'au trépas. Les vertus qu'on avait admirées en Jésus durant sa vie publique, éclatent surtout pendant sa douloureuse passion. Sa patience, sa douceur, son humilité, sa grandeur d'âme en présence du roi de Galilée, du gouverneur romain, des chefs de la nation juive, en face de tout un peuple altéré de son sang, entre les mains d'une soldatesque brutale qui épuise sur lui tout ce que la rage peut inspirer de plus cruel et de plus infamant ; son immense charité, qui lui fait excuser ses bourreaux acharnés et prier pour eux à l'heure même de son trépas, tout cela dépasse infiniment l'héroïsme humain. Rappelez-vous la parole d'ineffable bonté que laisse tomber Jésus sur les lèvres de l'affreux Judas qui le baise pour le trahir ; songez à son silence magnanime ; enfin écoutez bien ce discours de charité inouïe : " Mon père pardonnez-leur, ils ne savent ce qu'ils font : " et vous vous écrierez sans doute avec un sophiste fameux de l'autre siècle : " Oui, si la mort de Socrate est celle d'un sage, la mort de Jésus est celle d'un Dieu ! "

La doctrine du Christ est aussi admirable que sa vie. Jamais il n'étudia les lettres humaines, jamais il ne fréquenta les écoles de sagesse alors existantes, et toutefois il prêcha au monde la doctrine la plus sublime, la plus sainte, la plus vraie et la plus complète qui ait jamais retenti aux oreilles de l'homme. Aucun des sages qui l'avaient précédé, aucun des sages qui l'ont suivi ne saurait entrer en parallèle avec lui. Depuis dix-huit siècles, un très grand nombre d'esprits pénétrants s'est attaché avec une extrême ardeur à trouver dans l'ensemble ou dans les détails du système chrétien du moins quelque chose de defectueux, et qui ne cadrât point avec l'idée d'une doctrine que l'on dit venir du ciel. Tous leurs efforts sont demeurés sans résultat ; et aujourd'hui, en plein dix-neuvième siècle, le disciple du Christ contemple, ravi de joie, l'édifice élevé par son maître, tellement intact, qu'il n'y manque pas la moindre pierre. La superbe pyramide du désert respectée par la main de l'homme, est du moins rongée et noircie par le temps : la colonne dressée par Jésus-Christ, au milieu du monde, pour lui montrer sa voie, est maintenant, malgré les efforts de vingt générations successives, aussi brillante que jamais.

Dans le portrait de Jésus tracé par les prophètes, l'on voit un mélange étonnant de grandeur et de bassesse, de faiblesse et de puissance : le divin et l'humain s'y marient constamment. Et il en est ainsi en effet durant toute la vie du Rédempteur. Il naît d'une jeune fille pauvre et ignorée, mais vierge sans tache ; il voit le jour dans une étable ; mais les anges chantent sa naissance et les bergers d'alentour viennent l'adorer ; mais une

étoile appelle à son berceau, du fond de l'Orient, des sages et des grands du monde : il s'enfuit en Égypte pour éviter la fureur d'Hérode ; mais c'est un messenger céleste qui dévoile les cruels desseins du tyran. Durant son séjour à Nazareth, il passe pour un enfant ordinaire ; mais à l'âge de douze ans, au milieu des docteurs de la loi, il fait paraître une sagesse qui n'était pas de l'enfant, pas même de l'homme. Pendant les trois dernières années de sa vie, le Dieu se montre plus à découvert, sans trop mettre néanmoins l'homme dans l'ombre. Les Juifs grossiers et prévenus, ne virent en lui, durant sa passion, que l'homme dans sa faiblesse native ; il en fut à peu près ainsi des disciples encore charnels et de plus alors bouleversés par la terreur. Cependant tout le long de la voie sanglante du calvaire, il s'échappait de la face de Jésus d'éclatants rayons de sa gloire. Dans le jardin témoin de ses ineffables tristesses, il avait bien fait voir qu'il était le grand maître de la vie, en terrassant, d'une seule parole, la troupe de scélérats venus pour le prendre : il le montra plus clairement encore peut-être sur la croix, quand, sur le point d'expirer, il poussa ce cri si puissant qui retentit depuis les entrailles de la terre jusqu'au sommet des astres, brisa les rochers, ouvrit les tombeaux et couvrit toute la nature de ténèbres et de deuil. Les sublimes vertus qu'il avait pratiquées pendant tout le cours de sa passion avaient d'ailleurs, comme nous l'avons déjà remarqué, percé le sombre nuage qui dérobaux yeux sa nature céleste. Il ne voulut pas, ainsi que l'y invitaient ironiquement ses ennemis, descendre du gibet ; il consentit à mourir et à être enseveli ; mais le tombeau devint le principal théâtre de sa gloire. C'est là qu'il donne la plus authentique preuve de sa divinité en rompant les liens de la mort qu'il avait volontairement subie.

Qui pourrait ne pas voir dans ces faits incontestables et très-évidemment miraculeux le sceau de la divinité.

D. G.

(Suite de ce chapitre au prochain numéro.)

LA BIGOLANTE.

HISTOIRE VÉNITIENNE.



I.

La vie, à Venise, est poétique jusqu'en ses moindres détails, grâce à la position singulière de cette ville incomparable. Tout s'y fait avec aisance et sans bruit, par suite de l'absence totale de voitures : jamais cheval n'a paru dans la ville aquatique des Doges, et le peuple, dans son ignorance, appellent cet animal fabuleux un bœuf sans cornes, *bue senza corni*. Aussi, à l'époque où j'habitais le Grand-Canal, les vénitiens riaient sous cape en appréciant que l'Autriche leur envoyait, pour gouverneur, un général de cavalerie. Tout le monde navigue à Venise, et circule d'une manière paisible et gracieuse à travers les innombrables canaux qui sont les rucs liquides de cette cité. La gondole est le moyen de transport universel : on va par eau à ses affaires, en visite, à la promenade, au théâtre, à l'église et au cimetière ; des barques chargées de fruits, de légumes, d'herbes et de fleurs passent sous vos fenêtres pour se rendre au marché, et laissent des traces parfumées de leur passage sur les flots silencieux. Un jour, j'aperçus une barque qui faisait force de rames pour m'aborder ; elle contenait un homme, deux femmes et une douzaine d'enfants ; quand tout ce monde fut à ma portée, il me tendit les mains, en chantant un cantique à la Madone : c'étaient un mendiant et sa famille, qui venaient me demander l'aumône en gondole.

Le pittoresque, comme on dit, relève ici les plus humbles fonctions du ménage de chaque jour : ainsi, au lieu de ces prosaïques Auvergnats, barbouillés de noir, qui s'attellent à leurs tonneaux roulants pour abreuver Paris, Venise a des porteuses d'eau qui sont les plus charmantes filles du monde. On les appelle des *Bigolante* en dialecte vénitien. Ce sont, en général, des paysannes du Frioul et du Tyrol qui descendent de leurs montagnes pour venir exercer ce métier dans la ville. Elles sont, pour la plupart, jeunes et jolies ; leur costume consiste en un grand jupon de drap qui leur monte jusque sous les bras, et dans une chemise de grosse toile, plissée à la poitrine et dont les manches sont très-courtes ; elles sont coiffées d'un chapeau d'homme en feutre noir surmonté d'un bouquet de fleurs ; leurs pieds et leurs jambes sont nus, et elles vont ainsi, d'un pas gymnastique, en tenant en équilibre sur l'épaule deux seaux de cuivre rouge. Le rendez-vous général des bigolantes est dans la cour du palais ducal, une des merveilles de Venise. Là, en face de l'escalier des Géants,

s'élèvent deux superbes citernes de bronze, ciselées comme des autels, chefs-d'œuvre de Nicolo de Conti et de Francesco Alberghetti : ces deux artistes y ont sculpté, avec un goût exquis, des griffons, des sirènes et différents sujets aquatiques tirés de l'Écriture. On trouve la meilleure eau de Venise dans ces citernes : aussi sont-elles très-fréquentées, et j'allais souvent y étudier cette classe intéressante des porteuses d'eau, qui se réunissent là, matin et soir, pour causer et remplir leurs seaux, au bord du puits, comme autrefois les filles des patriarches. J'y vis un jour une petite bigolante d'environ dix à douze ans : elle était délicate et charmante ; le hâle n'avait pas encore fait disparaître sur son teint la neige de ses montagnes ; elle hôtait, par suite de quelque accident arrivé à son pied droit. Elle se mit à puiser de l'eau pour ne pas perdre de temps, tout en relevant par derrière son pied malade, qu'une de ses compagnes examinait avec solitude. Ces deux femmes avaient une pose si gracieuse, qu'elle aurait tenté le pinceau d'un peintre ou le ciseau d'un sculpteur.

Venise est une ville tout orientale : les conteurs y abondent, et leurs récits merveilleux semblent des reflets du clair de lune des *Mille et une Nuits*. Un soir, en prenant une glace avec moi dans un des cafés de la place Saint-Marc, un vieux Vénitien m'a raconté cette histoire d'une bigolante des temps passés.

II.

C'était au commencement du dix-septième siècle, sous le dogat de Marino Grimani, quand la sérénissime République était encore dans toute sa splendeur, et inscrivait sur son livre d'or la maison de Bourbon dans la personne de son chef Henri IV. Il y avait alors une petite porteuse d'eau qui s'appelait Orsèola : fille d'une bigolante, elle continuait le métier de sa mère, qu'elle avait perdue, ainsi que son père. La pauvre orpheline vivait de son travail avec simplicité et dignité, et avait de bonnes pratiques : son air naïf, sa grâce et sa beauté plaisaient à tout le monde. Ses cheveux, d'un blond roux, tordus et natés derrière la tête, étaient traversés par une longue aiguille d'argent ; de grosses et lourdes boucles d'oreilles, seul héritage de sa mère, tintaient comme des clochettes autour de sa tête : elle portait une jupe de drap bleu, un corset rouge, et son petit chapeau de feutre noir était égayé, l'été par une rose moins fraîche qu'elle, l'hiver par une plume de perroquet. Nulle ne courait plus légèrement, pieds nus, en balançant la tête et en portant sur l'épaule ses deux larges seaux de cuivre poli, sur les dalles de la place Saint-Marc et à travers les *calles* de la ville, ces petites rues larges de quatre pieds, qui sont un véritable labyrinthe pour ceux qui n'en ont pas le fil. Jamais voix plus fraîche et plus sonore ne vanta sa marchandise, en criant continuellement : *Acqua fresca e tenera*. Une poignée de riz cuit à l'eau suffisait à son déjeuner ;

quelques tranches de citrouilles grillées lui servait de souper, et ses seaux lui procuraient une boisson limpide. Orsécôla commençait sa journée, à l'aube du jour, par entendre la messe dans la basilique de Saint-Marc, à la chapelle Zeno, devant la statue de la Vierge *alla scarpa*, ainsi nommée parce qu'elle est chaussée d'un soulier d'or. Aussitôt après, elle courait remplir ses seaux aux citernes du palais ducal. Dans les cimetières d'Orient, la pierre des tombeaux est creusée pour recueillir les gouttes de rosée, et offrir cette coupe funèbre à la soif des oiseaux du ciel. De même à Venise, on remarque, près de chaque citerne, une petite cuvette creusée dans une dalle : les bigolantes la tiennent toujours pleine d'eau pour la consommation des pigeons de Saint-Marc, à qui la chaleur fait souvent chercher un asile dans la cour du palais. On connaît l'histoire de ces oiseaux, nourris aux frais de la République ; après la chute de la Sérénissime, une vieille patriicienne les comprit dans son testament, par un legs spécial qui assura leur subsistance. Ces pigeons sont toujours en grande vénération à Venise ; les étrangers aiment à les voir voler sur la place Saint-Marc, et je me rappelle encore le bonheur qu'éprouvait ma petite Teresina à courir après ces petits Vénitiens emplumés.

Un matin, Orsécôla vit s'abattre à ses pieds un jeune pigeon mourant de soif et de faim ; elle le recueillit, lui donna quelques gouttes d'eau et des miettes de pain, et s'en fit bientôt un ami. L'oiseau reconnaissant était presque toujours perché sur son épaule ou sur le bord d'un de ses seaux de cuivre ; il accompagnait la jeune fille dans ses courses chez ses pratiques. Mais par un accord tacite, il s'était réservé l'entière liberté de ses mouvements : il ne souffrit jamais que la bigolante l'emprisonnât dans une cage ou l'emmenât dans sa chambre ; il passait les nuits sur une des coupoles de Saint-Marc, et le matin il se retrouvait exactement au rendez-vous de la citerne.

Orsécôla avait nommé cet oiseau chéri *Carino*. Un jour elle s'aperçut qu'il avait pris l'habitude d'aller se percher au bas d'une fenêtre peinte en rouge qui est sous les Plombs. Ces plombs de Venise, dont on a tant abusé, tirent tout simplement leur nom de ce que la charpente du palais ducal est recouverte de feuilles de plomb, au lieu d'être revêtue de tuiles ou d'ardoises. Ce sont les greniers du palais qui forment ces fameuses prisons : elles sont, sans doute, un peu chaudes en été ; mais elles ont un beau jour et un air pur. J'y ai vu la cellule où fut enfermé Silvio Pellico : elle m'a rappelé le grenier où l'on nous faisait faire des pensums au collège. C'est à l'une de ces fenêtres que Carino arrêtait son vol. Orsécôla vit un prisonnier, qui, passant ses mains à travers les barreaux, émiettait du pain à son pigeon déjà tout apprivoisé. Ce manège se continua pendant toute une semaine.

— Quel malheur d'être en prison ! se disait la bigolante : c'est si bon de pouvoir courir à travers Venise et de respirer l'air frais des lagunes ! Pauvre prisonnier ! qu'a-t-il donc fait pour avoir été mis là-haut, derrière

ces barreaux ? comme il doit envier le sort de Carino, qui passe son temps à voler des Procuratives à la Zecca, et des dômes de Saint-Marc aux Plombs du palais ducal !

Après avoir mangé le pain du prisonnier, Carino revint une fois sur l'épaule d'Orséola, qui trouva entre ses pattes un petit morceau de linge sur lequel étaient tracés des caractères rouges, comme s'ils eussent été écrits avec du sang. De sa fenêtre, le captif fit un signe à la bigolante, pour l'engager à en prendre connaissance. Hélas ! la pauvre fille ne savait ni lire ni écrire. Elle le regretta pour la première fois de sa vie.

Sous le campanile isolé de Saint-Marc se cachait le bureau en plein vent d'un vieil écrivain public, nommé Grillo, qui avait coutume chaque matin d'agacer les bigolantes, la plume à l'oreille et la plaisanterie à la bouche. Orséola ne l'aimait point, mais il n'y avait que lui qui pût lui faire connaître le mystérieux message : elle alla donc à son bureau.

— Ser Grillo, *favorisca*, lui dit-elle, en lui montrant le morceau de linge.

— Ah ! ah ! s'écria le bonhomme en mettant ses lunettes, quelque lettre d'amour, petite ?

— Non, non, ser Grillo : c'est un chiffon que j'ai trouvé par hasard, et je voudrais savoir ce qu'il veut dire.

L'écrivain public prit le linge, et déchiffra avec peine ces mots, qui sont un proverbe vénitien :

De chi mi fido guardami Iddio ;
De chi non mi fido guardero ico !

“ Que Dieu me garde de celui à qui je me confie ; je saurais bien me garder moi-même de celui dont je me défie.”

— Qu'est ceci, petite ? dit Grillo. Quelque captif t'a écrit cela avec son sang. Prends garde à toi, et ne va pas te mêler de politique.

— Non, non, dit-elle en lui arrachant le morceau de linge et en s'éloignant au plus vite.

Elle avait entendu dire que Grillo était un espion du Conseil des Dix, et qu'il jetait souvent des billets dans la gueule du lion de bronze qu'on montre encore, et qui était, sous la République, la boîte aux lettres des dénonciateurs. Orséola devina que le prisonnier avait écrit ce proverbe pour tâter le terrain, et savoir s'il pouvait se fier à elle ; elle comprit également qu'il serait trop imprudent de confier ce secret au Grillo. Pendant toute la journée elle fut dans une grande perplexité ; enfin, à l'Ave Maria, après avoir fait sa prière à la Madone *alla scarpa*, elle prit une grande résolution, qu'elle agita toute la nuit dans sa tête, et le lendemain, de bonne heure, elle se rendit au bureau de l'écrivain public.

— Ser Grillo, je voudrais apprendre à lire et à écrire. J'ai bonne mémoire et bonne volonté. Voulez-vous me donner des leçons et me dire

combien vous me demanderez de temps et d'argent, le moins des deux possible, car je suis pauvre et je suis pressée ?

—Ah ! ah ! dit le vieux en ricanant, tu veux lire toi-même les billets qu'on t'adresse. Fort bien ; mais ne te mêle pas de politique, vois-tu.

—Oh, non ! Ser Grillo ; mais combien cela me coûtera-t-il de temps et d'argent ?

—Quand au temps, cela dépendra de ton intelligence ; quant à l'argent, tu me donneras un sequin quand tu sauras lire et écrire, et tu m'apporteras mon eau gratis tout le reste de ta vie.

Orscola accepta ce marché et se mit à économiser plus que jamais. Chaque matin elle prenait une leçon, et chaque soir, après avoir couru tout le jour, elle étudiait son alphabet à la clarté de la lune, au pied d'une des colonnes de la Piazzetta. Elle eut beaucoup de peine dans les commencements ; mais sa résolution était indomptable, et sa persévérance se trouvait encouragée chaque jour par la vue du captif, qu'elle contemplait longuement, tandis qu'il caressait Carino et lui donnait à manger. Au bout de quelques mois, la bigolante crut savoir lire ; mais sa science fut mise aussitôt à une rude épreuve : elle trouva sous l'aile du pigeon un nouveau billet écrit au curedents, avec du sang, sur une toile de chemise. Elle ne put parvenir à lire ces caractères fort mal tracés ; dans son désespoir, elle se promena avec le billet toute la nuit, usant ses yeux à le déchiffrer au clair de la lune. Quand le jour parut, dès qu'elle vit le captif à sa fenêtre, elle lui fit des gestes et des signes pour l'encourager à se confier à elle.

La bigolante sentit la nécessité de continuer ses études ; ce qu'elle fit avec une louable persévérance.

III.

Nous avons oublié de dire que son confesseur, un vieux prêtre de Saint-Marc, son seul ami, avait fiancé Orscola à un honnête gondolier du *Traghetto de San-Mose* (*), nommé Beppo. Il y avait à cette époque, parmi les gondoliers, deux factions fort célèbres et dont il reste encore quelques traces : c'étaient les Castellani et les Nicolotti. Les premiers occupaient la partie de la ville qui renferme la place Saint-Marc et le palais ducal, de sorte que le doge était considéré comme faisant partie des Castellani. Il en résulta que les Nicolotti voulurent aussi avoir leur doge populaire, nommé par l'élection. Le choix tombait ordinairement sur un vieux gondolier expérimenté, qui, tout en devenant le chef de ses compagnons, continuait à vivre et à travailler au milieu d'eux : aussi les Nico-

(*) Le Traghetto est, dans chaque quartier, le lieu de station des gondoles publiques, qui attendent là les voyageurs. Ce sont les places de voitures de Venise. Rien n'est plus bruyant que ces réunions de gondoliers.

lotti disaient-ils avec orgueil aux Castellani, dans le dialecte vénitien : *Ti, ti voghi il doge...e mi vogo col doge* (Toi, tu rames pour ton doge ; moi, je rame avec le mien !) Le père de Beppo avait été élu doge des gondoliers, et son fils, qui avait quelque espérance de lui succéder, portait fièrement le bonnet noir, signe distinctif des Nicolotti, tandis que les Castellani ont sur la tête le bonnet rouge. Les fiançailles de Beppo avec Orsola avaient été célébrées avec pompe, dans l'église San-Giobbe, et en donnant à sa fiancée un simple anneau de cuivre :

—Je suis plus fier, s'écria-t-il, d'être fiancé avec ma bigolante que le doge des Castellani d'être fiancé avec l'Adriatique, le jour de l'Ascension, quand, du haut du *Bucentaure*, il jette à la mer son anneau d'or.

Mais, en attendant, le fils du doge Nicolotti était pauvre comme le saint homme Job, dans l'église duquel il avait été fiancé (*) ; la bigolante n'était pas une moins digne fille de Job, et les deux fiancés durent attendre, pour entrer en ménage, qu'ils eussent fait des économies. Mais Orsola dépensait les siennes pour apprendre à lire et à écrire, et elle cachait soigneusement ce secret à son fiancé. Il fut révélé à Beppo par le méchant Grillo.

—Je te fais mon compliment, dit-il au gondolier : ta fiancée est devenue une savante.

—Une savante ! elle ne sait pas lire plus que moi.

—C'est ce qui te trompe : elle sait lire et même écrire ; c'est moi qui lui ai donné des leçons.

—A quoi cela pourra-t-il lui servir ?

—Mais à lire les billets qu'on lui adresse et à y répondre.

Le front du fils du doge se couvrit d'un sombre nuage.

—Est-ce que tu serais jaloux ?

—Oui, j'aime Orsola, et je suis jaloux même de Carino, quand il vient becqueter ses cheveux.

En ce moment il vit passer la bigolante, ses seaux de cuivre sur l'épaule ; il courut à elle en la menaçant du poing, avec toute la vivacité vénitienne.

—Qu'est-ce que je viens d'apprendre ? s'écria-t-il : qu'as-tu besoin de savoir lire dans un grimoire ? Je m'en passe bien, moi, et je n'en serai pas moins un jour, comme mon père, le doge des Nicolotti.

A cela, la bigolante répondit mille raisons sans dire la véritable : elle alléguait qu'il lui était fort utile de savoir lire et compter, pour tenir note de ce que lui devaient ses pratiques, et que telle bigolante avait perdu beaucoup d'argent pour avoir ignoré la science des nombres.

Beppo ne parut pas convaincu ; il secoua la tête, et d'un air mécontent

(*) Venise est la ville du monde qui compte le plus d'églises consacrées aux Saints de l'Ancien Testament : Saint-Moïse, Saint-Job, Saint-Zacharie, Saint-Isaïe, Saint-Jérémie, Saint-Siméon-et-Juda. Il semble que ce soit autant d'avances que Vénise chrétienne ait faites aux Juifs, de tout temps fort nombreux chez elle.

regagna sa gondole. Le fils du doge avait, sans le savoir, les mêmes idées que Molière sur les femmes savantes.

Orsola était désolée de déplaire en cela à son fiancé, mais elle résolut néanmoins de poursuivre son charitable but. Elle parvint enfin, avec une peine incroyable et vraiment méritoire, à tracer sur du gros papier à envelopper des fruits, en caractères énormes et irréguliers, cette naïve épître adressée au prisonnier qui occupait ses pensées :

“ J'apprends à lire pour vous lire, à écrire pour vous écrire : voilà pourquoi j'écris si mal ; pardonnez-moi. Mais, au nom de Dieu, dites-moi d'abord si vous êtes coupable d'un crime ou d'un péché (*). Si vous n'êtes pas coupable envers Dieu, je ferai tout au monde pour vous sauver. Dites-moi ce qu'il faut faire.”

La bigolante mit ce billet sous l'aile de Carino, avec un bout de crayon. Le pigeon s'envola à son heure accoutumée vers la fenêtre du captif, et en rapporta bientôt cette réponse, écrite avec tant de soin qu'Orsola put la lire aisément :

“ On m'a mis en prison sans m'en dire le motif. Je suis bon chrétien et je suis Français. Donnez de mes nouvelles à la signorina dont l'aïeul a fabriqué de la monnaie de cuir.”

La bigolante fut fort embarrassée pour deviner cette énigme ; elle eut encore recours à l'écrivain public.

—Ser Grillo, lui demanda-t-elle, est-ce qu'il y avait à Venise de la monnaie de cuir ?

—Non pas à Venise, petite, mais en Grèce, où, pendant une expédition, le doge Dominique Michieli, n'ayant plus d'argent pour solder ses troupes, fit mettre en circulation de petits morceaux de cuir frappés à son chiffre, en garantissant, sur son honneur, d'échanger cette nouvelle monnaie contre les valeurs qu'elle représentait, à son arrivée à Venise. La confiance qu'il inspirait fut justifiée : le doge, au retour, acquitta tout ce crédit de cuir, et, depuis lors, la famille Michieli a fait entrer des pièces de monnaie dans ses armoires.

Fort de ce renseignement, la bigolante se rendit au Traghetto de la Piazzetta, où elle avait aperçu la gondole de Beppo qui débarquait un étranger.

—Beppo, lui dit-elle, connais-tu le palais Michieli ?

Certainement, j'y conduis souvent des pratiques : il est là-bas près du Rialto.

—Veux-tu m'y conduire dans ta gondole ?

—Pourquoi ?

—Parce que j'y ai affaire.

—Est-ce donc un secret ?

(*) La bigolante entendait sans doute par *crime* une offense envers la République, et par *péché* une offense envers Dieu.

—Peut-être.

—Tu ne dois pas avoir de secrets pour ton fiancé.

—Oh ! tu le sauras ; mais je ne te le dirai qu'au retour. Dépêchons-nous et rame vivement.

Le bon Beppo, habitué à obéir à sa fiancée comme si elle était déjà sa femme, la fit entrer dans sa gondole, et, remontant le Grand-Canal jusqu'au-delà du pont de Rialto, il aborda au palais Michieli *dalle Colonne*, qui s'appelle aujourd'hui le palais Martinengo et s'élève encore fièrement sur son péristyle à jour. Le doge Dominique Michieli reçut ce surnom *dalle Colonne* parce qu'il rapporta des îles grecques les deux colonnes de granit qu'on a posées sur la Piazzetta, et qui servent encore de piédestal au lion ailé de Saint-Marc et à Saint-Théodore, l'ancien patron de Venise.

Dans ce palais, vivait alors le magnifique sénateur Marc-Antoine Michieli ; il était veuf et n'avait qu'une fille nommée Fabia, dont il était le véritable type de la patricienne de Venise : *bianca, bionda e grassotta* ; c'est ainsi que, de nos jours, on peut peindre encore la Vénitienne des hautes classes : indolente et paresseuse avec délices. L'usage de la gondole les a déshabituées de la marche ; elles savent à peine faire un pas ; et leur plus grand exercice est de se traîner de leur canapé à leur balcon. Cette vie retirée et nonchalante donne à leur teint une blancheur mate d'une délicatesse extraordinaire. Elles vivent en cage, comme ces rossignols captifs qui sont sur leurs balcons et qui, au printemps, font de Venise une volière retentissante.

Telle était la belle Fabia, enfant gâtée par son père et par la fortune. Orscola demanda timidement à lui parler. Le majordome alla prendre les ordres de sa maîtresse, introduisit la bigolante, qui rougissait de poser ses pieds nus sur les tapis d'Orient. A Venise, les patriciens ont toujours montré pour le peuple une familiarité bienveillante, et il ne faut pas s'étonner de voir une bigolante reçue sans difficulté dans la famille dogale des Michieli. La belle Fabia l'accueillit couchée sur son canapé, et remarqua d'abord le fidèle Carino perché sur l'épaule de sa maîtresse.

—Comment ! petite, s'écria-t-elle, tu as osé t'emparer d'un des pigeons de la République !

Orscola, restée debout, raconta l'histoire de Carino, jointe à celle du captif, et montra le morceau de toile avec ses caractères de sang.

A cette vue, la belle nonchalante se leva de son canapé et se jeta languissamment au cou de la bigolante.

—Tu me rends la vie, dit-elle, et elle retomba épuisée sur son canapé.

—Vous connaissez donc ce prisonnier ? reprit Orscola : il dit qu'il est Français.

—Oui, certainement : son père vint à Venise avec le roi Henri III de France, et il y resta pour épouser une Vénitienne ; il mourut ici de la peste qui enleva notre grand peintre Titien. Son fils, le comte Ruggieri,

est né à Venise, mais il a voulu rester Français. Il a demandé ma main et mon père la lui a accordée. Il y a six mois, nous allions nous marier à Saint-Marc ; nous étions déjà au pied de l'autel, quand un serviteur des Dix vint arrêter Ruggieri.

—Et pourquoi ?

—Mon père a toujours cru que la politique soupçonneuse des Dix s'opposait à ce qu'une Vénitienne épousât un Français. Quoi qu'il en soit, depuis ce temps, je n'avais plus entendu parler de mon Ruggieri, et tu es la première qui m'en apportes des nouvelles : que Dieu te bénisse ! Oh ! combien je donnerais pour pouvoir le revoir !

—Rien n'est si facile, signorina : venez avec moi dans la cour du palais ducal.

—Je pourrais être reconnu.

—Eh bien ! signorina, déguisez-vous en bigolante, et nous irons ensemble à la citerne.

Ce projet hardi étonna la pusillanimité de Fabia : c'était un effort qui lui paraissait au-dessus de ses forces physiques et morales. Cependant elle s'y décida, et elle se crut naïvement une héroïne des plus beaux temps de Rome.

Orscola, active et prompte dans ses décisions, redescendit rapidement dans la gondole, et, sans répondre aux questions de Beppo, elle fit ramer le fils du doge jusqu'au bout d'un canaletto, où demeurerait une de ses amies ; elle lui emprunta son costume de bigolante, et revint aussitôt au palais Michioli.

La belle patricienne s'amusa d'abord comme une enfant de ce déguisement ; mais elle pâlit d'effroi quand il s'agit de marcher, et de marcher les pieds nus. Il le fallait pourtant ; jamais bigolante n'avait mis de chaussures. Les pieds mignons de Fabia étaient blancs comme deux flocons de neige sur la cime des Alpes. Orscola lui fit sentir la nécessité de frotter ses pieds avec la vase du canal, pour en dissimuler la finesse et la blancheur. Ainsi déguisée, la patricienne sortit de son palais avec la bigolante, après avoir écarté ses serviteurs, et elle descendit dans la gondole de Beppo ; ce qui surprit fort le bon gondolier.

—Cette bigolante-là, dit-il tout bas à Orscola, me fait l'effet que je me ferais à moi-même si j'avais sur le dos la robe d'un sénateur.

—Zitto ! zitto ! (chut ! chut !) répondit-elle ; tais-toi, et tu sauras tout.

Rassuré par cette promesse, le fils du doge dirigea sa gondole vers la Piazzetta, où les deux bigolantes débarquèrent. Il fallut alors que Fabia mit sur son épaule le bâton qui soutient les deux seaux de cuivre, et elle trouva ce fardeau bien lourd ; il meurtrissait sa peau délicate.

—Que serait-ce donc, se disait tout bas Orscola, si les seaux étaient pleins ? Décidément ces patriciennes ne sont bonnes à rien.

Elles entrèrent toutes deux dans la cour du palais, et, tout en feignant

de remplir leurs seaux à la citerne, Orscola montra à Fabia la fenêtre rouge où le prisonnier était déjà occupé à émietter du pain au pigeon favori. Carino revint, rapportant sous son aile un nouveau billet dans lequel Ruggieri disait qu'il s'occupait de son évasion et demandait une lime.

Fabia envoya un baiser à son futur époux et regagna la gondole, épuisée de fatigue. A peine de retour à son palais, à la nuit tombante, elle se mit au lit, regrettant sa folle équipée, qui lui avait donné un rhume et une courbature. Elle donna une poignée de sequins à Beppo et à Orscola, en priant la bigolante de se charger d'acheter une lime et de la faire passer au captif, ajoutant que, pour elle, il lui était impossible de faire autre chose qu'un vœu à saint Marc, pour la délivrance de son époux.

Beppo fut ébloui de la générosité de la fausse bigolante, et les sequins l'aiderent à contenir sa curiosité, que sa fiancée ne voulut pas encore satisfaire.

IV.

Le jour suivant, Orscola alla dans une boutique de la Merceria et y acheta une petite lime, qu'elle attacha avec du fil sous l'aile de Carino, qui prit aussitôt son vol accoutumé vers la fenêtre du captif. Mais le nouveau fardeau qu'il portait était trop lourd pour le pauvre oiseau : il trébucha dans son vol, se heurta à la corniche sculptée du palais et tomba, tout palpitant, aux pieds du magnifique sénateur Michieli, qui montait en ce moment l'escalier des Géants, avec un membre du Conseil des Dix. Celui-ci ramassa l'oiseau blessé, qui, heureusement, ce jour-là, ne portait rien d'écrit. Mais la lime accusatrice était une charge terrible contre lui : on l'emprisonna comme complice d'un ténébreux complot, et on le garda au moins comme pièce de conviction. L'affaire alla au Conseil des Dix, qui se réunissait en ce moment. Le sénateur Michieli y fut appelé comme témoin ; il voulut faire du zèle et proposa de faire tuer tous les pigeons de la République, qui complotaient avec les prisonniers.

Orscola, qui avait vu toute cette scène, s'en alla tout éplorée la raconter à Fabia. Celle-ci s'était prise d'une grande passion pour Carino : elle avait déjà voulu l'acheter à Orscola ; elle déplora le sort du pigeon au moins autant que celui de Ruggieri. En véritable enfant gâtée, elle en parla le soir même à son père et exigea que le sénateur plaidât la cause des pigeons, contre lesquels il avait d'abord proposé un massacre général. Marc-Antoine Michieli se résigna à cette palinodie, et le lendemain il prononça devant le Conseil un pompeux discours. Dans cette pièce d'éloquence, il compara les pigeons de Venise aux poulets sacrés de Rome et aux oies du Capitole. Bref, il fut applaudi, et les oiseaux de la République obtinrent leur grâce, sauf le trop coupable Carino, qui fut retenu prisonnier. L'espion Grillo, qui venait de faire un rapport secret au

Conseil des Dix, proposa alors de lâcher le pigeon pour voir où il irait. L'avis fut trouvé ingénieux, et Carino, mis en liberté, courut se percher sur la tête d'Orsécôla, qui remplissait en ce moment ses seaux à la citerne. Les sbires reçurent l'ordre de l'arrêter ; la pauvre enfant les suivit tout en larmes, tandis que l'infâme Grillo lui disait en ricanant :

—Petite, ne t'avais-je pas dit de ne pas te mêler de politique ?

Beppo, qui arriva sur ces entrefaites, apprit par les bigolantes l'arrestation d'Orsécôla ; il s'arracha les cheveux et courut dire à l'écrivain public, qui avait déjà repris possession de son bureau :

—Rédige-moi une lettre au doge : je m'offre à remplacer Orsécôla en prison.

—*Matto* (fou), tu ne sais ce que tu dis : laisse-là cette bigolante, qui a comploté contre le salut de la République.

Le fils du doge, désespéré, erra toute la nuit autour du palais ducal en se frappant le front contre les colonnes de la Piazzetta.

Orsécôla, traduite devant le terrible Conseil, y comparut gardant encore Carino sur son épaule. On lui demanda quel était le prisonnier auquel elle envoyait une lime. Elle répondit avec fermeté qu'elle ne dirait pas son nom. On la menaça de la torture, mais rien n'ébranla sa généreuse résolution. Comme on la faisait sortir de la salle, un autre accusé entra, le pigeon vola sur son bras : c'était Ruggieri. Orsécôla le reconnut, quoiqu'elle ne l'eût jamais vu que de très-loin. Elle eût cherché à le sauver, quand même il eût été vieux et laid ; elle fut éblouie de le trouver si jeune et si beau : c'était moins de l'amour que du respect qu'elle éprouvait pour ce patricien, qui lui semblait un être d'une nature supérieure à la sienne.

Le beau Français la reconnut pour la petite bigolante qui avait voulu le délivrer, et plein de reconnaissance, il lui dit tout bas, dans le langage laconique des prisonniers, en passant devant elle : *Per me?* et Orsécôla lui répondit : *Per te!*

On demanda à la bigolante pour quel motif elle avait cherché à favoriser l'évasion du Français, si c'était pour l'amour du Ruggieri ou pour l'amour de sa famille.

—C'était pour l'amour de Dieu, répondit-elle simplement : il m'avait assuré qu'il n'était pas en prison pour un *péché*.

Après avoir été confrontés et interrogés, le prisonnier et la prisonnière furent descendus séparément dans les Puits. Les poètes et les romanciers ont abusé des Puits de Venise autant que des Plombs : d'abord ce ne sont pas des puits ; ce sont des cachots, qui ne sont pas sous l'eau comme on l'a prétendu, et qui ne sont ni plus terribles ni plus inhumains que les autres prisons d'Etat de la même époque. La pauvre Orsécôla n'en fut pas moins à plaindre et versa des larmes quand elle fut plongée dans ces demeures funèbres.

—Ah ! se dit-elle, combien j'avais raison de le plaindre et d'essayer de

le sauver ! je sens maintenant par moi-même combien il est affreux d'être privé de sa liberté.

v.

Le sénateur Michieli, qui avait été le témoin muet de la scène précédente, s'en revint à son palais fort effrayé des nouvelles charges que l'accusation faisait peser sur son futur gendre. Il en raconta tous les détails à Fabia, qui décida son père, non sans peine, à faire tout ce qui serait possible pour sauver Ruggieri. Quant à Orscola, ces deux nobles personnages n'y songèrent plus et ne pensèrent pas que le sort d'une porteuse d'eau fût digne de les intéresser.

Le sénateur se mit en relation avec l'espion Grillo, qu'il acheta à beaux deniers comptants, et qu'il chargea de séduire, par la même voie, les geôliers des Puits. De son côté, Fabia, secouant un peu sa nonchalance, se mit en campagne. Sa mère avait été l'amie intime de la femme du doge Marino Grimani, et Fabia était restée l'enfant gâtée de cette dogaresse, qui était de l'illustre famille des Morosini, laquelle a donné quatre doges à Venise. C'était une bonne et sage princesse, qui était si estimée, que le Pape Clément VIII lui avait envoyé la rose d'or bénite, chaque année, par le Souverain Pontife, le quatrième dimanche de Carême. La dogaresse était l'arrière-petite-nièce de l'abbesse Morosini qui, ayant reçu dans son couvent de Saint-Zacharie le Pape Benoît III et le doge Tradonico, l'an 850, fit don au chef de l'Etat vénitien d'un diadème républicain tout en or, entouré de perles orientales en forme de poires. Ce magnifique présent excita l'admiration générale, et il fut décrété que ce diadème servirait désormais au couronnement des nouveaux doges ; on lui donna, à cause de sa forme singulière, le nom de *Corne dogale*. Les nombreux portraits des doges ont familiarisé les voyageurs à Venise avec cette étrange coiffure, qui était également portée par les dogaresses.

Fabia se fit conduire en gondole au palais ducal et fit demander à la dogaresse une audience, qui lui fut immédiatement accordée, en raison de son intimité particulière avec cette princesse.

— Eh bien ! mon enfant, lui dit la femme du doge, parlez-moi de vos plaisirs. Comptez-vous vous amuser beaucoup cet hiver ?

— Oui, Altesse, je l'espère. Mon père consent enfin à me donner un grand bal masqué au palais Michieli.

— Et quel costume avez-vous choisi, mon enfant ?

— Le plus beau qu'il soit possible. Je viens justement demander à Votre Altesse la permission de paraître dans ce bal en dogaresse, et de me faire faire un habit sur le modèle de vos vêtements de cérémonie.

La dogaresse y consentit et lui prêta dans ce but son costume d'apparat, sans oublier la corne dogale. Fabia la remercia avec effusion et emporta le précieux paquet dans sa gondole. Le soir même, Grillo vint annoncer

que le geôlier était gagné. Fabia remit à l'espion le vêtement de la dogaresse, et il se chargea de faire fuir Ruggieri sous ce costume féminin.

Grillo était fort effrayé du double rôle qu'il jouait et dans lequel il risquait sa tête. Les instructions qu'il donna au geôlier se ressentirent du trouble où était son esprit ; il faut du moins le supposer : car cela seul peut expliquer la confusion de personnages que fit le geôlier des Puits. Peut-être conclut-il judicieusement qu'une robe ne pouvait servir qu'à une femme : en conséquence, au lieu de faire évader Ruggieri, il crut qu'il s'agissait de sauver Orscola. Il fit revêtir à la bigolante la jupe de velours noir et la robe de satin écarlate, et lui mit sur la tête la corne dogale.

Nous avons vu à Venise, au musée du palais Correr, les portraits de deux dogaresses qui sont la plus délicieuse peinture que l'on puisse voir ; il y a quelque chose de plus ravissant encore que leur costume : ce sont leurs pâles visages de Vénitienues. La porteuse d'eau n'avait pas la grâce délicate d'une patricienne de Venise ; mais sa robuste beauté portait fort bien ce costume dogal, et le diadème républicain ne messayait pas à son front bruni par le soleil. Elle éblouit en cet état les yeux du geôlier et ceux de son fils.

— Vous êtes, s'écria cet homme, plus belle ainsi que la femme du doge, qui a l'air d'une plante poussée à l'ombre et qui craint le soleil. Allons, venez vite, ne parlez pas et mettez cette *moreta* (masque vénitien.)

Orscola se laissait faire sans crainte et sans étonnement : persuadée que rien n'arrive sans l'ordre ou sans la permission de Dieu, elle n'était pas plus surprise de porter la corne dogale que de porter ses seaux de cuivre à la citerne. On lui avait laissé Carino, qui la suivit, perché sur la couronne ducal.

Les geôliers, chacun une lanterne à la main, firent monter à Orscola des escaliers, traverser de long corridors, et entrer enfin dans une galerie où pénétrait l'air frais de la nuit.

— Victoire ! dit le geôlier : nous voici sur le pont des Soupirs.

La bigolante tressaillit en entendant le nom de ce pont lugubre, qui conduit du palais ducal aux prisons d'Etat.

Arrivés au milieu du pont, les deux geôliers firent arrêter Orscola, et, à l'aide d'anneaux de fer énormes, il soulevèrent une large dalle. Par l'ouverture qui en résulta, la fugitive aperçut les flots du canaletto et entendit leur clapotement sinistre ; ses conducteurs la firent asseoir sur un vieux fauteuil de bois, auquel ils l'attachèrent avec leurs mouchoirs ; puis, deux cordes nouées aux bras du fauteuil le descendirent par l'ouverture avec son précieux fardeau. La bigolante ne douta plus qu'on n'eût le projet de la noyer dans le canal : elle ferma les yeux, fit le signe de la croix et recommanda son âme à Dieu ; elle descendit lentement, ballotée çà et là par le vent de la nuit ; bientôt elle sentit que sa robe dogale trempait dans l'eau : elle ouvrit les yeux avec terreur ; mais à l'instant

une gondole, cachée à l'ombre du palais, s'en détacha silencieusement avec son fallot allumé, et reçut tout à coup la voyageuse aérienne. Un homme, debout à la pompe, s'avança pour détacher les mouchoirs qui la retenaient au fauteuil : c'était Grillo. Dans ce mouvement, le masque d'Orscola se dérangea, et l'espion la reconnut.

— Par saint Mare ! se dit-il avec une fureur concentrée, le geôlier m'a trompé : il a fait évader la bigolante au lieu du Français. Que faire ? Ma foi, tant pis ! il faudra bien que cet échange tourne encore à mon profit.

Orscola, de son côté, fit un mouvement de répugnance en reconnaissant son ancien professeur devenu un espion et son accusateur ; mais elle se rassura un peu en voyant que le gondolier était son fiancé, le fidèle Beppo. Celui-ci la prenant pour la dogaresse, lui fit des saluts respectueux, qui la firent rire sous son masque. Grillo la pressa d'entrer bien vite dans le *camerino*, dont le *felz* noir la recouvrit aussitôt comme un linceul (*).

— O ciel ! dit tout bas Beppo à Grillo, ne trouvez-vous pas que la femme du doge ressemble à ma fiancée ?

— Imbécile, qu'oses-tu dire ? Cette pensée seule est un crime de lèse-majesté. Tais-toi, et rame vivement ; car je crois qu'on nous poursuit.

En effet, une gondole les suivait et les rejoignit sous le pont de la Paille ; un homme masqué qui la montait ordonna à Beppo d'arrêter.

— Va toujours, s'écria Grillo.

— Arrête et regarde, répondit l'homme masqué en écartant son manteau et en montrant, à la lueur du fallot, ces terribles lettres brodées sur sa poitrine : C. D. X.

Beppo épouvanté s'arrêta court à la voix de l'agent du Conseil des Dix.

— Qui voyage à cette heure dans cette gondole ? demanda l'homme masqué.

— C'est Son Altesse la dogaresse, répondit Grillo avec sang-froid en entr'ouvrant la porte du *camerino*.

À la vue de la corne dogale, l'agent s'inclina et fit retourner la proue de sa gondole.

— *Vu bene*, se dit Orscola, voici décidément qu'on prend une porteuse d'eau pour la femme du doge. Quel imbroglio ! Mais Dieu y pourvoira et saura bien le dénouer.

Et la dogaresse improvisée se mit tranquillement à égrener les grains de sa *corona* (son chapelet.)

EDMOND LAFOND.

(A continuer.)

(*) Le *camerino* est la chambrette vitrée qui renferme les voyageurs d'une gondole, et qui est surmontée d'une sorte de dôme recouvert de gros drap noir : c'est ce qui s'appelle *felz*. Ce *felz* se place et s'enlève à volonté, suivant le temps qu'il fait, selon l'incognito qu'on désire garder.

JULES CÉSAR.

ANALYSE DE LA LECTURE DU RÉVD. M. DESMAZURES, P. S. S.

Nous avons cherché à reproduire autant que possible le fond des pensées du lecteur, mais nous savons que dans une analyse, on ne peut s'attendre à cette forme définitive qui ne saurait être donnée que par l'auteur lui-même : au moins nous pouvons assurer que nous n'avons rien changé à la substance de son travail.

Voici à peu près comment il s'est exprimé :

Mesdames et Messieurs,

Dans une première série de lectures, nous avons développé l'histoire des principaux peuples du monde antique : dans une seconde série, nous avons parlé de l'établissement du Christianisme et des luttes du vieux monde contre les Chrétiens d'abord, et ensuite contre les Barbares.

Arrivés à l'étude de l'Empire Romain, ce ne sera pas nous écarter de notre sujet que de parler de Jules César, le véritable père et fondateur de l'empire : et nous pouvons le faire avec quelque à propos, à l'occasion d'une œuvre étendue et remarquable publiée dans ces derniers temps ; il nous semble même que ce serait manquer à la justice si nous ne faisons pas mention des nouveaux travaux et des nouvelles recherches qui sont venus illuminer le champ de la science d'une si grande clarté.

Dans cet examen, nous nous appuyerons sur les principes moraux et religieux que nous avons exposés au nom des grands historiens catholiques de notre temps ; nous trouverons encore l'occasion de faire ressortir l'œuvre visible de la Providence dans les événements humains, ce qui est notre but principal dans ces *Etudes Historiques*. Nous nous efforcerons donc de montrer comme toute lumière nouvelle est forcément amenée à apporter son tribut aux enseignements de la religion, et comme tout fait historique vient constater l'œuvre de la Providence dans le monde, même aux siècles les plus soumis à l'action du paganisme. Ainsi nous espérons qu'en remplissant cette tâche de justice vis-à-vis du travail dont nous parlons, en l'appréciant d'après les vraies données de la tradition religieuse, en y montrant les confirmations de ce que l'Eglise enseigne et propose à notre foi et à notre instruction ; nous n'encourons pas les reproches qui auraient pu nous être faits, si nous étions sortis du domaine des questions morales et religieuses : pour cette raison, on ne pourra nous reprocher d'avoir abordé un sujet placé trop haut par une main puissante.

enfin, nous espérons pouvoir concilier les convenances dues à un grand nom avec les égards requis par la vérité et la justice.

I

D'abord nous n'avons pas à nous étonner qu'un esprit éminent ait choisi le fondateur de l'Empire Romain pour objet de ses études. Jules César est regardé comme l'un des hommes les plus extraordinaires de l'antiquité ; il a réuni un ensemble de qualités éminemment propres à l'exercice du pouvoir, et il est un digne sujet d'étude pour le politique et le souverain. Enfin, c'est lui qui, le premier, a donné au pouvoir cette forme de l'Empire, que l'Eglise a adoptée elle-même, et qu'elle a consacrée dans les temps chrétiens, en la purifiant de ces souillures originelles, comme nous nous proposons de le faire remarquer.

C'est pour ces raisons sans doute que l'Etude des faits et gestes de Jules César a toujours été comme une tradition parmi les Souverains des temps modernes, et particulièrement parmi les rois de France. Charles VIII, ce conquérant de l'Italie, lisait assidûment les ouvrages de Jules César. Charles-Quint les étudiait et les annotait de sa main, et il envoya même en France une commission scientifique pour étudier, sur les lieux, les campagnes de César. Il reste des travaux de cette commission un grand ouvrage et 40 plans levés sur place.

Le roi Henri IV traduisit les premiers livres des Commentaires ; Louis XIII les deux derniers. Louis XIV reprit cette traduction dans un ouvrage in-folio avec plans. Le grand Condé fut aussi un des admirateurs de César et encouragea une nouvelle traduction. Le duc d'Orléans fit exécuter plusieurs travaux sur le même sujet. Enfin l'empereur Napoléon à St. Hélène a dicté un précis des guerres de César où l'on reconnaît l'homme de génie, comme en tous ces autres écrits.

Mais Jules César se recommande aussi à l'historien chrétien ; on n'a pas seulement à le considérer comme homme extraordinaire et profond politique, il faut l'étudier dans cette œuvre qu'il a accomplie de l'unité politique du monde civilisé, qui devait ouvrir les voies à une unité bien plus excellente, c'est-à-dire l'unité religieuse ; et à ce point de vue, au moins, on doit le regarder comme l'élu de la Providence pour un but qu'il ne soupçonnait même pas lorsqu'il fondait la domination impériale : C'est ainsi qu'en ont jugé St. Augustin, le prêtre Orose et Bossuet. Celui qui a déterminé dans la constitution de son pays un changement définitif qui devait avoir une si grande influence sur les événements religieux qui allaient bientôt s'accomplir, mérite l'attention du chrétien. D'ailleurs, l'auteur ne voit pas dans César le dernier mot de l'histoire de l'Empire, ce n'est qu'un point de départ après lequel il paraît qu'il considérera le développement de cette organisation du pouvoir dans les temps chrétiens, sous Charlemagne ; et dans les temps modernes, sous Napoléon.

Avant d'entrer en matière, l'Auteur de Jules César nous fait part de sa manière de comprendre l'histoire et d'apprécier les événements ; et on est frappé en voyant combien cette manière s'accorde avec les vues des grands historiens catholiques que nous avons déjà exposés dans les années précédentes.

Ces grands historiens catholiques, que nous regardons comme les maîtres de la science, nous les citerons eux-mêmes en regard des principes émis par l'Auteur dès ses premières lignes, et cela pour montrer le rapport qui existe entre eux et lui :

Bossuet a dit : “ La religion et le gouvernement politique sont les deux points sur lesquels roulent les choses humaines ; en découvrir l'ordre et la suite, c'est comprendre, dans sa pensée, tout ce qu'il y a de grand parmi les hommes et tenir le fil de tout. Vous admirerez la suite des conseils de Dieu dans les affaires de la religion, vous verrez aussi l'enchaînement des choses humaines. ”

Daguesseau a dit aussi : “ Que l'étude de l'histoire fondée sur les principes de la vraie philosophie, c'est-à-dire de la religion, élève l'homme au-dessus des choses de la terre, au-dessus de lui-même et le remplit de cette grandeur d'âme qui fait non seulement le héros, mais le héros chrétien. ” Et encore : “ Celui qui, contemplant toutes les magnificences de la nature, n'y découvre pas la main de Dieu, n'est pas plus aveugle que celui qui, voyant toute la suite de l'histoire, n'y voit pas l'œuvre de Dieu lui-même. ”

C'est en ce sens que nous admettons la valeur des premières paroles de l'Auteur : “ La vérité historique devrait être non moins sacrée que la Religion ; si les préceptes de la foi élèvent notre âme au-dessus des intérêts de ce monde, les enseignements de l'histoire, à leur tour, nous inspirent l'amour du beau et du juste, la haine de tout ce qui fait obstacle aux progrès de l'humanité. ”

L'Auteur expose ensuite sa méthode qui s'inspire encore des maîtres de la science : “ il faut s'attacher, dit-il, à l'exactitude des faits ; quand il y a des changements, il faut les analyser et les expliquer, il faut tenir compte de la mission providentielle de certains hommes, il ne faut pas considérer les événements comme spontanés, il faut voir leur origine et leur déduction. ”

L'historien n'est pas seulement un peintre, mais un géologue qui explique le secret de la transformation des différentes couches de la société. Il ne faut pas mépriser les règles de la science, ainsi de la logique, ne pas s'amuser à croire que de grandes choses furent produites par de petits accidents, avec ceux-ci, il y a des causes préexistantes qui ont permis à l'accident de produire de grands effets. Ainsi tant que les Romains furent moraux, infatigables, tout événement heureux les élevait, aucun évène-

ment malheureux ne pouvait les atteindre, etc., etc. : juger d'une cause par ses effets.

Dans certains historiens, on ne trouve que des recueils de faits, sans qu'ils aient songé à les classer suivant leur importance, exaltant souvent ce qui mérite le blâme, laissant dans l'ombre ce qui est vraiment beau. Dans d'autres, rien que des faits, pas un mot sur l'organisation et sur l'esprit des institutions. Ce n'est pas le récit détaillé des actions d'un homme qui nous donne le secret de son ascendant, mais la recherche attentive de mobiles élevés de sa conduite. Ainsi on représente César, et sans parler de ses qualités qui le rendaient évidemment supérieur à ses contemporains, on explique ses succès par son ambition : S'il se lie avec Pompée, c'est pour le trahir ; s'il réclame pour la liberté, c'est pour discréditer le parti qui a le pouvoir ; s'il défend les actes du pouvoir, c'est pour préparer les Romains au régime de la tyrannie ; s'il va dans les Gaules, c'est pour conquérir des trésors et s'attacher une armée ; s'il va en Bretagne, c'est pour chercher des perles ; s'il prépare une guerre contre les Parthes, ce n'est pas pour venger Crassus, mais c'est parce qu'en campagne sa santé était meilleure ; s'il accepte l'honneur de porter une couronne, c'est pour cacher son front chauve ; s'il est assassiné, c'est parce qu'il voulait porter atteinte à la liberté. Ainsi Suétone et Plutarque.

Il est plus juste de voir les dons accordés par la Providence à certains hommes pour accomplir ses desseins. “ Notre but, dit l'Auteur, est de prouver que lorsque la Providence suscite des hommes comme César, Charlemagne et Napoléon, c'est pour tracer aux peuples la voie qu'ils doivent suivre, marquer du sceau de leur génie une ère nouvelle et accomplir en quelques années le travail de plusieurs siècles, c'est donc une noble mission pour l'historien de faire ressortir les enseignements contenus dans leur existence. ”

On peut ainsi voir la méthode de l'Auteur et la connaissance qu'il montre des vrais principes.

On trouve dans son ouvrage des recherches profondes, et l'exploration de tout ce qui a été pensé à ce sujet. Méthode rigoureuse ; style ferme, solide et d'une sobriété qui est un modèle pour un ouvrage si sérieux et d'une telle étendue ; point de vains ornements qui viennent ralentir la marche ; point de ces mouvements passionnés qui ôtent au lecteur le calme de la méditation et de la réflexion. Voici le jugement qui en a été porté par une revue religieuse :

“ Lorsque la puissance publique veut bien entrer dans la vie littéraire, elle mérite bien de la littérature. En s'occupant des lettres et en leur donnant des moments si disputés, elle les honore ; elle montre qu'elle en comprend toute l'importance et tout le sérieux. Rimer comme Frédéric quelques froides épîtres, c'est peu faire pour l'honneur des lettres ; mais consacrer à une œuvre grave, laborieuse, approfondie, des heures que

l'Europe réclame, c'est témoigner non-seulement du charme des lettres et de leur dignité, mais encore de leur utilité pour le bien des peuples. Et de plus, quand c'est la science de l'antiquité qui se trouve en jeu, ne doit-on pas savoir bon gré à l'investigateur couronné qui met à son service une puissance matérielle qu'elle ne pourrait point avoir, et qui au besoin fera des fouilles pour elle dans le monde entier. Il y aurait aberration et ingratitude à entretenir quelque jalousie de savant contre cet archéologue dont la pioche est plus puissante que la nôtre ; ce qu'il découvre ne devient-il pas du domaine de tous ? Et la science ne donnerait-elle pas beaucoup pour avoir de temps à autre une liste civile à son service." M. de Champagny.

Maintenant nous allons entrer en matière :

Dieu a choisi l'Italie pour en faire le centre du monde politique et religieux. Utilité de la connaître, nous citons ici une des plus belles descriptions qui en aient été faites, elle est de main de maître :

" L'Italie est environnée par les Alpes et par la mer. Ses limites naturelles sont déterminées avec autant de précision que si c'était une Ile. Elle est comprise entre le 36^e et 46^e degré de latitude, le 4^e et le 16^e de longitude ; elle se divise en trois parties, la Continentale, la presqu'île et les îles.

" Si de Parme, comme centre, on trace une demie circonférence dans la région du Nord avec un rayon de 60 lieues, allant des bouches du Var dans la Méditerranée, aux bouches de l'Isonzo dans l'Adriatique, on trace d'une part le développement de la chaîne des Alpes qui sépare l'Italie du Continent, et en même temps l'on forme ce demi-cercle qui contient tout le territoire de la partie continentale dont la surface est de cinq mille lieues carrées, le tiers juste de l'Italie.

" Vient ensuite la presqu'île qui forme un trapèze dont les côtés latéraux ont deux cent lieues de longueur et les autres côtés de 60 à 80 lieues, donc six mille lieues carrés. Enfin viennent les Iles : la Sicile, la Sardaigne et la Corse qui présentent 4 mille lieues carrées.

" Les Alpes sont les plus grandes montagnes de l'Europe, elles ont des sommets de 8000, de 10000, 12000, 14000 et même 15000 pieds ; le mont Cenis, le mont Blanc, le mont Viso, le mont St. Gothard d'où sortent des cours d'eau dans toutes les directions qui vont alimenter le Pô, le Rhône, le Rhin, le Danube, ou se perdre dans l'Adriatique.

" Toutes les vallées tombent perpendiculairement du sommet des Alpes dans le Pô et l'Adriatique sans aucune vallée transversale et parallèle aux Alpes, d'où il résulte que les Alpes, du côté de l'Italie, forment un amphithéâtre qui se termine aux chaînes supérieures, et ces sommités couvertes de frimas éternel, vues de près, présentent, comme des géants de glace, de quatre à cinq mille mètres de hauteur, placés pour défendre l'entrée de cette belle contrée.

“ Ainsi isolée dans ses limites naturelles, séparée par la mer et les montagnes du reste de l'Europe, elle semble appelée par son climat à être la plus riche comme la plus belle de toutes les régions. Arrosée par mille cours d'eau, environnée par la mer presque de toutes parts, elle a 230 lieues de côtes du Var à Messine, 230 lieues de l'Isonzo au Cap d'Otrante, 130 lieues de Messine au Cap d'Otrante, 530 sur les Iles, en tout 1120 lieues, et par conséquent un tiers de plus que l'Espagne, une fois de plus que la France ; elle est donc appelée à être une grande puissance maritime ; et la Méditerranée, n'étant séparée de l'Adriatique que par une zone de 60 à 80 lieues, toute la population est donc à proximité de la mer. Mais outre les avantages d'une telle position, l'Italie en a d'autres encore dans son sein ; elle jouit du climat le plus doux et le plus favorable, qui comporte toutes les productions du Nord et du Midi ; l'on voit à la fois les orangers, les citronniers en pleine terre, avec tout le développement qu'ils atteignent sur les plages africaines ; les palmiers, les cactus et les aloès gigantesques, à 60 pieds de hauteur, et en même temps les chênes, les châtaigniers, comme celui de Sicile, qui recouvre 100 hommes à cheval. Ce n'est donc pas sans raison qu'un dicton populaire l'a nommée depuis des siècles

“ Une province du Ciel tombée sur la terre. ”

Or au milieu de tout ce pays et de ces nations diverses, quelle devait être la ville appelée à avoir la supériorité et quel devait être le peuple destiné à dominer tous les autres ?

Il y avait une ville fondée fortuitement, non loin de la mer et sur le seul fleuve important de toute l'Italie Centrale dans la seule grande plaine fertile, la plaine du Latium, pouvant être agricole et maritime, deux conditions indispensables pour la capitale d'un grand empire, située sur sept collines qui en faisaient comme une citadelle inexpugnable, habitée par une population non seulement supérieure pour le génie et l'énergie à toutes celles qui l'entouraient, mais inférieure à aucune que l'on ait jamais vu, enfin la ville et la nouvelle tribu étaient favorablement situées entre trois nations divisées d'intérêt, hostiles l'une à l'autre et disposées à applaudir à tout succès de Rome contre chacune de ses voisines. Avec ces avantages matériels elle en avait d'autres non moins dignes d'attention : vertus morales et sociales, culte de la famille, respect de la religion, patriotisme porté jusqu'à l'héroïsme, politique prévoyante et persistante, sage et libérale à un point remarquable, surtout dans l'antiquité.

“ Pendant les trois premiers siècles, surtout, l'on vit à Rome, dit l'histoire rien, malgré le renouvellement annuel du pouvoir, une telle persévérance dans la même politique et une telle pratique des mêmes vertus, qu'on eût supposé au gouvernement une seule tête, une seule pensée et qu'on eût crut tous ses généraux de grands hommes de guerre ; tous ses séna-

“teurs ; des hommes d'Etat expérimentés tous ses citoyens de valeureux soldats.”

Quant à la force de l'organisation gouvernementale, on est étonné de voir établir, dès la fondation de Rome, un système d'administration si sage et si raisonnable que non seulement il suffit aux besoins du présent, mais qu'il fut la source et le type de toute l'organisation postérieure, pouvant être toujours conservé dans sa substance, malgré la durée de plusieurs siècles, et des degrés infinis d'accroissement et d'importance.

On y trouve à la fois la réunion intelligente de trois éléments si utiles dans une société : l'élément monarchique, aristocratique et démocratique et entre les deux derniers un ordre intermédiaire, les chevaliers, qui continuellement recrutaient l'ordre des Patriciens, tandis qu'ils se recrutaient eux-mêmes dans le peuple.

C'est, suivant les historiens modernes, tout le système féodal aussi complet que possible ; c'est encore actuellement l'organisation anglaise, mais cela n'a rien de commun avec tous les essais de gouvernements démocratiques que l'on a tenté de nos jours. Quand le Roi disparut, les Patriciens le remplacèrent.

Les monuments que l'on bâtissait, dès les premiers temps de Rome, étaient, comme les institutions, construits pour l'éternité ; les forums, les cirques, les aqueducs, les chemins, les voies, et même les égouts. Actuellement encore, dans Rome, on se sert des égouts bâtis par les Tarquins (vers 613) ; or ils sont larges comme des rues, voûtés comme des temples, aux assises gigantesques et de la taille la plus exacte et la plus parfaite ; déjà dans la pensée du citoyen Romain, sa ville était la reine du monde et la cité éternelle.

Lorsque Lycéas, envoyé en ambassade par Pyrrhus, fut questionné par ce prince sur ce qu'il pensait de ce petit peuple et de leur sénat, il répondit cet homme grave, sérieux, expérimenté et qui savait juger des choses et des hommes ; *J'ai pensé voir une assemblée de rois et leur ville un temple digne de les recevoir.*

Quelles vertus dans les citoyens, comme citoyens, comme patriotes, comme soldats. Cincinnatus sortant du commandement et s'en allant labourer son champ : Curius Dentatus repoussant l'or des Samnites et se nourrissant de racines cuites par lui-même ; Fabricius méprisant à la fois les séductions de Pyrrhus et lui dénonçant la trahison de son médecin qui voulait l'empoisonner ; les deux Decius se recouvrant d'un voile noir au milieu de la bataille et se jettant au milieu de l'armée ennemie en se dévouant aux dieux irrités pour apaiser leur fureur.

Curtius se jettant dans un gouffre pour sauver son pays.

Il faut savoir que ce ne sont pas des faits individuels jugés diversement comme les bonnes actions dans les temps modernes, louées par les uns, dénigrées malicieusement ou blâmées par les autres ; non, ce sont des

faits caractéristiques d'une époque d'un peuple que tous admiraient, exaltaient, applaudissaient, que l'on regardaient comme la gloire de tous. Quel peuple indomptable qui, après une défaite, se relevait plus ardent à la lutte, et marchait en avant au lieu de reculer, qui s'en allait recevoir son général vaincu, le complimenter, le consoler et l'appeler à une revanche, qui proclamait avec l'enthousiasme de la fierté que l'on ne traiterait jamais avec un ennemi que lorsqu'on serait vainqueur. Que dire de ce vieil Appius dans l'assemblée du sénat s'écriant d'une voix de tonnerre à l'annonce d'une nouvelle défaite : " Que Pyrrhus sorte d'Italie et l'on traitera avec lui."

Telles étaient les vertus de ces grands citoyens, servis, du reste par un génie politique et militaire que rien n'a surpassé. Ils avaient su organiser l'art militaire, mieux qu'aucun peuple guerrier. Ils avaient donné à leur légion les qualités réunies des corps mobiles et des corps compactes, dont ils avaient emprunté les règles à l'admirable phalange macédonienne ; les soldats de la légion étaient exercés à porter 50 livres, des vivres pour 15 jours, etc. ; on leur faisait faire, en moyenne, 15 lieues par jour. Ils faisaient les travaux les plus extraordinaires pour l'attaque et la défense des places. Jamais pour eux le moment du repos n'était une occasion de relâchement ; le soldat revenu dans ses foyers cultivait les champs de son pays avec ses bras fortifiés et durcis par la guerre.

Ce qu'il faut encore remarquer, dit l'Auteur, c'est la pensée qui présidait à toutes les expéditions. Jusque-là les peuples ne faisaient la guerre que pour s'enrichir de dépouilles ou conquérir des esclaves ; mais Rome en guerroyant s'appliquait toujours à faire la conquête morale des vaincus et c'est ce qui explique surtout ses progrès et ses aggrandissements successifs si étonnants ; elle ne combattait pas pour détruire mais pour conserver, et ainsi profitait-elle de ses victoires et de ses triomphes. Il est utile de considérer la politique libérale et intelligente qu'elle suivait vis-à-vis des vaincus et qui était si habile pour lui assurer ses conquêtes et les garder à jamais.

L'Auteur conforme ensuite ces assertions judicieuses par les faits. Lorsqu'un peuple était vaincu, on ne le réduisait pas en esclavage suivant la coutume antique ; on transportait les vaincus au centre de la cité romaine et on leur accordait les droits civils, tandis qu'une partie de l'armée allait s'établir à leur place pour faire fructifier et occuper la terre conquise. De cette manière on s'incorporait une nation, on lui donnait des avantages au moins aussi grands que ceux qu'elle avait perdus ; de plus les citoyens, appartenant à la milice romaine, établis sur les nouvelles frontières, étaient mieux placés pour défendre la conquête et en préparer une nouvelle ; ces mesures étaient donc aussi sages que libérales et elles conquéraient le cœur des peuples soumis, réunis par leur propre intérêt à la cause de la grande République.

Ces principes politiques qui ont eu tant d'influence sur l'administration romaine ont pu être mis en pratique dans toute leur force dès les commencements de la cité dominatrice. Sous Romulus on prit le pays des Sabins, ils furent transportés et établis sur le mont Capitole et sur le mont Quirinal voisin du mont Palatin occupé déjà par la tribu romaine ; sous Tullus Hostilius et Ancus Martius, le territoire Albain avec sa capitale Albalongue, furent conquis, et les Albains furent établis au mont Cœlius et au Janicule. Sous les règnes suivants, le reste du Latium et une partie de l'Etrurie, tombèrent sous le joug, et avec ces nouvelles populations on couvrit le mont Viminal et le mont Esquilin.

Les sept collines ayant été complètement occupées, on fonda de nouveaux centres dans les territoires voisins, dans les grandes plaines du Latium ; enfin plus tard, lorsque l'accroissement des conquêtes et l'étendue des territoires rendaient ces déplacements impossibles, on garda toujours l'esprit de cette même politique en accordant aux peuples vaincus le noble titre de citoyens romains, qui conféraient de réels avantages et d'importants privilèges. Tout ceci était bien loin de la rude politique des anciens peuples conquérants qui ne connaissaient d'autre loi à imposer aux vaincus que celle de l'esclavage.

L'Auteur résume ainsi la suite des événements depuis la fondation de Rome, jusqu'à la venue de Jules César, et cela sans oublier son but ; car, nous dit-il, pour bien comprendre la révolution que J. César opéra dans le gouvernement de Rome, il importe de savoir ce qu'il en était de l'ancien état de choses qu'il changea.

En 753, avant Jésus-Christ, Rome avait été fondée ; en 503, à l'expulsion des Rois, le Latium était conquis ; au siècle suivant ce fut le tour de l'Etrurie, qui était venue au secours des Tarquins. En 380, après l'invasion gauloise on s'empara des contrées soumises aux Gaulois, dans l'Ombrie ; les Samnites alors appelèrent Pyrrhus au secours de l'indépendance italienne. En 226, ils étaient subjugués presque entièrement : en même temps les guerres contre Carthage commençaient, et de 264 à 146 on s'emparait de la Sicile, de l'Espagne, du littoral Africain, de la Grèce et de l'Asie Mineure, etc, etc. En 64, vint le tour de la Syrie et de la Judée. Ce récit rapide des événements guerriers est semé de réflexions judicieuses, de statistiques, et de vues pleines d'intérêt sur l'administration romaine ; mais on ne peut en donner l'idée qu'en renvoyant à l'ouvrage lui-même dont le grand mérite surtout dans ces énumérations, est d'offrir l'ensemble de tous les travaux les plus importants qui ont été publiés sur le monde antique dans ses rapports avec la République Romaine.

En fait de modèles de recherches historiques, il y a en particulier, au chapitre quatrième du 1er livre, un tableau de la situation matérielle des contrées méditerranéennes ; vrai chef-d'œuvre de recherches et de ren-

seignements statistiques qu'il a fallu extraire d'un nombre considérable de volumes anciens et modernes, français et étrangers.

Nous indiquons ce morceau, non seulement à raison de l'importance qu'il a comme recueil inépuisable de notions sur l'état du monde ancien, mais afin de donner une idée de toutes les qualités qui distinguent l'illustre Auteur.

Il raconte avec clarté et avec noblesse, il déduit les faits avec méthode, il sait faire valoir avec une éloquence ferme et contenue les grands faits, les actions d'éclat, il expose les expéditions en vrai stratégeste ; il sait conduire son lecteur à travers le dédale de l'histoire politique, comme peut le faire un grand homme d'Etat et un administrateur éminent ; mais de plus il sait attirer l'attention sur ces questions d'intérêt matériel et commercial sans lesquelles on ne peut se flatter de connaître parfaitement une nation, ni une époque.

Il ne retrace pas seulement les luttes au dehors, il fait marcher en même temps l'exposition de ces luttes du dedans qui éclataient si souvent entre l'ordre aristocratique et le parti populaire ; il montre par quels efforts le peuple obtint, en 490 dans l'institution des tribuns, des représentants de ses droits ; comment, en 461, il conquit l'égalité civile ; comment enfin le parti démocratique, accablé par la chute des Gracques en 133, resaisit le pouvoir avec Marius, puis succomba encore une fois à l'avènement de Sylla ; mais à ce moment les événements allaient prendre une tournure bien inattendue. Le parti de Marius semblait écrasé pour toujours, les proscriptions s'étendant à tous les ordres de la société avaient atteint les personnages les plus influents de ce parti. En 80, un jeune homme désigné à la vindicte publique pour ses alliances avec le parti vaincu, s'enfuit en Orient ; il revient en l'an 60 et obtient le consulat ; or, c'était Jules César, le plus terrible adversaire qu'eut encore rencontré l'ordre aristocratique, et celui à qui devait rester la victoire.

Telle a été la première partie de l'exposé de M. le Lecteur, qu'il a terminée par une considération générale destinée à faire pressentir ce que l'on doit s'attendre à trouver dans un personnage tel que Jules César.

C'est un héros, c'est un homme de génie, au point de vue de ce monde antique si plein de grandeur et de graves enseignements ; mais ce n'est pas néanmoins le type par excellence qui n'a pu être vraiment réalisé que dans le héros chrétien, et dans ces grands caractères que nous ont présentés des hommes tels que Charlemagne, St. Henri d'Allemagne et St. Louis.

César a pu présenter au plus haut degré les qualités naturelles de l'homme de l'antiquité. La haute raison, le cœur, la sensibilité, le dévouement à une grande pensée politique, mais il ne peut nous représenter l'homme éclairé, généreux, consciencieux que nous a fourni le christianisme.

Ainsi que nous le fait remarquer un grand écrivain catholique, M. de Champagny, qui a écrit une histoire si remarquable de l'empire romain sous les Césars, le souverain chrétien a des pensées bien plus hautes que celle d'une ambition personnelle ou même nationale ; il voit au-dessus de tout, l'intérêt de la grande société humaine représentée par l'Eglise ; il la voit dans la suite des siècles comme sur la surface de la terre, si éloignée qu'elle soit de lui par le temps ou par la distance, et il se préoccupe dans ses œuvres de ces grands intérêts universels.

Il comprend deux idées que le paganisme ne pouvait donner et auxquelles il n'avait pu même fournir un nom ; ces idées sont le bien de l'humanité et le zèle de la perfection morale.

Ces idées, on les exprime de nos jours par ces mots de progrès et de civilisation ; on les retourne même souvent contre le christianisme tandis qu'elles sont nées de lui et qu'elles ne pouvaient être ni conçues ni tentées avant son avènement.

Ainsi l'on ne doit pas s'attendre à trouver en César toutes les qualités qui peuvent ennoblir le cœur d'un homme, si grand et si admirable qu'il soit, du moment qu'il n'est qu'un payen.

Mais comme les qualités naturelles sont en elles-mêmes si dignes d'attention et si pleines d'enseignements, on comprend comme elles méritent notre attention lorsqu'elles ont été portées à un si haut degré, telles que nous pouvons les contempler en Jules César, c'est ce que M. le Lecteur nous a promis de traiter dans une seconde lecture.

LECTURE SUR LES MÉTÉORES COSMIQUES,

PAR MESSIRE MOYEN, PRÊTRE S. S.,

Au Cabinet de Lecture Paroissial, le 29 Janvier 1867.

M.M.,—L'air qui nous enveloppe est à chaque instant le théâtre de phénomènes grandioses, merveilleux et souvent incompréhensibles. C'est là que s'amoncèlent les nuages, que se produisent la pluie et la grêle ; là, brille la lucur sinistre des éclairs ; là, gronde le tonnerre ; là, se font entendre les sourds mugissements de la tempête ; là, aussi, prennent naissance ces trombes et ces noirs tourbillons qui, dans leur course impétueuse, arrachent les édifices de leurs fondements et brisent les arbres de la forêt, comme nous brisons un fragile roseau.

L'air nous offre parfois d'autres spectacles moins terribles, mais non moins surprenants. Qui n'a cent fois admiré les vives couleurs de l'arc-en-ciel, et les couronnes qui, de temps en temps, viennent ceindre le front du soleil ou de la lune ! Qui n'a jeté des cris de surprise à la vue des feux magiques qu'allument, durant la nuit, les aurores boréales, aurores si fréquentes et si splendides sous le beau ciel du Canada !

Eh bien ! M.M., c'est à l'ensemble de ces merveilles, de ces phénomènes aériens qu'on a donné le nom de *météores*.

Parmi ces météores, il en est trois que je n'ai pas encore nommés et sur lesquels cependant je désire, ce soir, attirer votre attention d'une manière toute particulière :

Ce sont des pierres qu'on a vu tomber du ciel sur la terre ; ce sont des globes de feu qu'on a vu traversant les airs et répandant sur leur parcours une clarté extraordinaire ; ce sont enfin des points lumineux qui se montrent soudainement dans les hauteurs de l'atmosphère, puis disparaissent en traçant un vif sillon de lumière.

Les pierres météoriques se nomment *aérolithes* ; les globes de feu, des *bolibes*, et les points lumineux des *étoiles filantes*. Aérolithes, bolibes et étoiles filantes ont aussi reçu en commun le surnom de *météores cosmiques* parcequ'on les croit, généralement, d'origine étrangère à notre globe.

De tout temps, M.M., les météores cosmiques ont eu le privilège d'exciter la curiosité ; mais jamais ils n'avaient préoccupé l'esprit des savants comme à l'époque où nous vivons.

On est persuadé, aujourd'hui, qu'ils jouent dans l'univers un rôle de première importance et que leur connaissance ouvrira à la science de nouveaux et immenses horizons.

De là vient que chimistes, physiciens, géologues, météorologistes et astronomes recueillent si avidement les moindres détails qui se rapportent à leur histoire.

Une telle étude assurément ne saurait être indigne de l'auditoire d'élite auquel j'ai l'honneur de m'adresser, et j'ai la confiance que malgré l'inexpérience et les autres défauts du lecteur, elle pourra vous présenter quelque intérêt.

I.

LES AÉROLITHES.

La première question qui se présente à résoudre est celle-ci : " Est-il bien vrai que des pierres tombent du ciel sur la terre ? "

Pendant longtemps les savants se sont obstinément prononcés pour la négative, tandis que le peuple se déclarait hautement pour l'affirmative.

A l'époque de la révolution française, en 1790, on dressa à Juliac, village du département de Lot-et-Garonne, un *procès-verbal* constatant qu'il était tombé une grande quantité de pierres dans les champs, dans les rues du village et sur le toit des maisons.

Les journaux de l'époque ne virent dans cet écrit qu'un monument de la simplicité des habitants de Juliac et s'en égayèrent longtemps. Que de plaisanteries, que de sarcasmes ne fit-on pas pleuvoir sur ces infortunés ! On les traita d'arriérés, de sauvages ; on en fit comme l'opprobre de la nation. Leur récit, disait-on, est fait pour exciter la risée non seulement des hommes de science, mais aussi de quiconque n'a pas entièrement perdu le bon sens.

Ceci montre, en passant, MM., qu'il n'est pas toujours bon de raconter ce qu'on a vu.

Longtemps auparavant une communication de la même nature avait été adressée à l'Académie des sciences. On lui avait envoyé une pierre ramassée au moment de sa chute et que plusieurs personnes, disait-on, avaient suivie des yeux pendant qu'elle tombait. Pour toute réponse l'Académie se contenta de dire : C'est impossible ! Arago, faisant allusion à cette circonstance, fait une réflexion qui me semble extrêmement judicieuse : " Les physiciens, dit-il, qui ne veulent admettre que les faits dont ils entendent l'explication, nuisent plus à l'avancement des sciences que les hommes auxquels on peut reprocher une trop grande crédulité. "

Cependant le moment approchait où tous ces préjugés devaient disparaître et c'est à Chladni, illustre savant d'Allemagne, qu'il était réservé de les dissiper.

Chladni ne se contenta point de réunir un grand nombre de faits relatifs à la chute des aérolithes, il les soumit aux règles de la plus sévère critique et en discuta la valeur historique. Puis, entrant dans des considérations plus relevées, il aborda le difficile problème de l'origine des pierres météoriques. Les raisons sur lesquelles il s'appuya étaient développées avec un si grand talent, elles portaient si évidemment l'empreinte du génie, qu'il excita l'admiration universelle et gagna à sa cause la plupart des savants.

Depuis ce temps les preuves se sont accumulées et il serait absurde, aujourd'hui, de vouloir nier l'existence des aérolithes.

Je me bornerai, dans ce qui va suivre, à vous rapporter quelques-uns des faits les plus curieux qu'on a pu recueillir, en commençant par ceux que nous a conservés le plus curieux de tous les peuples.

Les Chinois, M.M., sont intimement persuadés que les aérolithes influent sur la marche des événements politiques ; aussi ont-il, de temps immémorial, l'habitude de noter toutes les circonstances de leur apparition, avec la plus scrupuleuse exactitude.

Ils ont remarqué que des pierres tombent quelquefois du ciel par un temps parfaitement serein. Ils comparent les détonations qu'elles font entendre à celles du tonnerre, au bruit d'un mur qui s'éroule, au mugissement d'un bœuf ; le sifflement qui accompagne leur chute, au bruissement des ailes des oies sauvages ou d'une étoffe qu'on déchire. Suivant eux, les pierres sont toujours brûlantes au moment où elles atteignent le sol ; leur surface extérieure est noire ; quelques-unes résonnent comme des substances métalliques, quand on les frappe, et le nom qu'ils leur donnent veut dire : *Etoiles tombantes changées en pierre.* (Arago.)

Tite-Live, de son côté, rapporte que sous le règne de Tullus Hostilius on vint annoncer au roi et au Sénat qu'une pluie de pierres était tombée sur le mont Albin. Ce prodige parut incroyable et l'on envoya des commissaires pour vérifier le fait.

Ils virent de leurs propres yeux, dit l'historien, les pierres tomber du ciel comme une grêle épaisse que le vent pousse vers la terre.

Ce récit ne semble pas à l'abri de la critique. Nous pouvons bien croire, sans doute, que les commissaires virent les pierres sur le sol, mais qu'ils soient arrivés assez tôt pour les voir tomber, c'est ce qu'on aura de la peine à se persuader.

Il n'est personne qui n'ait entendu parler de la pierre merveilleuse d'Ægos, Potamos, dans la Thrace. Les Grecs étaient généralement persuadés que cette pierre, dont la grosseur dépasse deux fois celle d'une meule de moulin, provenait des espaces célestes et prétendaient que sa chute avait été prédite par Anaxagore. D'après ce philosophe, elle s'était détachée du soleil, qui, suivant ses calculs, devait être une masse de feu presque aussi grande que tout le Péloponèse.

Les annales de l'antiquité pourraient nous fournir bien des récits semblables, mais il est préférable de citer ceux qui appartiennent à une époque plus rapprochée de nous.

Le 13 Juin 1749, une grange située dans les environs de Bordeaux, devint la proie des flammes. On ne manqua point de rejeter la cause de l'incendie sur un mendiant qui s'était réfugié dans cette grange. Cet infortuné fut traduit devant la justice et allait être condamné. Heureusement qu'un physicien de grand renom, l'Abbé Nollet, se trouvait en ce moment à Bordeaux. Il interrogea minutieusement le prétendu coupable. Frappé de ses dénégations et de la sincérité apparente de ses réponses, il ordonna une enquête qui eut pour résultat, la découverte, parmi les décombres, d'un aérolithe. C'était cet aérolithe qui avait mis le feu en tombant. La chambre criminelle de Bordeaux, éclairée par le mémoire que rédigea l'Abbé Nollet, renvoya absous notre mendiant. (Foissac).

Une autre chute d'aérolithes dont le merveilleux dépasse tout ce que vous venez d'entendre, arriva à l'Aigle, dans les environs de Caen, le 26 Avril 1803, sous les yeux de plus de 200 personnes.

Un globe de feu avait été vu en l'air vers une heure de l'après midi. Quelques instants après on entendit, durant cinq ou six minutes, une explosion partant d'un petit nuage noir presque immobile, qui fut suivi de trois ou quatre détonations et d'un bruit que l'on aurait pu croire produit par des décharges de mousqueterie auxquelles se mêlait le roulement d'un grand nombre de tambours.

Chaque détonation détachait du nuage noir une partie des vapeurs qui le formaient, et plus de deux mille pierres, dont la plus grande pesait dix-sept livres, tombèrent sur une surface elliptique d'une lieue de large et de deux lieues et demie de long. Ces pierres fumaient, elles étaient brûlantes sans être enflammées ; et l'on constata qu'elles étaient plus faciles à briser quelques jours après leur chute que plus tard.

Cet événement fit grand bruit. L'Institut de France s'en émut et envoya sur les lieux une commission pour dresser un *procès-verbal* dans toutes les formes. Ce *procès-verbal* auquel j'ai emprunté les détails que vous venez d'entendre, et que rédigèrent des savants de premier mérite, porta le coup de mort aux préjugés qu'on n'avait cessé d'entretenir jusque-là contre l'existence des pierres météoriques.

Vous me permettez, M.M., de vous parler d'un autre aérolithe dont l'histoire se lie intimement à une jolie anecdote racontée par la *Semaine* de Nantes.

Cet aérolithe se laissait choir, il y a quelques mois, dans un coin de la Bretagne et venait en la possession d'un curé qui comprit bien vite quel parti il pourrait en tirer.

A quelques semaines de là, nous trouvons notre curé à Paris où l'avaient conduit des affaires concernant sa paroisse. Il voulut profiter de la cir-

constance pour visiter les curiosités, les monuments et les palais. Il se rendit donc au ministère des beaux-arts pour demander les autorisations nécessaires, et il errait dans les corridors à la recherche de l'employé qui devait lui remettre le bienheureux billet, lorsque tout à coup il avise un monsieur qui, en petite veste et les mains dans les poches, se promenait tranquillement. Il lui trouva une figure si bienveillante qu'il prit le parti de l'accoster et de lui exposer sa requête en lui demandant à qui il devait s'adresser.

Mais le mieux est de vous adresser directement au ministre lui-même qui n'est autre que moi. Le bon curé tout ébahi se confondit en excuses sur la liberté qu'il avait prise. Mais il semblait si étonné de voir une excellence dans un costume aussi simple, que le maréchal Vaillant ajouta en riant :—Décidément, monsieur le curé, ça vous étonne de voir un ministre en tenue du matin ! puis continuant : Vous n'êtes pas venu à Paris uniquement pour visiter les édifices, et je suis sûr que vous avez quelque chose à demander. C'est vrai, répondit le curé, mais j'apporte aussi une curiosité que je viens vous offrir. Et laquelle ? dit le savant maréchal. Un magnifique aérolithe tombé dans ma paroisse. Eh ! bien, apportez-le moi, je l'accepte, mais avant, dites-moi ce que vous désirez.

Un secours, monsieur le ministre, pour ma pauvre maison d'école qui tombe en ruines. Le maréchal alors lui tendant la main ajouta : allez de ma part au ministère de l'Instruction publique et je vous promets que vous aurez votre subvention. Le curé parut hésiter. Monsieur le ministre, dit-il enfin, je ne rencontrerai peut-être pas votre collègue en tenue du matin dans les corridors de son ministère, et si je n'ai pas au moins un mot. . . Allez toujours, reprit le maréchal en souriant, les portes vous seront ouvertes. Il est inutile d'ajouter que la puissante recommandation du ministre d'état a eu l'effet voulu. Et le curé dit aujourd'hui en se frottant les mains : j'avais cru que c'était une pierre qui me tombait du ciel, mais c'était toute une maison d'école !

La composition des aérolithes n'est pas ce qu'il y a de moins intéressant dans leur histoire.

≠ Ils se présentent sous forme de masses plus ou moins volumineuses, plus ou moins arrondies, et recouvertes d'une écorce ou croûte noire, ordinairement vitreuse et luisante. Cette croûte ressemble à un vernis que l'on aurait étendu sur leur surface. Des stries, tantôt creuses comme des rides, tantôt saillantes comme de minces bourrelets, sillonnent la surface et montrent que la croûte noire a été fondue et a coulé ensuite sur la masse entière.

Si vous brisez ces pierres météoriques, vous apercevrez qu'elles possèdent à l'intérieur une structure granulaire qui leur donne, quand on les a polies, un aspect semblable au moiré de certaines étoffes. Les grains qui produisent ces reflets sont cristallins et d'un diamètre variable. Quelquefois d'une grande ténuité, ils sont, d'autre fois, gros comme du mil, des pois ou même des noisettes. On dirait parfois qu'un chasseur a déchargé son fusil sur l'aérolithe et que les plombs sont demeurés incrustés dans sa masse.

Les grains, quand ils sont fins, se trouvent soudés ensemble et la pierre présente une très-grande dureté ; au contraire, lorsqu'ils sont gros ils se trouvent, par là même, isolés et la masse alors s'égrène facilement. Les aérolithes sont généralement très-lourds. Les plus légers pèsent trois fois, et la plupart six fois plus que l'eau.

Nous avons dit que lorsqu'ils arrivent à terre ils sont brûlants. Il y a quelques exceptions à cette règle et on en a trouvé qui étaient, au contraire, froids comme glace. Il n'y a rien là qui doive nous étonner. Il faut se rappeler qu'il règne un froid excessif à une grande hauteur au dessus du sol. C'est pour cette raison que la neige ne fond jamais sur le sommet des hautes montagnes. Les aérolithes qui proviennent de ces régions doivent donc être très-froids et ce n'est que par un passage prolongé à travers les couches les plus denses de l'air qu'ils parviennent à s'échauffer. Mais ce passage est parfois si rapide que leur surface seule devient chaude tandis que leur centre est encore glacé. Aussi les fragments qui s'en détachent, sont-ils eux-mêmes excessivement froids.

Les chimistes, M.M., ont analysé avec le plus grand soin, tous les aérolithes qu'on a pu se procurer et ils n'y ont rencontré aucune substance étrangère à notre globe.

L'oxygène, le soufre, le chlore, le phosphore, le carbone, le silicium, l'aluminium, le magnésium, le calcium, le potassium, le sodium, le fer, le nickel, le cobalt, le chrome, le manganèse, le cuivre, l'étain et le titane, voilà les seuls éléments qui entrent dans la composition de ces pierres aériennes.

Ces éléments ne sont pas toujours en égale quantité. Parfois le fer prédomine tellement qu'il forme les 90 ou même les 98 centièmes de la masse ; d'autres fois il est peu abondant ; enfin la présence du carbone est tellement rare que l'on conserve comme une grande curiosité les quelques échantillons où on l'a rencontré. De ces différences, on a pris occasion de diviser les aérolithes en trois groupes : les aérolithes ferriques, les aérolithes pierreux et les aérolithes charbonneux.

Nous avons dit, M.M., que tous les éléments des aérolithes se trouvent dans la terre. Il ne faudrait pas inférer de là qu'il existe sur cette dernière des pierres qui leur ressemblent. On sait, en effet, à moins d'être complètement étranger aux études chimiques, que les mêmes éléments,

en se combinant de différentes façons, peuvent donner naissance à des matières totalement différentes. Pour vous en convaincre, je n'ai qu'à rappeler ce fait bien connu que l'amidon, le linge et le sucre sont formés absolument par les mêmes corps élémentaires et ne contiennent, les uns comme les autres, rien autre chose que de l'oxygène, de l'hydrogène et du carbone.

Vous ne serez donc pas étonnés, M.M., si je vous dis que dans la terre il n'existe rien d'analogue aux aérolithes. Ce qui caractérise le mieux ces derniers, c'est l'alliage de fer et de nickel qu'ils contiennent ainsi qu'une autre substance appelée *schreibersite* et qui résulte d'une combinaison du fer avec une petite quantité de phosphore. Cette substance se présente en grains d'un gris d'acier, ayant une structure feuilletée et ne se rencontre que dans les aérolithes. J'ai ajouté que les aérolithes contiennent du fer métallique ou, comme disent les chimistes, du fer natif. Jusqu'à ces dernières années, on avait cru que cela seul suffisait pour en faire des corps complètement à part. Des travaux plus récents ont démontré qu'il existe aussi du fer natif dans certaines roches terrestres. Ainsi notre savant minéralogiste, M. Hunt, a découvert dans les trapps du Haut-Canada, de très-petits grains de fer semblables au fer du commerce. Il a reconnu leur état de pureté par ce fait que mis en contact avec l'acide sulfurique ils dégageaient de l'hydrogène. Rien de semblable ne serait arrivé s'il avait eu affaire avec un simple minerai de fer.

Toutefois, M.M., le fer natif des aérolithes se distingue complètement de celui qu'on trouve dans la terre, en ce que le premier est toujours allié à une forte proportion de nickel, ce qui n'arrive jamais pour le second, et un chimiste, guidé par ces faits, saura toujours distinguer une pierre météorique de n'importe quelle substance terrestre.

C'est de la sorte, M.M., qu'on a été autorisé à regarder comme aérolithes des masses de pierre dont la chute n'a été constatée par personne. Quelques unes de ces masses sont trop célèbres pour que je puisse me dispenser d'en dire un mot.

Je vous signalerai tout d'abord celle que M. Logan, de la Commission géologique, recueillit, en octobre 1854, à Madoc, dans le Haut Canada. C'est une masse formée en très-grande partie de fer et contenant un peu plus de six pour cent de nickel, d'après l'analyse qu'en a faite M. Hunt. Elle pèse près de trois quintaux et demi. Elle a été déposée au musée géologique de cette ville où chacun de vous pourra la voir.

Un bloc de même nature a été trouvé dans la Chine occidentale à l'embouchure du fleuve Jaune ; il avait 54 pieds de hauteur ; on en a recueilli un troisième d'une immense grosseur en Sibérie où les Tartares le vénéraient comme un objet sacré venant du ciel. Citons encore les aérolithes si fameux de l'Amérique du Sud.

L'un d'eux fut trouvé à Santa-rosa, le samedi saint de l'année 1810. Les habitants le transportèrent d'abord à la municipalité, puis le cédèrent

à un forgeron qui s'en servit, plus de huit ans, en guise d'enclume. Plus tard il fut acheté par le gouvernement de la Colombie qui même en fit faire une épée pour Bolivar, lorsque ce dernier eut rendu la liberté à sa patrie.

On voit à San-Yago une masse météorique du poids de 300 quintaux ; c'est presque du fer pur. Ce qu'il présente de plus curieux c'est une structure cellulaire qui rappelle celle d'un gâteau de cire.

Enfin les officiers français, durant l'expédition du Mexique, ont recueilli un autre aérolithe de même nature, pesant de 18 à 20 quintaux. Il a été expédié au gouvernement et doit figurer à l'Exposition qu'on prépare en ce moment à Paris.

Je ne quitterai pas ce sujet, M.M., sans signaler à votre attention la chute de certaines poussières dont la composition offre la plus grande ressemblance avec celle des aérolithes. Pline affirme qu'on a vu, de son temps, dans le ciel un incendie tomber sur la terre en pluie de sang. Dans Procope, il est question d'une grande chute de poussière noire, arrivée au environs de Constantinople et pendant laquelle, ajoute l'écrivain, le ciel semblait brûler.

Le capitaine américain Callam se trouvait dans l'océan Indien, au sud de Java, lorsqu'une pluie de pierres très-petites tomba sur le pont de son navire. La poussière qui en résulta ressemblait au résidu d'un fil d'acier qu'on aurait brûlé dans l'oxygène pur, ce qui conduit à les regarder comme des fragments détachés d'un aérolithe au moment où celui-ci passait au-dessus du navire.

Enfin, ici même, des faits de cette nature ont eu lieu à diverses époques. Le plus important, sans contredit, est celui qui arriva au mois de Novembre 1819, et que l'on a coutume d'appeler la *grande-noireur*. Je tiens les détails que je vais rapporter de témoins oculaires. Ils se les rappellent, disent-ils, comme s'ils étaient d'hier, tant ils en ont été frappés.

Depuis trois ou quatre jours, le temps était lourd, l'air épais et d'une teinte jaunâtre. Tout à coup, vers une heure de l'après midi, survient une obscurité qui augmente à chaque instant. Bientôt on se vit plongé dans les plus épaisses ténèbres, et l'on ne pouvait plus marcher qu'un flambeau à la main. Durant ce temps, il tombait une pluie noire boueuse ; le ciel était sillonné par des éclairs qui prenaient les formes les plus fantastiques ; le tonnerre faisait entendre d'horribles craquements ; en certains endroits le sol tremblait, et chacun s'attendait à être englouti dans quel qu'abîme. Dans un de ces moments la foudre tomba sur le clocher de l'ancienne église paroissiale de Montréal en endommagea considérablement la croix.

Ce ne fut que trois heures plus tard que les rayons du soleil purent de

nouveau parvenir jusqu'à la terre. Leur aspect ramena le calme dans les esprits qu'un événement aussi inattendu, aussi étrange, avait jetés dans la consternation. On remarqua que le sol était couvert d'une forte couche de boue dont le soufre composait la plus grande partie.

Certaines personnes ont voulu expliquer ce phénomène par l'explosion de quelque mine de soufre, mais c'est à tort, car le soufre ne se trouve nulle part dans cette contrée. D'autres n'ont voulu voir, dans l'obscurcissement du soleil, que l'effet de quelque incendie. L'incendie des bois ou des terres peut en effet, jeter dans l'air de grandes quantités de charbon sous forme de fumée ; nous en avons eu un exemple remarquable il n'y a encore que quelques années. Mais on ne saurait admettre une semblable explication lorsqu'il s'agit de la *grande noirceur*, car à l'époque où elle arriva le feu ne pouvait plus se trouver dans les terres, et d'ailleurs la poussière qui en résulta était totalement différente de la fumée et des cendres ordinaires.

(La suite au prochain numéro.)

BEAU TRAIT D'AMOUR FILIAL

OU

PAS D'ÉGOÏSME DANS LE BONHEUR.

Ma fille, disait Mme Durand à sa petite Marie, voici le moment des étrennes : dis-moi ce que tu désires, je serai heureuse de te le donner.

—Maman, je ne veux rien, répondit tristement Marie avec la candeur de ses dix ans, rien qu'un peu de sommeil pour vous qui n'avez pas dormi depuis si longtemps.

C'était vrai. Mme Durand, après une cruelle maladie, n'était encore que convalescente. Les jours s'écoulaient assez rapidement, parce qu'on l'entourait de distractions ; mais les nuits, qu'elles étaient mornes ! qu'elles pesaient lourdement sur cette tête affaiblie par la souffrance ! L'insomnie est peut-être l'ennemi le plus cruel qui nous poursuive ici-bas. Dans l'insomnie se réunissent toutes les inquiétudes, les prévisions, les craintes.

Aussi Mme Durand disait-elle chaque matin à sa fille :

—Ah ! quelle nuit j'ai passée ! Mon enfant, demande au bon Dieu un peu de sommeil pour ta mère.

Marie, presque honteuse du paisible repos qu'elle avait goûté, baisait tendrement les mains de Mme Durand, et répondait :

—Maman, ça me fait de la peine de dormir pendant que vous ne dormez pas.

Sous cette pensée se cachait toute la délicatesse de l'enfant. Voyant son impuissance à soulager, elle eut voulu du moins, pauvre petite ! souffrir aussi.

Elle avait dans sa chambre une statue de la sainte Vierge, et à toute heure du jour, en allant et venant, elle jetait sur la statue vénérée un regard suppliant ; ce regard disait à la sainte Vierge :

—Faites-la dormir !

On était à la veille du jour de l'an. Tout paraissait si triste dans la maison, que Mme Durand voulut distraire sa fille en lui procurant le plaisir de choisir elle-même ses étrennes.

—Tiens, Marie, dit-elle, voici une pièce de vingt francs. Geneviève t'accompagnera, et tu iras où tu voudras. Aujourd'hui Paris est curieux à voir ; les magasins sont brillants. Va, ma petite, amuse-toi, fais choix de quelques objets qui te plaisent ; ces vingt francs sont à toi.

Marie remercia sa mère du fond de son cœur, et quitta à regret le chevet de la chère malade, tout en souriant à l'idée d'avoir à elle une pièce d'or.

—Et vous, maman, dit-elle en fermant la porte, qu'allez-vous faire pendant que je ne serai pas là ?

—Je t'attendrai, mon enfant ; c'est très-doux d'attendre sa petite Marie.

—Vous allez être bien seule.

—Je ne m'en plaindrais pas si je pouvais dormir.

Marie revint encore sur ses pas pour embrasser sa mère, puis elle sortit, hésitant entre la joie et la tristesse.

A peine avait-elle marché un quart-d'heure que ses idées étaient devenues plus riantes. De si belles boutiques s'offraient à ses regards ! Il y avait tant de jouets de toute espèce ! Un objet entre tous frappa singulièrement Marie : c'était un poupard aussi grand qu'un vrai marmot vivant. Il était enveloppé de langes et couché dans un vrai berceau, orné de rideaux bleu de ciel. A côté du berceau, on voyait une petite valise contenant tout l'attirail de toilette du cher bébé. Celui-ci était doué de grands yeux d'émail qui regardaient la foule avec une expression bienveillante.

O poupard, que vos charmes impressionnèrent Marie ! Comme elle sentit son cœur battre lorsque le marchand, qu'elle interrogeait des yeux, lui dit :

—Mademoiselle, le poupard, le berceau et la valise, tout cela pour vingt francs.

Elle regarda Geneviève, puis le marchand, puis le poupard. Dans ses yeux se reflétaient le désir, l'incertitude, l'espérance, quand elle entend tout à coup partir d'un groupe de curieux arrêtés devant le magasin cette exclamation douloureuse :

—Ah ! le pauvre garçon ! a-t-il du malheur ! Voilà son jour de l'an flambé !

On devinait à peu près de quoi il s'agissait en voyant un pauvre garçon de quinze à seize ans, vêtu bien misérablement, et le visage attristé par une inquiétude cruelle. Il était penché vers la terre, et de ses deux mains souillées de la vase du ruisseau il cherchait à arrêter au passage une pièce de vingt francs qui était toute sa fortune, et qu'il avait laissée échapper. Un égout se trouvait à dix pas de là ; un peu plus, la pièce y tombait ; peut-être y était-elle déjà tombée. Le petit malheureux, après cinq minutes de recherche, était devenu pâle, tremblant, et, malgré son courage, il avait de grosses larmes dans les yeux. Marie vit et comprit tout cela. Chaque mot qui s'échappait de la foule ressemblait à un fer qui lui perçait le cœur. Elle dit à Geneviève :

—Approchons-nous, ma bonne, et regardons aussi par terre ; qui sait si un peu plus loin nous ne verrons pas la pièce d'or ? qui sait si nous ne pourrions pas l'empêcher de tomber dans l'égout ?

L'enfant devance la bonne ; elle arrive près de l'égout. O surprise ! quelque chose de jaune se voit parmi des immondices qui vont disparaître ; l'eau entraîne le tout ensemble . . . Marie étend son bras instinctivement ; il est trop tard, elle voit la pièce tomber : c'est fini.

La petite fille a le chagrin d'entendre une voix s'écrier :

—Le pauvre diable ! il y renonce, et il fait bien, car elle est probablement tombée dans l'égout. Et voilà comme le malheur arrive ! Il est tout seul avec sa vieille mère paralysée ; il avait amassé avec bien de la peine ces vingt francs pour acheter de la marchandise et faire un peu d'argent au jour de l'an : bonsoir !

Il est tout seul avec sa vieille mère paralysée ! Ces mots étaient tombés sur le cœur de la bonne Marie comme la plainte la plus touchante. Être seul et pauvre à côté d'une malade qui ne peut plus rien pour elle-même, qui n'a que ce qu'on lui donne, qui ne reçoit qu'une impulsion étrangère, et dont pourtant l'esprit et le cœur restent accessibles à tous les sentiments de la vie ! Oh ! qu'elle avait raison de s'attrister, Marie ! que tout cela est navrant !

—Une pensée descend du ciel dans le cœur de l'enfant, qui ne la repousse pas, mais l'accepte avec cet élan mêlé de trouble que nous ressentions à tout âge devant un acte de dévouement. Elle évite le regard de Geneviève, se baisse, et dépose mystérieusement son trésor au bord de l'égout, puis d'une voix que sa candeur rend incertaine :

—Ma bonne, dit-elle, voyez donc !

—Tiens ! la pièce d'or !

—La voilà ! la voilà ! crie-t-on de tous côtés.

Le jeune garçon accourt, il ramasse les vingt francs, son œil brille d'espoir et de bonheur.

—Mademoiselle, dit-il à Marie, vous m'avez sauvé en m'avertissant ; sans vous elle tombait là-dedans, et je n'avais ni bois, ni pain, ni rien pour ma mère. Oh ! comme elle va prier le bon Dieu pour vous ! C'est une sainte, allez, la pauvre bonne femme ! Mais quoi donc que je pourrais bien faire pour vous ?

L'enfant jeta un regard naïf sur le jeune garçon et lui dit tout bas :

—Puisque votre mère est une sainte, demandez-lui qu'elle tâche de faire dormir maman.

—Soyez tranquille, je m'en vas monter chez nous tout de suite ; c'est là tout près. Elle va commencer son chapelet pour votre maman.

Il se met à courir et monte lestement un escalier bien noir ; puis la foule se disperse en jetant quelques paroles bienveillantes à la petite fille, dont néanmoins personne n'a deviné le sacrifice.

Marie était émue, bien émue ; jamais on ne lui avait parlé tout haut dans la rue, jamais elle n'avait élevé la voix en public.

—O ma bonne, dit-elle, reprenons le chemin de la maison, je veux rentrer.

En même temps elle se retourne et aperçoit le poupard, le berceau, la valise, tout ce bonheur qu'on étalait sans pitié sous ses yeux. Jamais le bcbé ne lui avait paru plus beau, plus frais, plus riant. Ah ! quel serrement de cœur !...

Le Seigneur qui du même regard voit l'herbe-verdir et les mondes rouler, le Seigneur regardait Marie et recevait, selon son désir, la prière d'une pauvre paralytique couchée sur un lit de douleurs.

O bonheur ! ô surprise ! Marie revint chez elle ; un domestique, en ouvrant la porte, lui dit :

—N'entrez pas chez madame.

—Pourquoi ?

—Madame dort.

—Elle dort ?

La bonne petite passa bien doucement dans sa chambre et jeta les yeux sur la Vierge Marie.

—Merci ! dit-elle. Oh ! oui, il avait raison, c'est une sainte, puisque sa prière a fait dormir maman. Merci, bonne sainte Vierge !

Puis Marie ôta de son cœur et pour toujours le berceau, la valise et le bcbé lui-même.

Enfant de charité, beaucoup sera donné à vous et à ceux qui vous sont chers, parce que la bénédiction du ciel se répand sur ceux qui ont l'intelligence du malheur.

Jusqu'au soir, Mme Durand dormit, puis elle chercha sa fille : le réveil des mères n'est-il pas toujours un souvenir ?

—Où es-tu, Marie ?

—Près de vous, maman.

—Que ce sommeil m'a fait de bien ! Je ne souffre plus, mes nerfs sont calmes, mes pensées sont douces. Allons, il y aura encore de bons moments dans ma vie.

—Quand je suis là, est-ce un bon moment ? dit en riant la petite fille.

—C'est le meilleur. Embrasse-moi et montre-moi tes étrennes.

—Mes étrennes ?... Oh ! parlons d'autre chose.

—Comment ? n'as-tu rien choisi ?

—Si, j'ai choisi... vrai, je ne sais comment dire... j'ai choisi, j'ai demandé... quelque chose pour vous.

—Pour moi ? qu'est-ce donc ?

—Un peu de sommeil.

Ici, Marie se mit à pleurer : c'était un peu d'embarras et beaucoup de tendresse.

L'enfant raconta avec simplicité ce qui s'était passé. Sa mère, l'écou- tant, se recueillait et disait en son cœur : Mon Dieu, vous avez fait pour

moi plus que pour bien d'autres : vous m'avez donné cette enfant. D'autres femmes paraissent plus heureuses, mais moi seule pourtant je suis la mère de Marie.

L'histoire de la bonne Marie nous a fait aimer ce petit cœur tendre pour les malheureux. Oh ! comme on pourrait à tout âge consoler ceux qui souffrent ! De très-jeunes enfants font l'aumône, en se privant chaque semaine, de quelques sous puisés dans leur petit trésor. Que ceux qui possèdent encore des jouets aient soin de faire la part des pauvres au jour de l'an.

Enfants, ne gardez pas au fond d'une armoire de vieux joujoux dont vous ne vous servez plus ; rassemblez à la fin de décembre les débris de vos bonheurs passés, et puis mettez vos soins à rajuster un bras par ci, une jambe par là, à ces pantins d'autrefois, à ces poupées fanées ; réunissez à ces marmites fêlées ces chiens sans queue et ces chats sans oreilles. Pour vous il n'y a plus de joie dans ce bazar mal assorti, l'enfant du pauvre en trouvera encore, et quand votre mère ira porter à la famille indigente un pot-au-feu, du pain, vous, accompagnez-la, et donnez à l'enfant un gros paquet de jeux ; vous les lui montrerez les uns après les autres, vous le verrez rire, et sa mère sera encore plus heureuse que lui.

Pas d'égoïsme dans le bonheur.

MME DE STOLZ.

BULLETIN RELIGIEUX.

La santé du St. Père est toujours excellente. Pie IX a fait adresser à tous les membres de l'épiscopat l'expression de son désir, de voir ceux qui le pourront, se rendre à Rome au mois de juin prochain,—“ si, comme il est permis de l'espérer, la main du Tout-Puissant éloigne et dissipe la tempête qui nous menace,” pour y célébrer le dix-huitième anniversaire séculaire du Martyre des SS. Pierre et Paul et la canonisation de plusieurs martyrs, confesseurs et vierges.

La lettre d'invitation signée par S. Em. le Cardinal Caterini, préfet de la S. Congrégation du Concile, porte la date du 8 Décembre 1866.

ROME, le 14 décembre 1866.

Lorsque j'écrivais ma dernière lettre, je ne connaissais qu'imparfaitement les détails de la magnifique démonstration dont le Saint-Père a été l'objet en allant à l'église des Saints-Apôtres assister à la clôture de la neuvaine préparatoire à la fête de l'Immaculée-Conception.

Cette neuvaine se célèbre dans toutes les églises paroissiales de Rome et dans toutes celles qui sont dédiées à la Mère de Dieu. Les exercices sont particulièrement solennels aux Saints-Apôtres, que desservent les Conventuels. Vous savez que ces religieux ont de tout temps soutenu la croyance à l'Immaculée-Conception de la Sainte-Vierge. Aussi, la coutume des Papes d'assister à la clôture de la neuvaine dans leur église, la veille de la fête, est-elle très-ancienne.

Pie IX, dont la dévotion à Marie est si connue, a fait présent à l'église, ce jour-là, d'un riche calice en or.

La démonstration a surpassé l'attente générale. Il faut se reporter aux premières années du Pontificat de Jean-Marie Mastai pour avoir une idée de l'enthousiasme et de l'affluence du peuple. Toutes les fenêtres, tous les balcons étaient pavoisés sur le passage du cortège ; les voitures roulaient sur un sol recouvert de sable jaune et jonché de verdure ; les places étaient encombrées : deux heures avant l'arrivée du Pape on ne pouvait déjà plus aborder l'église des Saints-Apôtres. Romains et étrangers criaient en agitant leurs chapeaux : *Vive le Pape, Vive le Pape-Roi !*

A l'entrée du couvent, Pie IX a été reçu par Son Eminence le cardinal Clarelli, protecteur de l'ordre des Mineurs Conventuels, et par son Eminence le cardinal Panbianco, Conventuel lui-même et titulaire de l'église, tous les deux entourés des dignitaires de l'Ordre. Après s'être revêtu des ornements pontificaux dans la sacristie, Sa Sainteté, accom-

pagnée de ces personnages et du Sacré-Collège, s'est rendue au chœur, où elle a entonné le *Te Deum* et donné la bénédiction du Saint-Sacrement.

Le vaisseau des Saints-Apôtres, si vaste en tous sens, était devenu une fourmilière humaine. Il n'a rien moins fallu que le respect dû au saint lieu pour empêcher les acclamations d'éclater.

L'église est la paroisse de l'ambassade de France, installée au palais Colonna, qui lui est attenant. On remarquait dans une tribune donnant sur le chœur le chargé d'affaires de France et plusieurs secrétaires.

Le lendemain, 8, jour de la grande solennité, le Pape a tenu chapelle au Vatican. Son Eminence le cardinal Altieri, évêque d'Albano, a célébré la messe, et un ecclésiastique du Séminaire-Pie a prêché en latin sur le dogme de l'Immaculée-Conception.

Les exercices de la neuvaine ont donné au peuple romain, au vrai peuple du Pape, l'occasion de témoigner de sa dévotion à Marie et de son attachement à l'Eglise. On m'assure que près de soixante-dix mille fidèles se sont approchés des sacrements, et je sais d'ailleurs que le chiffre des offrandes au *Denier de Saint-Pierre* a atteint des proportions extraordinaires. Le Saint-Père a versé de douces larmes en apprenant ces nouvelles. VIANELLI.

*
* *
*

Le jour de Noël, à neuf heures du matin, le Saint Père a célébré la messe en la basilique patriarcale du Vatican. Pie IX a donné lui-même la communion aux cardinaux et aux nobles laïques. Après la messe, il a donné la bénédiction apostolique avec une indulgence plénière. Le corps diplomatique accrédité près le St. Siège, l'état major des troupes pontificales, d'illustres personnages romains et étrangers assistaient à cette imposante cérémonie.

Le 31 décembre, le Pape a assisté, comme de coutume, en l'église du Saint Nom de Jésus, à un *Te Deum* d'action de grâces. Le St. Père a été l'objet, sur son passage, d'une chaleureuse ovation. La légion française et les zouaves rendaient les honneurs militaires. Des cris répétés de *Vive le Saint Père!* sont partis de la place et des balcons au moment où Pie IX descendait de voiture. Les cloches des paroisses voisines sonnaient à toute volée, et la musique militaire jouait l'hymne de Pie IX.

Le *Journal de Rome*, après avoir rendu compte des réceptions de Noël et du jour de l'an, ajoute :

“ Sa Sainteté recevant avec affabilité tous les souhaits, a daigné adresser à chacun des corps présentés, des paroles de bienveillance paternelle.”

*
* *
*

Une communauté du diocèse d'Arras, en France, consacrée à l'adoration et à la réparation, apprenant que les troupes françaises allaient quitter Rome, a pris la résolution de faire continuellement la garde autour du

Souverain-Pontife. Les religieuses se sont distribuées les heures du jour et de la nuit, et chacune, pendant l'heure qui lui est échue, offre à Notre Seigneur J.-C., pour Sa Sainteté Pie IX, ses prières, avec tout ce qu'elle a fait de bien.

Cette pieuse pratique pourrait aisément être adoptée dans tous les monastères. Et de quel secours cette garde continuelle ne serait-elle pas pour le Chef délaissé de la sainte Eglise !

On ne saurait trop répandre des idées d'une aussi parfaite justesse. Il est certain que le monde ne marche pas au hasard. Il ne faut pas être bien savant pour affirmer que tout ce qui arrive de bon, de bien, d'heureux en ce monde, est dû au travail des âmes d'élite offrant à Dieu leurs sacrifices et leurs prières... La prière, le sacrifice, la vertu, la sainteté sauvent tout et gardent tout.

Multiplions donc les associations de prières ! Que le Pape Pie IX, qui personnalise aujourd'hui la papauté, ait sans cesse autour de lui un multiple bataillon carré de gardes de corps. Les zouaves du glaive n'y sauraient suffire. Il y faut les zouaves de la prière.

* * *

Les fêtes de Noël ont été célébrées à Montréal, au milieu du plus grand concours et du plus profond recueillement. Nous sommes heureux d'annoncer une fois de plus que la semence de la parole divine, jetée dans les cœurs par les zélés prédicateurs de la retraite préparatoire, à la Cathédrale, à Notre-Dame, à St. Jacques et à St. Pierre, a produit la plus abondante récolte. Qu'il était consolant de voir, à la messe de minuit, la pieuse foule des hommes se presser à l'envie dans l'enceinte de ces églises pour y recevoir le pain eucharistique !

Il nous revient également de tous les points du Canada catholique, des détails les plus touchants. Il nous serait trop long de les énumérer ; qu'il nous suffise de dire, en général, que dans les villes, comme dans les campagnes, les populations ont rivalisé d'ardeur et de zèle pour venir retremper leur foi et leur dévotion dans l'auguste sacrement de nos autels.

LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS.

Deux mois se sont déjà écoulés depuis que le drapeau français ne flotte plus sur le Château St. Ange, et que les derniers soldats de l'armée de protection ont repris le chemin de leur pays, et pendant ce laps de temps, nul signe, on peut le dire, n'a encore apparu qui puisse faire présumer ce que nous réserve l'avenir.

Ce calme complet est remarquable : la Providence tient tout dans sa main, et elle peut, si elle veut, anéantir ses ennemis dans les épreuves de l'attente et de l'inaction, comme par les coups les plus éclatants et les plus violents.

Cet état de choses, si contraire à tant de prévisions, est soumis à différentes interprétations. Les uns le considèrent comme un moment de réflexion où toutes les forces de l'enfer se recueillent pour accomplir leurs derniers desseins. On répète, même avec complaisance, un mot concerté d'avance : " la révolution est repue et est occupée à digérer."

Au milieu de ses épreuves, le St. Père est toujours inébranlable et plein de confiance. Tous ceux qui ont l'honneur de le voir, sont frappés de la sérénité de son visage, de la tranquillité de son âme qui paraît en toutes ses paroles ; ils déclarent qu'on ne peut expliquer tant de force et d'empire sur soi-même que par une prévision et une lumière qui sont bien au-dessus de faibles vues humaines. D'après cette impression, tous ceux qui approchent du Souverain-Pontife ont confiance que les derniers événements vont hâter la solution de la question romaine dans un sens favorable : ou bien le Souverain-Pontife reprendra sans troubles et sans conflit l'empire qu'on a cherché à lui enlever, ou bien on peut croire que si des troubles s'élevaient, ils seraient bientôt suivis de la tranquillité la plus prospère et la plus durable ; c'est en ces termes mêmes que s'expriment les rédacteurs de la *Civitta Catholica*.

CABINET PAROISSIAL.

Judi, 14 février, nous avons assisté à une grande solennité littéraire et musicale. Le Cercle Littéraire célébrait son dixième anniversaire. La salle était complètement remplie par une assistance nombreuse, parmi laquelle on remarquait les premières notabilités de la ville, et de plus, des MM. du Clergé de la ville et des environs qui entouraient M. le Supérieur du Séminaire, président de la séance.

L'estrade était occupée par 40 musiciens du 23^e Régiment, qui ont exécuté les meilleurs morceaux de leur répertoire : l'ouverture de Freischütz, des extraits de Faust, etc., avec une perfection rare.

M. Boucher et M. Trottier ont excellé dans leurs chants comiques qui sont si remplis de traits, pleins d'esprit et de gaîté. Le public ne peut trop remercier ces Messieurs qui ont toujours contribué si largement au plaisir que l'on vient chercher dans une séance musicale.

Dans le cours de la séance, M. Joseph, avocat, président du Cercle Littéraire, a rappelé les œuvres de cette Institution depuis dix ans ; il en a montré les faits accomplis et de plus tous les avantages qu'il continue à offrir à la jeunesse lettrée et laborieuse de cette ville, à laquelle il a fait appel pour l'avenir.

M. Royal, président de l'Union Catholique, nous a parlé de ses souvenirs au sein du Cercle pendant bien des années ; c'est une œuvre à laquelle il a apporté sa part d'efforts, et qu'il regarde toujours comme aussi importante, aussi fructueuse qu'au premier jour où elle fut fondée.

M. Lesage, président de l'Institut Canadien-Français, en félicitant le Cercle Littéraire de la carrière qu'il a déjà fournie, a exprimé le désir que toutes les Sociétés Littéraires de la ville qui ont le même but et les mêmes éléments constitutifs, puissent vivre dans une union de plus en plus étroite, pour arriver encore plus efficacement au but qu'elles se sont proposées, chacune en particulier.

Ces différents discours ont été vivement applaudis et nous espérons que toutes ces marques d'intérêt et de sympathie encourageront les membres du Cercle à marcher de plus en plus résolument dans la voie qu'ils se sont assignée, la conservation de l'amour de l'étude et des bons principes, sous la protection salutaire de la religion.

Enfin M. E. Prud'homme, étudiant en Droit, a lu une pièce de poésie intitulée : les Deux Martyres, que nous publions plus loin.

ANALYSE DE LA 1ÈRE CONFÉRENCE DU R. P. HYACINTHE A NOTRE DAME DE PARIS.

La première conférence de la station de l'Avent à Notre-Dame avait attiré dans la vieille métropole rajeunie une affluence extraordinaire. Outre Mgr. l'archevêque de Paris, on remarquait Mgr. Place, évêque de Marseille, Mgr. Meignan, évêque de Châlons, Mgr. Buquet et Mgr. Hugonin, évêque nommé de Bayeux. Au premier rang de l'assistance laïque, on distinguait M. Cousin, qui avait retardé son départ pour Cannes afin d'entendre une ou deux fois l'éminent orateur catholique ; M. le vicomte de la Guéronnière, sénateur, et beaucoup de hauts fonctionnaires, de magistrats et de membres de l'Université.

Le R. P. Hyacinthe, après avoir annoncé dans son exorde qu'il se proposait de parler, cette année, des rapports de la religion avec la *société domestique*, "la première et la plus nécessaire de toutes les sociétés humaines," a tourné sa pensée vers Rome, et s'est exprimé dans les termes suivants :

" Monseigneur, il me revient une parole simple et grande, que vous me disiez un jour : "*L'Épiscopat, c'est une chaîne qui enveloppe le globe.*" Eh bien, dans votre personne aimée et vénérée, c'est l'Épiscopat catholique que je salue tout entier en ce moment ; c'est son Chef, l'Évêque des évêques et le Père des pères. Et voilà pourquoi, tout à l'heure, en m'inclinant sous cette bénédiction qui n'est point une vaine cérémonie, — il n'y en a point de telles dans l'Église de Dieu, — en m'inclinant sous cette bénédiction de lumières, de sagesse et de force, j'étais ému d'un double respect et d'une double tendresse, parce que c'est la vôtre, Monseigneur, et parce que c'est la sienne en même temps."

Cette première conférence se divise en trois parties, que nous allons résumer succinctement. L'orateur, abordant le côté religieux des questions sociales, a dû dire tout d'abord ce qu'est *la société en général*, et définir, dans la première partie, les *liens sociaux*.

Ces liens sont : le lien physique, le lien intellectuel, le lien moral ; en d'autres termes, le sang, la raison, la vertu. Contrairement à ce qu'enseigne l'école matérialiste, le sang est une chose morale dans l'homme. Il a créé la *famille*, sainte chose que ne connaissent pas les races inférieures ; il a créé la *patrie*, la nation ; et, au-dessus de la famille et de la patrie, les enserrant l'une et l'autre, il a créé *l'humanité*.

Les diverses personnalités humaines sont aussi unies en une société naturelle et universelle par le lien d'une commune raison. La raison est individuelle dans la possession que nous en avons, dans l'usage bon ou mauvais que nous en faisons ; mais elle est impersonnelle dans l'objet qu'elle nous découvre : *la vérité*, et dans les *lois* qu'elle nous impose. Or, cette raison impersonnelle, reflet du Verbe de Dieu dans chaque intelligence, est invariable.

Donc, il y a de par la raison, comme de par le sang, une société naturelle et universelle que nous appelons l'humanité.

Enfin, il y a un autre lien universel : la vertu. Les deux grands préceptes de la justice et de la charité, en même temps qu'ils maintiennent la distinction des personnes, créent entre elles un lien plus intime et plus sacré que ceux du sang et de la raison.

Le R. P. Hyacinthe ayant envisagé la société humaine dans ce qu'elle a de plus général, dans les liens qui unissent les hommes en une solidarité naturelle et universelle, étudie dans la deuxième partie les formes principales que revêt cette société et qui sont au nombre de trois : la *famille*, ou la société domestique ; la *nation*, ou la société civile ; l'*Église*, ou la société religieuse.

La *famille*, d'abord, est la première société dans le temps et aussi, en un sens, selon l'importance. Elle est la racine des deux autres sociétés qui n'existeraient pas sans elle, et auxquelles elle a pu longtemps suppléer. Pendant des siècles, l'homme n'a pas connu d'autre société que celle-là. Le père étant à la fois roi et prêtre, la société civile et la société religieuse étaient absorbées dans la société domestique. De toutes les pages des annales humaines, celle qui, au début de la Bible, raconte l'histoire de la famille, est sans contredit la plus majestueuse et la plus douce. Aujourd'hui encore, c'est toujours la famille "qui règne sur les hauts plateaux de l'Asie, dans ces vastes steppes qu'on a appelées à bon droit le réservoir du genre humain."

Après la famille vient la *nation* ; cette seconde société n'est plus naturelle, mais artificielle, parce qu'elle est la création de l'homme. Quelle que soit l'origine historique des sociétés civiles, elles reposent primitivement sur une entente de tous les pères de famille, représentant les sociétés domestiques auxquelles ils président pour établir un gouvernement commun, sous une forme quelconque, gouvernement qui est leur création sans doute, mais qui devient sacré parce que Dieu est le père de tout ordre et de tout pouvoir.

Enfin l'*Eglise*, c'est-à-dire la société religieuse qui, lorsque le genre humain eut atteint la *plenitude des temps*, fut organisée sous sa forme parfaite. *Domestique* chez les patriarches, *nationale* chez les Juifs, l'Eglise fut étendue au genre humain tout entier par Jésus-Christ, et devint *catholique*.

Telles sont les trois formes principales de la société humaine.

Dans la troisième partie, l'orateur de Notre-Dame a insisté sur l'importance relative de la société domestique. Il a montré qu'avec des familles bien constituées, la société moderne éviterait les grands écueils qui la menacent ;

"Donnez-moi, s'est-il écrié, donnez-moi des familles qui méritent ce nom, de vrais états domestiques, un père et une mère, le roi et son ministre, s'asseyant ensemble au milieu du cercle des enfants, leur parlant des aïeux, de l'honneur, du devoir, et en étant écoutés ; commandant dans le respect et plus encore dans l'amour, et étant obéis ; donnez-moi un père, roi chez lui, et d'autant plus libre au dehors qu'il est plus puissant au dedans ! donnez-moi des foyers, et vous aurez des forums ! Les pères puissants et obéis chez eux, voilà les vrais citoyens libres, et c'est avec cette forte race qu'on fait les sociétés durables."

Avec de vraies familles serait aussi résolue une question qui nous trouble et nous divise, à savoir : la répression *pratique* des deux plus redoutables fléaux de ce temps : le scepticisme et l'immoralité. La puissance paternelle exercera la coercition qui s'exerçait autrefois sous d'autres formes et par la main d'autres pouvoirs.

“ A chaque foyer domestique, fortement, chrétiennement organisé, le père de famille est en quelque sorte le bras séculier du christianisme ; il exerce le pouvoir éducateur et répressif ; car il se croit, non pas seulement comme le libre penseur, le droit de conseiller son enfant, mais le devoir de lui commander la morale ; et puisque la morale est inséparable de la religion, le devoir de lui commander la religion. C’est lui, le père de famille, qui, ayant eu la puissance de léguer tout son sang à son fils, et avec son sang les traditions de sa race, a la puissance de lui léguer toute son âme et d’en faire un croyant comme lui. Voilà l’homme qui doit écarter les livres sceptiques ou immoraux ; voilà l’homme qui doit éloigner du foyer domestique les conversations qui corrompent ; voilà l’homme qui doit façonner par la parole, mais aussi, quand il est nécessaire, par le châ-timent, ce jeune barbare, ce jeune sauvage que lui a légué le péché originel, et qui ne deviendra un civilisé et un chrétien que quand ce laborieux baptême aura passé sur lui ! ”

Telle est cette admirable conférence. On voit combien est féconde en applications pratiques la prédication de l’illustre et éloquent orateur de Notre-Dame.

LES CANADIENS AUX ETATS-UNIS.

L’*Union des Cantons de l’Oust* rapportait dernièrement qu’une famille entière de canadiens-français se composant d’un grand nombre d’enfants est actuellement, aux Etats-Unis, en proie à la maladie et à la misère, et privée de tout secours humain.

La mère de ces pauvres enfants, atteinte comme tant d’autres de nos compatriotes de la fièvre de l’émigration, les a conduits dans ce pays, il y quelques mois, s’imaginant pouvoir les y établir plus avantageusement que dans leur propre patrie. Mais, comme presque tous ceux qui suivent son exemple, elle n’a pas été longtemps, sans reconnaître qu’elle s’était grandement trompée. Car après avoir dépensé en très-peu de temps le prix d’une bonne terre qu’elle possédait dans les cantons de l’Est, la misère l’a forcée de revenir au Canada sans ses enfants, parce qu’elle n’avait pas un seul sous pour payer leur passage dans les chars.

Tel est le triste sort que subissent le plus grand nombre des Canadiens qui tournent le dos à leur pays pour courir après des biens qui les fuient presque toujours.

Il y a quelques jours, ajoute le même journal, nous avons eu communication de la lettre suivante, d’un Canadien aux Etats-Unis, à sa femme, au Canada.

TARIFFVILLE, Etat de Connecticut, 12 déc., 1866.

CHÈRE EPOUSE,—J’ai reçu avec beaucoup de plaisir ta dernière lettre et je m’empresse d’y répondre.

Les reproches que tu me fais parce que je ne t'ai pas écrit assez souvent m'ont fait de la peine. Il est vrai, chère épouse, que je ne t'ai pas donné souvent de mes nouvelles, mais c'est parce que j'ai été bien malade et dans l'impossibilité d'écrire.

Je suis atteint d'un rhumatisme inflammatoire depuis le quinze novembre, et cela me met dans l'impossibilité de travailler, mais j'espère, si Dieu ne m'envoie pas d'autre accident, que je pourrai aller dans les chantiers le dix-sept de ce mois.

Ne te décourage pas, chère épouse, aussitôt que j'aurai un peu d'argent, je te l'enverrai. Tu ne peux venir ici, c'est impossible tout y est trop cher : pour vivre ici, il nous faudrait terriblement de l'argent, et il est difficile d'en gagner parceque les chantiers sont rares. Moi, j'espère faire un peu d'argent cet hiver parceque j'ai eu la chance d'avoir une place à Satwick, et si Dieu le veut, je retournerai dans mon pays au printemps, car dans les Etats-Unis, on meurt de peine et d'ennui.

Tu ne doutes pas, chère épouse, que s'il y avait moyen de vivre ici, je te ferais venir, mais c'est impossible, tout est trop cher. On paie le bois huit piastres la corde, la farine douze piastres le quart, la viande vingt-cinq sous la livre, le beurre unécu, et il en est de même pour tout le reste.

Adieu ! chère épouse, aie bien soin de nos petits enfants.

Quand donc finira la fièvre de courir dans les Etats !

On s'occupe actuellement, (L'Ordre) d'une entreprise qui, si elle réussit, mettra Montréal au premier rang parmi les villes manufacturières du monde. Il s'agit ni plus ni moins que de barrer en partie le Saint-Laurent, immédiatement au pied des rapides de Lachine, afin de créer un immense pouvoir hydraulique capable de mettre en mouvement plusieurs milliers de manufactures. Une compagnie, composée par quelques-uns de nos hommes d'affaires les plus recommandables par leurs capitaux et leur expérience, s'est récemment formée et elle vient de publier, dans la *Gazette Officielle*, un avis de demande d'autorisation à la prochaine session de la législature.

Au premier abord, cette entreprise colossale paraît impossible, mais elle n'est pas irréalisable, et nous n'avons aucun doute, quant à nous, qu'un jour elle sera mise à exécution. Nous n'en voulons pour preuve que la ferme énergie et l'inébranlable esprit d'entreprise de nos hommes d'affaires de Montréal qui ne savent reculer devant aucun obstacle, ni céder à aucune difficulté.

Voici quelques détails que la *Gazette de Montréal* nous fournit sur ce projet :

“ Selon quelques-uns, l'exécution d'un pareil projet coûterait deux millions de piastres ; selon d'autres quatre millions de piastres suffiraient à peine. Il ne peut y avoir de doute sur le succès de l'entreprise. Ce n'est qu'une question de capital ou de revenus. Il n'y a pas à douter

non plus que le projet sera mis un jour à exécution ; la question n'est en réalité qu'une question de temps. L'aspect général sous lequel se présente l'entreprise est que, aux portes de notre grande cité, à quelques pas du pont Victoria et du canal Lachine qui fournissent les plus grandes facilités pour le transport d'importation ou d'exportation, se trouve le plus grand pouvoir d'eau qu'il y ait au monde, un pouvoir d'eau aussi inépuisable qu'illimité. Assurément, le plus grand pouvoir d'eau qui soit utilisé dans le monde n'est rien, comparé à celui-là.

“ Le pouvoir d'eau de Lowell, dont nos voisins sont si fiers, provient d'une petite rivière et est si insignifiant qu'il ne mérite pas d'entrer en ligne de comparaison ; et de plus, les facilités de transports ne sont pas à comparer avec celles dont jouit Montréal. Les circonstances semblent avoir fixé les rapides Lachine comme devant être l'un des plus grands sièges manufacturiers du monde, peut-être le plus grand. Le charbon peut être épuisé, mais le St. Laurent ne cessera pas de couler Les personnes qui sont à la tête de l'entreprise possèdent des capitaux et de l'expérience. Personne ne comprendrait mieux que quelques-uns d'entre eux, instruits par l'expérience qu'ils ont acquise comme constructeurs du pont Victoria, ce que sont les travaux sur le Saint-Laurent, et nous serions bien aises de les voir aborder et exécuter cette grande entreprise.”

MGR. FR. R. LAFLÈCHE.

Lundi, 25 de ce mois, fête de St. Mathias apôtre, doit avoir lieu, à la cathédrale des Trois-Rivières, l'imposante cérémonie du sacre de Mgr. Fr. Lafliche. Prions que le Seigneur, dans sa bonté, donne à la chère église du Canada beaucoup de prêtres, tels que celui que ses vertus, sa piété, sa science et tant d'autres belles qualités ont appelé au caractère auguste de l'épiscopat. Nous nous bornons aujourd'hui à reproduire la notice qui a paru sur presque tous les journaux du pays.

“ Monseigneur Ls. Fr. Richer Lafliche, évêque élu d'Anthédon, et co-adjuteur des Trois-Rivières, est né à Saint-Anne Lapérade, au diocèse des Trois-Rivières, le 4 septembre 1818. Il entra au collège de Nicolet en 1831, et y termina son cours classique en 1838. Il entra jeune encore dans les rangs du sanctuaire.

“ En 1844, le 7 janvier, M. Lafliche fut ordonné prêtre dans l'église cathédrale de Québec ; et le lendemain, à 8 heures, sur invitation de M. Charest, ci-devant son co-paroissien, le nouveau prêtre célébrait sa première messe dans l'église de Saint-Roch. A cette occasion, M. O'Reilly fit un discours pathétique sur l'influence du sacerdoce dans lequel il fit délicatement allusion à la sublime carrière du missionnaire à laquelle allait se dévouer le nouvel élu du Seigneur.

“ On sait que, n'étant encore que diacre, M. Lafliche se dévoua aux pénibles missions de la Rivière-Rouge, lors du passage de Mgr. Proven-

cher en cette province, au mois de décembre 1843. M. l'abbé Lafèche était alors professeur de rhétorique et de la langue grecque au collège de Nicolet. Il s'y était fait remarquer par la variété de ses connaissances et par la rectitude de son jugement, mais plus encore par sa grande modestie et par sa tendre piété.

“ Parti de Lachine, le 24 avril 1844, pour se consacrer aux missions du nord-ouest, M. Lafèche dût revenir au pays en 1850, après bien des fatigues et avec une santé bien délabrée.

“ En 1847, Mgr. Provencher, devenu évêque titulaire, demanda au Saint-Siège un coadjuteur et sollicita de plus du Saint-Siège, en 1849, la faveur d'avoir pour aide M. Lafèche, qui avait toute sa confiance.

“ En revenant de sa chère mission de l'Île à la Crosse, que sa mauvaise santé lui faisait abandonner, il apprit qu'il avait été choisi pour coadjuteur de Mgr. Provencher et que les Bulles étaient même à l'Archevêché de Québec. Effrayé de la responsabilité qui allait peser sur lui, l'ancien missionnaire de l'Île à la Crosse mit de suite en avant ses infirmités et l'impossibilité où il se trouvait de voyager et d'aider l'évêque du nord-ouest, qui ne demandait un coadjuteur que parce que le poids des ans et l'excès de la fatigue lui rendaient impossible cette partie de ses devoirs. Mgr. Provencher accepta les objections de son coadjuteur élu. Il écrivit de suite pour qu'on priât le Souverain-Pontife de remplacer sur les Bulles le nom de M. Lafèche par celui de Mgr. Taché.*

“ A son retour dans le diocèse, les directeurs du collège de Nicolet l'invitèrent à faire partie de leur maison et lui confièrent différentes charges. Il fut successivement professeur, directeur, préfet des études, etc., mais bientôt les besoins du diocèse l'appelèrent à l'Evêché des Trois-Rivières et Mgr. Cooke lui avait donné des lettres de vicaire-général, comme lui en avaient donné antérieurement NN. SS. les évêques Provencher et Taché, Monseigneur Lafèche se fit remarquer par l'onction apostolique de son ministère. Dans les affaires, il a su apporter de grands talents unis à un grand calme. De sorte qu'il n'est pas surprenant qu'une pareille lumière ne soit pas restée sous le boisseau. Dans ses prédications, tous ont remarqué une grande profondeur jointe à une facilité d'élocution bien rare et à un style très-pur. Après avoir montré dans le collège la plus constante application à l'étude des sciences ecclésiastiques et une grande aptitude à l'enseignement des sciences abstraites, M. l'abbé Lafèche fut appelé sur un plus grand théâtre où ses hautes vertus lui ont mérité le premier rang.

“ Veuille le ciel, en élevant ce pieux lévite à l'épiscopat, conserver longtemps ses lumières à l'église, et aux ecclésiastiques, ce modèle accompli !”

.....

* Ce paragraphe est extrait de l'intéressant ouvrage de Mgr. Taché : “ Vingt ans de Mission, etc.”

LES DEUX MARTYRS.

Ils étaient à genoux sur le sol qui ruisselle
Des premières eaux du printemps ;
Leurs regards où l'espoir des Elus étincelle
Fixaient les cieux de temps en temps.
Sur le tronc vigoureux de deux chênes antiques
Une écorce liait leur corps ensanglanté,
Alors que du bûcher les flammes fantastiques
Perçaient de ces déserts la sombre majesté.

L'écho retentissant qui gronde et réverbère
Ses sourdes modulations ;
Le vent des bois qui hurle ainsi qu'une Mégère
Sous leurs dômes gris et profonds ;
Des nuages gonflés la vaporeuse escorte
Que l'on voit sous le Ciel cheminer lentement ;
Ce spectacle de deuil, ce bruit que l'air emporte
Pénétraient de terreur et de saisissement.

Voici que sur les feux les bouillantes chaudières
Exhalent d'ardentes vapeurs ;
Voici qu'on a levé les haches meurtrières
Et les casse-têtes vengeurs.

Hommes au teint hâlé, vieillards chargés de rides,
Femmes aux longs cheveux en désordres flottant
S'avancent, et l'on voit leurs figures livides
Jeter aux deux Martyrs un sourire insultant.

Ils forment un collier fait de haches rougies
Au milieu de charbons brûlants,
Et précludant soudain à leurs sombres orgies,
Par des cris rauques et stridents,
Ils en ont entouré le cou de leurs victimes.
Ils déchirent leur chair consumée à demi ;
Ils s'abreuvent de sang, ils s'enivrent de crimes,
Et dans leurs mains pressés, les couteaux ont frémi.

Des ceintures d'écorce enduites de résine
S'enroulent sur les deux captifs
En spirale de feu sillonnent leur poitrine
Qui palpite en bonds convulsifs.

Ils souffrent! cependant leur attitude est calme,
 Un reflet de bonheur illumine leur front.
 Extase du Martyr prêt à saisir la palme!
 La palme qu'en ses mains les Cieux déposeront!

.....

“ Réjouis-toi, Dieu de la guerre,
 “ Criaient ces bourreaux inhumains!
 “ Car deux hommes de la Prière,
 “ Ces vains prêcheurs d'une foi mensongère,
 “ Sont là brûlants aux feux de nos festins.

“ Ils volent comme l'hirondelle
 “ Par dessus le Grand *Lac-Salé* ;
 “ La flamme luit dans leur prunelle ;
 “ Mais le vautour à la serre cruelle
 “ Poursuit l'oiseau dans les airs envolé !

“ L'aigle dévore la colombe,
 “ Le serpent tord son ennemi ;
 “ L'Iroquois du Blanc qui succombe
 “ Avant d'offrir les restes à la tombe,
 “ Scalpe son front que la mort a blêmi.

“ Un rugissement lamentable
 “ A frappé nos échos muets.
 “ La vengeance est inexorable,
 “ Et de nos morts que recouvre le sable
 “ L'âme guerrière erre dans les forêts.

“ Souvent leurs longs cris de détresse
 “ Jusqu'à nous sont répercutés ;
 “ Leur ombre pâle, vengeresse,
 “ Devant nos yeux, spectre sanglant, se dresse
 “ Sur nos wigwams à demi-désertés.

“ Vengez-nous,” ont crié nos frères,
 “ Oui, l'œuvre de mort s'accomplit.
 “ Mille torches incendiaires
 “ Ont consumé deux bourgades entières
 “ Où des Hurons le courage a pâli.

“ Sous nos funèbres casse-têtes
 “ Bien des *Blancs* sont déjà tombés !
 “ Et maintenant que de squelettes,
 “ Que de captifs, ces jouets de nos fêtes,
 “ Jonchent nos bois de leur sang imbibés.

“ Esprits qui régnerez sur la Terre !
 “ Esprits du Ciel éblouissant !
 “ Soleil, Lune, Etoiles, Tonnerre !
 “ Spectres errants dans la nuit solitaire !
 “ Le Manitou veut du sang, . . . veut du sang !

* *
*

Pendant que ces clameurs lugubres et sauvages,
 Fortes comme la voix des sinistres orages,
 Vibrantes comme un cri jeté dans le désert,
 Roulaient, s'entrechoquaient confusément dans l'air,
 Lallemand, De Brebœuf, ô conquérants des âmes,
 Dont la foi s'alimente aux éternelles flammes,
 Que fesiez-vous, plongés dans l'horreur des tourments ?
 Ah ! respirant du Ciel les purs enivremens,
 Aux fureurs, au blasphème, à l'ironie amère
 Vous opposiez alors votre douce prière.
 De vos sombres bourreaux par la rage aveuglés
 Vous subissiez les coups sanglants et redoublés ;
 Mais ils furent vaincus par votre patience.
 Quand l'Iroquois hurlait son hymne de vengeance,
 Pareils aux Trois Enfants, ces proscrits d'Israël,
 Du milieu de vos feux vous chantiez l'Éternel :—

“ Toi qui cimentas l'édifice
 De ta sainte Religion
 Par le sang de ton sacrifice,
 Par la clémence et le pardon.

 Toi, qui mourant pour sauver l'homme,
 Le préservas d'un sort affreux
 Que ta grande œuvre se consume
 Et fasse partout des heureux !

 A travers l'océan immense
 Tu nous envoyas dans ces bois
 Pour y répandre la semence
 Qui ne fleurit que sous ta Croix.

 Ta parole auguste et sacrée
 A retenti dans nos accents ;
 Plus d'une âme s'est enivrée
 De tes divins enseignemens.

 Poursuis tes desseins admirables !
 Te faut-il des bras courageux ?
 Te faut-il des cœurs charitables,
 Des athlètes audacieux ?

As-tu des paroles sublimes
 Pour les enfants de ces forêts ?
 Nous voilà Veux-tu des victimes ?
 Reprends nos jours, nous sommes prêts.

Trop tôt, Seigneur, tu récompenses
 Notre labeur faible et mortel ;
 Prolonge plutôt nos souffrances
 Avant de nous ouvrir ton Ciel.

Prends en pitié l'aveugle joie
 De ces hommes ivres de sang,
 Et que bientôt leur front se ploie
 Sous ton joug doux et bienfaisant.

* *
 *

De leurs âmes ainsi les pieuses pensées
 Ensemble vers le Ciel s'envolaient élançées
 Hymne Saint et pareil à ces concerts d'amour
 Que chante la nature au Créateur du jour !

Ils ont souffert ! couteaux, bois à pierre tranchante,
 Colliers de haches, dards, tomahawks, poix bouillante,
 Tour-à-tour ont passé stigmatisant leurs corps.
 A la fin, mutilés, languissants, ils sont morts.

* *
 *

Au tableau glorieux de ces grandes figures
 Que l'Histoire nous peint calmes dans les tortures,
 Constants dans le travail, héros de leur pays,
 Je m'étonne, j'admire en moi-même et je dis :—
 La Religion seule opère ces miracles.
 Les sciences ont beau proclamer leurs oracles,
 Le courage et la force étaler leur pouvoir,
 Sans Elle rien ne peut nous conduire au devoir,
 Nos mérites d'éclat sont souvent couverts d'ombres.
 O Martyrs, à travers l'onde et les brisants sombres,
 Pendant que, ballottant les pâles matelots
 Le vent du Nord tordait leur écharpe de flots,
 Elle vous a servi de boussole et d'étoile.
 Alors qu'elle guidait vers le port votre voile,
 Vous avez combattu ses combats généreux ;
 Brillez de l'éclat pur du Martyre et des Cieux !

EUSTACHE PRUDHOMME.